



COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
NATIONAL CAPITAL COMMISSION

Révision du Plan directeur du parc de la Gatineau

RAPPORT DE CONSULTATION PUBLIQUE

Canada

Table des matières

Révision du Plan directeur du parc de la Gatineau Rapport de consultation publique	4
Introduction.....	4
Aperçu du projet.....	4
Aperçu des consultations.....	5
Principaux groupes.....	6
Phase 1 : Rapport de consultation, octobre / novembre 2017	8
Activités de consultation – Phase 1	8
Invitations et promotion	9
Faits saillants des consultations – Phase 1.....	9
Résultats des consultations – Phase 1.....	10
Conditions, possibilités et enjeux actuels	10
Imaginer le parc de la Gatineau en 2067.....	13
Questions sur la vision du parc de la Gatineau des 50 prochaines années	17
Autres commentaires (sondage en ligne).....	18
Phase 2 : Rapport de consultation, avril / mai 2018	19
Activités de consultation et de participation — Phase 2	19
Invitations et promotion	21
Formules des consultations.....	21
Faits saillants des consultations – Phase 2.....	23
Résultats des consultations	24
Énoncé de vision	24
Orientations stratégiques	32
Phase 3.0 : Rapport de consultation, novembre / décembre 2018.....	45
Activités de consultation et de mobilisation – Phase 3.0	45
Invitations et promotion	45
Format de consultation.....	45
Points saillants de la consultation – Phase 3.0	46
Résultats de la consultation.....	47
Lac Curley	47
Gestion du réseau de promenades.....	48
Camp Fortune.....	53
Phase 3.1 : Rapport de consultation, février/mars 2019.....	58
Activités de consultation et de mobilisation – Phase 3.1	58

Invitations et promotion	59
Format de consultation.....	59
Points saillants de la consultation – Phase 3.1	60
Résultats de la consultation.....	62
Consultations en personne.....	62
Consultation en ligne	66
Concept d'aménagement.....	66
Phase 3.2 : Rapport de consultation, mai 2019.....	83
Activités de consultation et de mobilisation – Phase 3.2	83
Invitations et promotion	84
Format de consultation.....	84
Points saillants de la consultation – Phase 3.2	86
Résultats de la consultation.....	87
Consultations en personne.....	87
Consultation en ligne	96
Phase 4 : Rapport de consultation, août/septembre 2020	108
Activités de consultation et de mobilisation – Phase 4.....	108
Invitations et promotion	108
Format de la consultation.....	109
Points saillants de la consultation – Phase 4.....	109
Résultats de la consultation.....	110
<i>Activités récréatives</i>	110
Conservation.....	120
Transport et accès.....	123
Intégration des résultats	130
Prochaines étapes	131
Annexe A : Membres du CCP.....	132
Annexe B : Phase 1 – Sondage en ligne	133
Annexe C : Compte rendu de la rencontre avec les élus	134
Annexe D : Phase 2 – Sondage en ligne	137
Annexe E : Phase 2– Affiches.....	143
Annexe F : Phase 3.0– Sondage	148
Annexe G : Phase 3.1– Affiches	154
Annexe H : Phase 3.1– Activités	155
Annexe I : Phase 3.1– Polycopiés.....	156

Annexe J : Phase 3.1– Sondage (texte seulement).....	159
Annexe K : Phase 3.2– Affiches	174
Annexe L : Phase 3.2– Activités	179
Annexe M : Phase 3.2– Polycopiés	181
Annexe N : Phase 3.2– Sondage (texte seulement).....	183

Révision du Plan directeur du parc de la Gatineau

Rapport de consultation publique

Introduction

La Commission de la capitale nationale (CCN) est à réviser le plan d'aménagement, d'utilisation et de gestion à long terme du parc de la Gatineau, le parc de conservation de la capitale. Le public est invité à participer à cette révision dans le cadre d'un processus de consultation complet et varié. Des groupes autochtones, des partenaires, des élus, un comité consultatif public et des groupes d'intérêts participent aussi au processus de révision. Les pages qui suivent présentent un aperçu des commentaires recueillis durant les phases 1, 2, 3 et 4 de ce processus. À l'issue de chacune des phases, les commentaires recueillis seront ajoutés au rapport de consultation.

Aperçu du projet

Le parc de la Gatineau est un territoire d'environ 361 kilomètres carrés de forêts, de plans d'eau et de paysages ouverts. Il fait partie de la région de la capitale nationale et se trouve à proximité de populations importantes. Permettant la pratique de diverses activités récréatives toute l'année, dont la randonnée pédestre, le ski, le camping et la baignade, le parc constitue une destination pour plus de 600 000 personnes qui y font plus de 2,6 millions de visites chaque année. Le parc abrite aussi de nombreux écosystèmes uniques et diversifiés qui procurent un habitat à plus de 5 000 espèces, dont certaines ne se trouvent nulle part ailleurs dans la région. On a recensé dans le parc plus de 150 espèces en péril répertoriées par les gouvernements fédéral et provincial.

Dans le cadre de son processus de planification, la CCN révisé ses plans directeurs tous les 10 ans, dans un horizon de 50 ans. Le Plan directeur du parc de la Gatineau est en vigueur depuis 13 ans. Sa mise à jour permettra de l'harmoniser avec le *Plan de la capitale du Canada de 2017 à 2067*, qui a été approuvé récemment, ainsi qu'avec les plans et études complémentaires qui ont été réalisés concernant le parc de la Gatineau depuis la dernière révision. Le nouveau plan fournira une orientation stratégique de haut niveau sur la conservation, la gestion et l'amélioration des ressources naturelles et récréatives du parc. Grâce à cet outil de planification, cela permettra de faire entrer le parc dans le 21^e siècle.

Aperçu des consultations

La révision du Plan directeur du parc de la Gatineau comporte quatre phases, comprenant chacune un volet consultation. L'élaboration du plan directeur sera terminée en 2019. Le programme de consultation publique comprendra les éléments suivants :

Phase 1 : Conditions actuelles et réflexions sur l'avenir du parc (automne 2017)

- Collecte de données et analyse
 - Consultation publique
 - Consultation en ligne

Phase 2 : Vision et objectifs (printemps 2018)

- Établir des principes directeurs et des objectifs stratégiques
 - Consultation publique
 - Consultation en ligne

Phase 3 : Zonage et politique (hiver / printemps 2019)

- Élaborer un concept d'aménagement et des outils de mise en œuvre
 - Consultation publique
 - Consultation en ligne

Phase 4 : Plan final (été / automne 2020)

- Élaborer l'ébauche du plan final pour obtenir les commentaires du public et l'approbation du conseil d'administration de la CCN
 - Consultation en ligne

Voici les objectifs de consultation qui ont été définis pour la phase 1 :

- Lancer la discussion sur les principaux éléments à examiner dans la planification de l'avenir du parc, y compris les aspects fondamentaux de la vision.
- Interroger les membres du comité consultatif public (CCP) et le public sur les sujets et les questions clés, afin de définir et de comprendre la situation actuelle.

- Informer les membres du CCP et le public au sujet du processus de consultation.
- Présenter les principales réalisations qu'a permis d'accomplir le Plan directeur de 2005 jusqu'à maintenant.

Voici les objectifs de consultation qui ont été définis pour la phase 2 :

- Travailler avec le matériel recueilli lors de la phase 1 des consultations pour élaborer la vision, les objectifs d'aménagement et les orientations stratégiques du Plan directeur du parc de la Gatineau.
- Mobiliser le PCC et le public afin qu'ils participent à l'élaboration de la vision, des objectifs d'aménagement et des orientations stratégiques du Plan directeur du parc de la Gatineau.

Voici les objectifs de consultation qui ont été définis pour la phase 3 :

- Communiquer au CCP et au public la vision, les principes d'aménagement et les orientations stratégiques.
- Présenter le concept d'aménagement et les affectations du sol au PCC et au public, et recueillir leurs commentaires sur ces éléments, ainsi que sur les usages permis et les lignes directrices.
- Présenter des propositions de politiques particulières au public afin qu'il les commente.

Voici l'objectif de consultation qui a été défini pour la phase 4 :

- Valider la dernière version et recueillir les commentaires des participants en vue de la présentation de la version finale du plan au conseil d'administration de la CCN.

Principaux groupes

Comité consultatif public

Créé le 12 octobre 2017, le CCP constitue un important groupe de réflexion qui se réunit à chaque étape du processus pour échanger de l'information détaillée. Sa composition assure une représentation équilibrée des différents groupes et sphères d'intérêts liés au parc, dont l'environnement, le patrimoine, le loisir, les résidents et les gens d'affaires. La liste complète des membres se trouve à l'annexe A.

Grand public

Des Canadiens de la région de la capitale du Canada et de partout au pays sont invités à participer au processus de consultation au moyen d'invitations envoyées par courriel aux adresses de notre base de données, d'une campagne de publicité en ligne et de messages dans les médias sociaux.

Communautés autochtones

La Première Nation Kitigan Zibi Anishinabeg participe au processus de révision dans le cadre d'un dialogue distinct. La CCN fera aussi participer les Algonquins de Pikwakanagan.

Élus

Des rencontres avec des élus de la région des niveaux municipal, provincial et fédéral ont lieu lors des phases 1 et 3. Les élus de la région seront informés du processus de révision et des résultats à toutes les phases.

Experts et partenaires de la région

On tiendra des rencontres avec les intervenants suivants : groupes d'intérêt; personnel municipal (Ville de Gatineau, Ville d'Ottawa et municipalités de Chelsea, de La Pêche et de Pontiac); représentants de ministères provinciaux (ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs et ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Québec); représentants d'organismes régionaux (MRC des Collines-de-l'Outaouais, Société de transport de l'Outaouais et Transcollines).

Phase 1 : Rapport de consultation

Octobre et novembre 2017

Activités de consultation – Phase 1

Réunion et atelier du CCP

Date et heure : 12 octobre 2017, de 18 h à 20 h
Lieu : Centre des visiteurs du parc de la Gatineau
Formule : atelier
Participation : 15 membres

Consultations publiques

Ottawa

Date et heure : 19 octobre 2017, de 18 h à 20 h
Lieu : Hôtel Delta d'Ottawa
Formule : atelier
Participation : 120 personnes

Gatineau

Date et heure : 1^{er} novembre 2017, de 18 h à 20 h
Lieu : Hôtel Crown Plaza Gatineau-Ottawa
Formule : atelier
Participation : 60 personnes

Consultation en ligne

Date : du 19 octobre au 14 novembre 2017
Formule : sondage à questions ouvertes
Participation : 1152 réponses au sondage

Communautés autochtones

Kitigan Zibi Anishinabeg (octobre 2017)
Algonquins de Pikwakanagan (novembre 2017)

Experts et partenaires de la région

Date et heure : 11 décembre 2017, de 18 h à 20 h
Lieu : Centre des visiteurs du parc de la Gatineau
Formule : présentation et discussion
Participation : 13 personnes

Élus de la région

Date et heure : 14 décembre 2017, de 18 h à 20 h

Lieu : Centre des visiteurs du parc de la Gatineau

Formule : présentation et discussion

Participation : 8 personnes

Un compte rendu de cette rencontre se trouve dans l'Annexe C.

Invitations et promotion

La consultation publique a été annoncée sur le site Web et les comptes de médias sociaux de la CCN. Des gazouillis ont été publiés durant les deux ateliers tenus à Gatineau et à Ottawa. De plus, des annonces ont été publiées dans les éditions électroniques des quotidiens *Le Droit* et *Ottawa Citizen* avant les ateliers. On a aussi utilisé des messages commandités, des publicités Facebook et Google AdWords pour annoncer les activités.

Une invitation par courriel a été envoyée aux adresses figurant sur les listes de distribution de la Division des affaires publiques (plus de 5 000 adresses), lesquelles regroupent les intervenants suivants :

- Associations de résidants
- Groupes d'intérêt
- Individus

Une invitation aux médias a été envoyée durant la semaine du 16 octobre 2017.

Faits saillants des consultations – Phase 1

Dans le sondage en ligne et lors des ateliers de consultation publique, on a demandé aux participants de répondre à trois questions touchant les thèmes suivants :

- Conditions, possibilités et enjeux actuels
- Imaginer le parc de la Gatineau dans 50 ans
- Questions sur la vision du parc de la Gatineau des 50 prochaines années

Les pages qui suivent présentent un résumé de haut niveau des commentaires reçus dans le cadre du sondage en ligne, des consultations en personne, des réunions du CCP, des rencontres avec les élus de la région et des discussions avec les groupes de la région.

Commentaires reçus

- Le parc doit demeurer un lieu de conservation de la nature.
- On devrait limiter le développement urbain dans le parc et à ses abords.
- On devrait améliorer l'accès au parc et réduire la circulation automobile dans le parc.
- Le parc pourrait avoir une fonction éducative.
- Tout le monde devrait pouvoir accéder au parc et en profiter.
- On devrait chercher un équilibre entre durabilité et usage récréatif.
- Le parc devrait être protégé au moyen de mécanismes légaux.

Résultats des consultations – Phase 1

Conditions, possibilités et enjeux actuels

Question 1 : D'après vous, quels sont les possibilités et les enjeux liés au parc de la Gatineau qui sont les plus importants et qui devront être abordés?

Lorsqu'on a demandé au public quels étaient les possibilités et les enjeux les plus importants liés au parc de la Gatineau, l'idée qui est ressortie le plus souvent était qu'on devrait protéger et préserver le parc de la Gatineau et sa faune et limiter le développement urbain dans le parc et à ses abords. Plusieurs répondants ont aussi indiqué qu'il était important de trouver un équilibre entre conservation et usage récréatif.

Lors de l'analyse des réponses, on a constaté que la question qui a été le plus souvent soulevée (25 p. 100 des réponses fournies en ligne et 13 p. 100 des réponses fournies en personne) était qu'on devrait veiller à la conservation du parc de la Gatineau et de sa faune pour l'avenir.

Ce thème est aussi ressorti dans d'autres réponses connexes, par exemple :

- limiter le développement urbain dans le parc et à ses abords (15 p. 100 des réponses);
- trouver un équilibre entre conservation et usage récréatif (13 p. 100 des réponses);
- limiter ou réduire la circulation automobile dans le parc (13 p. 100 des réponses).

Thème	Exemples de commentaires
Veiller à la conservation du parc et de la faune	« Il faut un plan qui protège le parc et la faune qui y vit et préserver ce lieu pour les générations futures, comme mes enfants. » « S'il vous plait, protégez cette précieuse réserve naturelle. La possibilité la plus importante est que la CCN veille à ce que les écosystèmes et la biodiversité du parc demeurent intacts. » « Relier la faune aux écosystèmes appropriés de l'extérieur du parc. »
Limiter le développement urbain	« On ne devrait pas trop développer le parc. Son atout le plus précieux est de permettre de s'évader de la ville à proximité. Le cadre naturel et la possibilité d'y faire de la randonnée ou du ski de fond sont des aspects magnifiques sur lesquels on ne devrait pas empiéter. » « Maintenez le parc de la Gatineau dans un état le plus naturel possible, sans hôtel, restaurant ou commerce sur son territoire. »
Trouver un équilibre entre durabilité et usage récréatif	« Mettre à profit l'accès à la beauté naturelle du parc sans laisser celle-ci se faire envahir par les humains qui abîment les écosystèmes. » « Encourager l'usage responsable et respectueux de cette ressource unique par un grand nombre de citoyens d'Ottawa-Gatineau, qui comptent sur l'accès au parc pour leur santé mentale, physique et spirituelle. » « L'utilisation du parc doit se faire de manière durable, mais il doit continuer de permettre et de favoriser la pratique des diverses activités qui ont lieu dans le parc. »
Limiter ou réduire la circulation automobile	« Limiter la circulation des véhicules pour permettre la pratique sécuritaire du cyclisme. » « J'aimerais qu'il y ait une navette permettant aux gens de délaissier leurs voitures. »

« On devrait interdire l'accès des véhicules motorisés dans le parc, sauf les autobus ou les autres transports publics. »

Un autre thème récurrent concernait l'usage récréatif et l'usage accru ou amélioré du parc à des fins récréatives, principalement en ce qui concerne l'utilisation des sentiers. Les réponses liées à ce thème comprenaient notamment :

- augmenter le nombre de sentiers de vélo (7 p. 100 des réponses);
- augmenter le nombre de sentiers en général (6 p. 100 des réponses);
- entretenir les sentiers (5 p. 100 des réponses).

Thème	Exemples de commentaires
Augmenter le nombre de sentiers de vélo	« Mobiliser le milieu du vélo de montagne et accroître l'accès aux sentiers. S'associer avec le milieu du vélo de montagne pour rendre les sentiers durables. » « De plus en plus de sentiers de vélo de montagne durables. Le nombre d'utilisateurs ne fait qu'augmenter, ce qui peut entraîner des conflits avec les autres utilisateurs et une surutilisation de certains sentiers. » « Je crois vraiment que le parc de la Gatineau devrait encourager le vélo de montagne et offrir plus de sentiers en piste simple destinés aux utilisateurs débutants et intermédiaires. Et non aux experts! »
Augmenter le nombre de sentiers en général	« Élargir l'accès à l'extrémité ouest du parc, peut-être en y ajoutant des sentiers pour encourager la randonnée pédestre, le ski de fond et le cyclisme. Un autre point d'entrée comprenant un stationnement et un accès aux pistes aiderait. » « Agrandir le réseau de sentiers pour y intégrer les sentiers non officiels existants. Ces sentiers offriraient des options supplémentaires pour la course et la randonnée en été et plus d'options pour la marche et la raquette en hiver. » « Le parc est un coin de nature incroyable et un des meilleurs attraits de la région. Il faut continuer de bien l'entretenir, mais il faut agrandir le réseau de sentiers. »
Entretien des sentiers	« Les activités récréatives de plein air, comme la randonnée pédestre, le vélo de

montagne, le ski de fond, les sports de pagaie et la baignade, devraient être prioritaires. L'entretien des installations et des sentiers servant à ces activités devrait être de la première importance. »

« Communiquer aux usagers des sentiers de marche ou de vélo de ramasser les ordures ou les déchets qu'ils trouvent sur leur passage. »

« Continuer de tracer les sentiers pour le ski de fond classique et de patin en hiver.

Imaginer le parc de la Gatineau en 2067

Question 2 : À quoi voulez-vous que le parc de la Gatineau ressemble en 2067 (dans 50 ans)?

Lorsqu'on leur a demandé à quoi ils voulaient que le parc ressemble dans 50 ans, les participants ont fait part de leurs idées sur la conservation et les effets sur l'environnement, ainsi que sur la protection de la nature. Bon nombre de répondants ont aussi affirmé qu'ils aimeraient qu'il y ait moins de véhicules dans le parc, voire aucun. D'autres participants ont au contraire insisté sur l'importance d'accroître l'accès au parc.

Par exemple, plusieurs participants ont abordé le thème de la conservation et des effets sur l'environnement et défendu les idées selon lesquelles le parc de la Gatineau devrait être :

- un lieu de conservation et de préservation de la nature (16 p. 100 des réponses);
- un lieu comptant peu ou pas de véhicules, ou aucun véhicule à essence (11 p. 100 des réponses);
- un lieu sans commerce ni aménagement d'infrastructures (8 p. 100 des réponses);
- un lieu plus propre et écologique (6 p. 100 des réponses).

Thème	Exemples de commentaires
Un lieu de conservation de la nature	« Ce doit être le plus naturel possible. Un paradis pour la faune, les plantes indigènes, les randonneurs, les fondeurs, les baigneurs et les photographes de la nature. » « Un milieu presque vierge où mes descendants pourront admirer la flore et la faune naturelles de la forêt laurentienne. » « J'aimerais que cet endroit soit préservé pour les générations futures tel qu'il est aujourd'hui. C'est ce qui est le plus important. »
Un lieu comptant peu ou pas de véhicules, ou aucun véhicule à essence	« Semblable à ce qu'il est aujourd'hui, mais peut-être que l'usage des véhicules motorisés personnels devrait être davantage limité sur les promenades (p. ex. durant le Coloris automnal). » « Moins axé sur la voiture. Plus nature. » « Orienté sur les technologies vertes (p. ex. autobus électriques ou à pile à combustible qui transportent les gens dans le parc, plutôt que celui-ci soit envahi de voitures – particulièrement à l'automne!). »
Un lieu sans commerce ni aménagement d'infrastructures	« Une aire de conservation se trouvant dans le même état qu'aujourd'hui pour nos enfants, nos petits-enfants et ainsi de suite. Ne transformez pas le parc en un secteur résidentiel. Ce serait vraiment dommage. » « Y réduire au minimum le développement urbain (p. ex. aucune autre résidence privée), et toute amélioration devrait être axée sur les visiteurs et avoir une incidence minimale sur les écosystèmes du parc. » « Un paradis protégé pour le plaisir des résidents de la région de la capitale. Le développement urbain n'empiète pas sur ce territoire. »
Un lieu plus propre et écologique	« J'aimerais que le parc de la Gatineau soit plus écologique qu'il l'est actuellement. J'aimerais que la préservation écologique encadre toute décision prise au sujet des nouveaux projets touchant le parc. »

« Espace vert, davantage qu'il l'est aujourd'hui, et plus propre. »

« Lieu plus écologique et des arbres en meilleure santé. »

L'usage récréatif a constitué un autre thème récurrent, les répondants ayant mentionné qu'ils aimeraient que le parc de la Gatineau :

- compte plus de sentiers ou des sentiers améliorés (9 p. 100 des réponses);
- soit un lieu destiné au cyclisme et au vélo de montagne (9 p. 100 des réponses);
- soit un lieu destiné aux activités récréatives en général (9 p. 100 des réponses);
- soit un lieu destiné au ski (8 p. 100 des réponses).

Thème	Exemples de commentaires
Plus de sentiers ou des sentiers améliorés	« Un parc comptant un réseau de sentiers beaucoup plus vaste accessible toute l'année et plus d'installations (p. ex. refuges et yourtes pour usage quotidien et pouvant être réservés pour la nuit), offrant des programmes (p. ex. tours guidés, introduction au camping et à la raquette pour les nouveaux Canadiens et les enfants) et accessible aux personnes qui n'ont pas de véhicule (p. ex. transport en commun desservant le Centre des visiteurs et les stationnements). » « Réseau élargi de sentiers pour le vélo de montagne et la randonnée pédestre. » « En grande partie semblable à ce qu'il est actuellement, mais j'aimerais qu'on aménage plus de sentiers dans la section nord-ouest du parc, près du lac La Pêche, et qu'on aménage plus de sentiers. »
Un lieu destiné au cyclisme et au vélo de montagne	« Je veux que le parc de la Gatineau soit un lieu pour les cyclistes d'abord, et pour les voitures ensuite. Ce devrait être un endroit où les gens viennent pour faire du vélo et profiter du parc et pas seulement pour y faire un tour et rentrer. En 2067, la promenade est une route à péage où les automobilistes doivent avoir leur laissez-passer saisonnier! »

	« Identique à ce que c'est aujourd'hui, mais comptant plus d'accès pour le vélo de montagne. »
	« Un réseau de pistes simples pour le vélo de montagne et la randonnée pédestre reliant le nord et le sud du parc (rouvrir le sentier no 10?). Un départ de sentier dédié au vélo de montagne au nord et au sud du parc (Camp Fortune, P19?). »
Un lieu destiné aux activités récréatives en général	« Une destination récréative toute l'année qui permet aussi de préserver le milieu naturel. »
	« Un territoire où la nature est relativement intacte et où les gens peuvent pratiquer des activités récréatives non motorisées. »
	« Un lieu favorable aux personnes qui l'utilisent à des fins récréatives, parce qu'on reconnaît la valeur et l'importance qu'accordent ces usagers au succès du parc. Mis à part quelques agents de protection de la nature, personne ne s'intéresse à un parc qu'on ne peut pas utiliser. »
Un lieu destiné au ski	« Les services offerts dans le parc vont évoluer en raison des changements météorologiques. Il faudra trouver des façons d'appuyer la pratique du ski pour conserver ce service. »
	« Je ne serai plus là, mais je veux que mes arrière-petits-enfants puissent profiter de la nature comme je peux le faire – ski de fond, boisés ouverts et nombreux sentiers en nature. »
	« Naturel, accessible sur les plans physique et économique, peu axé sur la technologie, tranquille, sans éléments commerciaux et comptant des sentiers de randonnée, de ski de fond et de raquette protégés et entretenus. »

Enfin, un autre thème récurrent concernait l'accessibilité du parc et la facilité pour les gens d'y accéder. Certains participants ont simplement mentionné qu'ils souhaitaient que le parc soit un lieu accessible à tous (10 p. 100 des réponses) et

accessible par de meilleures options de transport ou de transport en commun (7 p. 100 des réponses).

Questions sur la vision du parc de la Gatineau des 50 prochaines années

Question 3 : Quels sont les trois mots que vous aimeriez lire dans l'énoncé de vision?

Dans le cadre des ateliers et du sondage qui ont eu lieu durant l'automne 2017, on a demandé aux participants de proposer des mots qui, pour eux, illustrent l'avenir du parc des 50 prochaines années. Voici les mots ou les concepts qui sont ressortis le plus souvent.



Le parc de la Gatineau est important pour moi parce que... (affiche)

Durant les ateliers, une grande affiche a été installée au milieu de la salle. On a demandé aux participants d'écrire leurs idées sur un papillon adhésif et de le coller sur l'affiche. Ils ont indiqué que le parc de la Gatineau était important pour eux pour les raisons suivantes :

- il offre des possibilités d'activités récréatives (36 réponses);
- il permet de profiter de la nature (10 réponses);
- il est situé près de chez moi (10 réponses);

- la conservation des habitats est importante (10 réponses);
- il est accessible (8 réponses).

La beauté du parc, sa fonction de conservation, les possibilités de sensibilisation qu'il procure et son rôle dans le domaine du patrimoine ont aussi été mentionnés dans les réponses des participants.

Autres commentaires (sondage en ligne)

Question 4 : Veuillez écrire tout commentaire que vous aimeriez transmettre.

Voici un résumé des autres commentaires fournis par les participants au sondage en ligne :

- Un grand nombre de participants ont affirmé que le parc de la Gatineau contribue de manière importante à la qualité de vie dans la région de la capitale du Canada. Ces répondants ont souligné à quel point il est important de garder et d'entretenir cet espace vert
- Plusieurs répondants se sont dits préoccupés par les pressions qu'exercent les promoteurs immobiliers dans les environs du parc et ont demandé que ce type d'activités commerciales soit limité. Plusieurs ont mentionné les pressions qu'engendre le développement urbain sur le parc.
- Plusieurs répondants ont soutenu que le parc de la Gatineau devrait devenir un parc national protégé et faire l'objet d'une protection législative.
- Selon bon nombre de répondants, la vision du parc de la Gatineau devrait comprendre un élément concernant la conservation et le respect de l'environnement. À cet égard, les répondants ont aussi souligné l'importance de trouver un équilibre entre protection écologique et accessibilité pour tous les usagers.
- Beaucoup de répondants ont suggéré de limiter le nombre de véhicules motorisés dans le parc et d'y rendre plus accessibles les services de navette. D'autres ont suggéré que des frais soient imposés pour limiter la circulation automobile et augmenter les fonds destinés au parc.
- Beaucoup de répondants ont recommandé l'aménagement de sentiers en piste simple pour le vélo de montagne et demandé des sentiers mieux aménagés.
- Les répondants ont fait plusieurs suggestions concernant l'amélioration des installations (y compris une meilleure signalisation et une meilleure information sur le site Web de la CCN) et des services destinés aux familles et aux autres usagers.

Phase 2 : Rapport de consultation, avril et mai 2018

Activités de consultation et de participation — Phase 2

Forum sur le Plan directeur du parc de la Gatineau : expériences, idées et défis communs

Date et heure : 25 avril 2018, de 18 h 30 à 20 h 30

Lieu : Labo d'urbanisme de la CCN

Formule : présentations et discussion avec les conférenciers suivants :

- **Stephen Woodley**, coprésident, groupe de travail mixte sur la biodiversité et les aires protégées, Union internationale pour la conservation de la nature
- **Heather Clish**, directrice, Politique de conservation et de loisirs, Appalachian Mountain Club
- **Alaric Fish**, gestionnaire, Planification et développement, municipalité de Canmore
- **Mélanie Lelièvre**, directrice générale, Corridor appalachien

Participation : 150 personnes (en personne), 283 (YouTube) : 433.

Réunion et atelier du CCP

Date et heure : 18 avril 2018, de 17 h 30 à 19 h 30

Lieu : Labo d'urbanisme de la CCN

Formule : atelier

Participation : 10 personnes

Consultations publiques

Gatineau

Date et heure : 30 avril 2018, de 18 h à 20 h

Lieu : Hôtel Best Western, Gatineau

Formule : atelier

Participation : 30 personnes

Ottawa

Date et heure : 2 mai 2018, de 18 h à 20 h

Lieu : Labo d'urbanisme de la CCN

Formule : atelier

Participation : 72 personnes

Chelsea

Date et heure : 3 mai 2018, de 18 h à 20 h

Lieu : Camp Fortune

Formule : atelier

Participation : 80 personnes

Pontiac

Date et heure : 7 mai 2018, de 18 h à 20 h

Lieu : Centre communautaire de Luskville

Formule : atelier

Participation : 17 personnes

La Pêche

Date et heure : 10 mai 2018, de 18 h à 20 h

Lieu : Complexe sportif de La Pêche

Formule : atelier

Participation : 6 personnes

Consultation en ligne

Date : du 30 avril au 21 mai 2018

Formule : sondage

Participation : 1054 réponses au sondage

Communautés autochtones

Kitigan Zibi Anishinabeg (mars 2018 et avril 2018)

Experts et partenaires de la région

Date et heure : 15 juin 2018, de 10 h à 11 h 30

Lieu : Centre des visiteurs, 33, chemin Scott, Chelsea

Formule : atelier

Participation : 10 personnes

Élus de la région

Les élus de la région ont été informés du processus et des résultats des consultations et ont été invités à participer à une deuxième ronde de consultations publiques.

Les élus énumérés ci-après ont participé à une ou à plusieurs des dernières consultations :

William Amos, député de Pontiac
Caryl Green, mairesse de Chelsea
Guillaume Lamoureux, maire de La Pêche
Francis Beausoleil, conseiller municipal, La Pêche

Invitations et promotion

La consultation publique a été annoncée sur le site Web et les comptes de médias sociaux de la CCN. Des gazouillis ont été publiés durant les ateliers tenus à Gatineau, Ottawa, Chelsea, Pontiac et La Pêche. De plus, des annonces ont été publiées dans les éditions électroniques des quotidiens *Le Droit* et *Ottawa Citizen* avant les ateliers. On a aussi utilisé des messages commandités, des publicités Facebook et Google AdWords pour annoncer les activités.

Une invitation par courriel a été envoyée aux adresses figurant sur les listes de distribution de la Division des affaires publiques, lesquelles regroupent les intervenants suivants :

- Associations de résidants
- Groupes d'intérêt
- Individus

Une invitation aux médias a été envoyée le 19 avril 2018.

Formules des consultations

Consultations en personne

À l'arrivée des participants, on les a invités à s'asseoir à l'une des tables. À chacune d'elle se trouvait un employé de la CCN chargé d'agir comme modérateur durant l'atelier. Après une brève présentation de la révision du Plan directeur du parc de la Gatineau, les participants ont pris part à deux activités durant lesquelles ils ont pu évaluer et commenter les éléments suivants :

- l'énoncé de vision préliminaire du Plan directeur du parc de la Gatineau;
- les orientations stratégiques préliminaires du Plan directeur du parc de la Gatineau.

Pour l'activité portant sur l'énoncé de vision, on a fourni à chacun des participants une copie de l'énoncé et de ses 15 sous-éléments. Réunis autour d'une grande feuille divisée en quatre sections (entièrement satisfait; satisfait; insatisfait; entièrement insatisfait), les participants de chaque table ont discuté des avantages et des lacunes de chaque élément de la vision et les ont évalués en utilisant des étiquettes. On leur a aussi fourni des papillons adhésifs sur lesquels ils pouvaient fournir des commentaires plus détaillés sur la vision.

Pour l'activité portant sur les orientations stratégiques, on a fourni aux participants quatre grandes feuilles (une par objectif) divisées en deux sections (d'accord et en désaccord), ainsi qu'un ensemble de cartes (une pour chaque orientation stratégique). Les participants ont discuté de l'endroit où placer chaque orientation stratégique et ont aussi fourni d'autres commentaires au moyen de papillons adhésifs.



Sondage en ligne

Le sondage en ligne était divisé en deux sections reflétant les activités de la consultation en personne. Dans la première section, on demandait aux répondants de lire l'énoncé de vision et ses sous-éléments, puis d'évaluer leur niveau de satisfaction quant à l'énoncé dans son ensemble au moyen d'une échelle de cinq points (très insatisfait, insatisfait, ni satisfait ni insatisfait, satisfait et très satisfait). On demandait aussi aux répondants de fournir d'autres commentaires dans une zone de texte ouverte.

Dans la deuxième section, on demandait aux répondants de lire chacune des orientations stratégiques et d'indiquer s'ils étaient d'accord ou en désaccord avec leur contenu. On demandait aussi aux répondants de fournir des commentaires dans une zone de texte ouverte sur des aspects importants qui auraient été oubliés selon eux.

Faits saillants des consultations – Phase 2

Dans le sondage en ligne et lors des ateliers de consultation publique, on a demandé aux participants d'évaluer et de commenter les éléments suivants :

- l'énoncé de vision préliminaire du Plan directeur du parc de la Gatineau;
- les orientations stratégiques préliminaires du Plan directeur du parc de la Gatineau.

Les pages qui suivent présentent un résumé de haut niveau des commentaires reçus dans le cadre du sondage en ligne, des consultations en personne, des réunions du CCP, des rencontres avec les élus de la région et des discussions avec les groupes de la région.

Commentaires reçus

- **En général, le niveau de satisfaction à l'égard de l'énoncé de vision dans son ensemble est très élevé.**
- **Les orientations stratégiques obtiennent le même niveau d'adhésion, lequel est quasi unanime pour les quatre objectifs.**
- Les participants appuient particulièrement les efforts visant à faire participer de façon significative les groupes autochtones et à mieux faire connaître l'histoire, la culture et les traditions anishinabées.
- Les points de vue sont polarisés en ce qui concerne l'objectif prépondérant du parc. Certains le voient principalement comme un lieu destiné aux activités récréatives de plein air, alors que d'autres le voient principalement comme une aire naturelle à protéger, plus précisément contre le développement urbain et la surutilisation.
- Les participants encouragent la CCN à trouver des façons nouvelles et novatrices de mieux protéger le parc de différentes menaces, dont l'activité humaine, les espèces envahissantes et les changements climatiques.
- Certains participants sont d'avis que la vision et les orientations stratégiques manquent de clarté, ce qui se traduit par un sentiment d'incertitude quant à leurs implications pratiques.
- Les éléments que les participants ont le plus souvent mentionnés comme devant être améliorés sont les suivants :

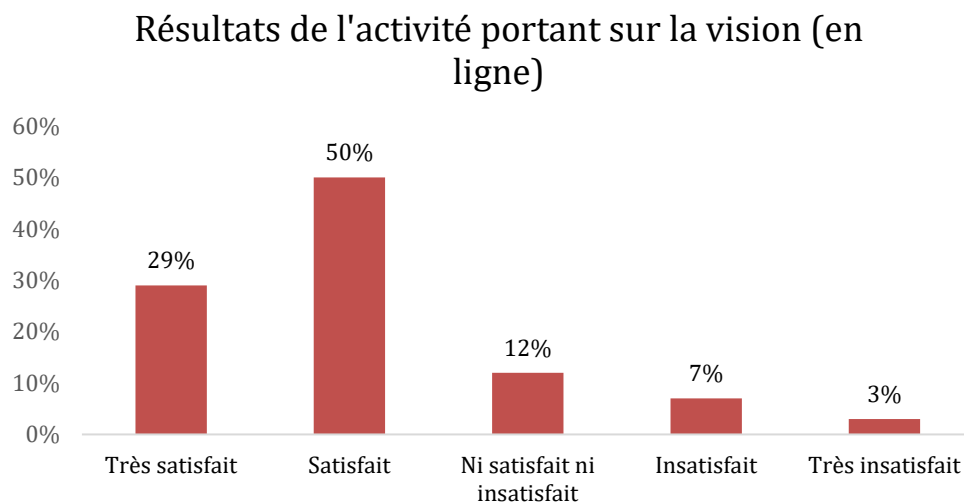
- la forme courte de l'énoncé de vision;
- l'élément de la vision concernant l'accessibilité;
- l'élément de la vision concernant les propriétés privées;
- l'orientation stratégique concernant les résidences officielles;
- l'orientation stratégie concernant la grille tarifaire équitable.

Résultats des consultations

Énoncé de vision

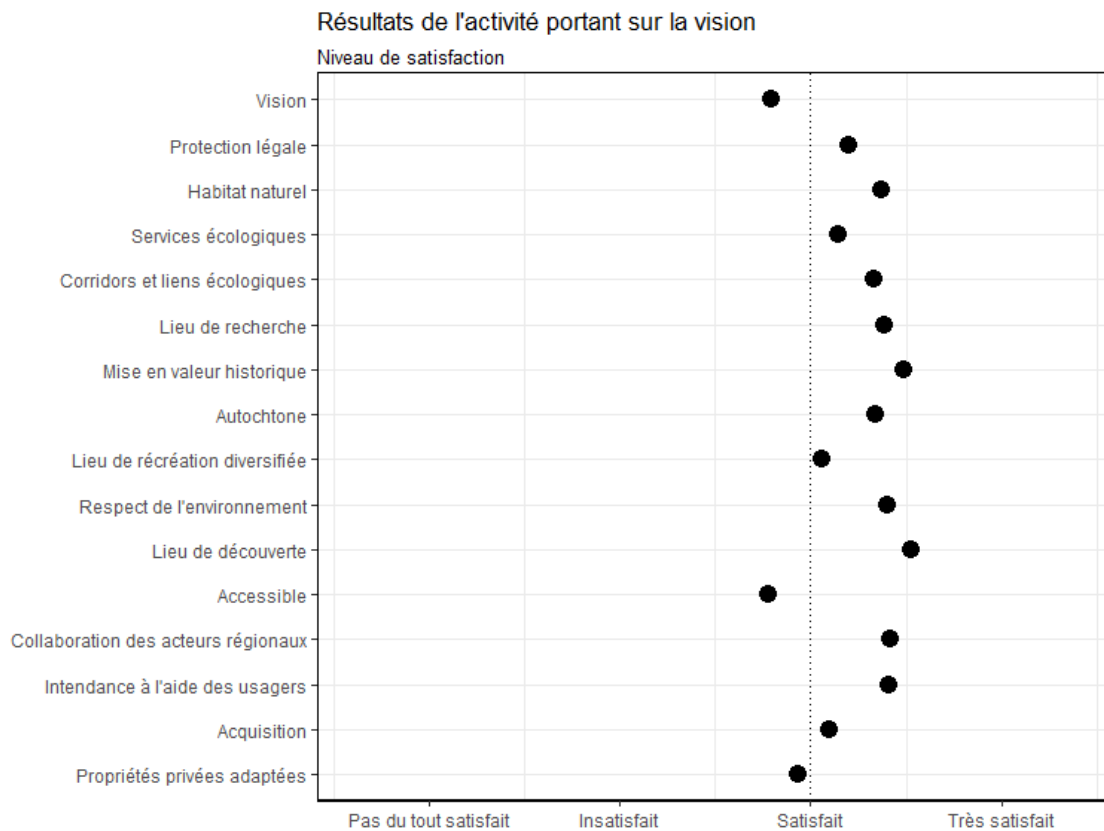
De manière générale, le niveau de satisfaction à l'égard de l'énoncé de vision était très élevé. Soixante-dix-neuf pour cent des répondants au sondage en ligne ont indiqué qu'ils étaient satisfaits ou très satisfaits de l'énoncé de vision (*voir la figure 1*), et en moyenne, le niveau de satisfaction des participants aux consultations en personne concernant la vision et ses sous-éléments était similaire (*voir la figure 2*).

Figure 1



La nature plus participative de l'activité de consultation en personne a permis de dresser un portrait plus détaillé des attitudes à l'égard de la vision et de ses sous-éléments descriptifs, comme on peut le voir à la figure 2.

Figure 2



Nota : Les réponses ont été converties en chiffres, sur une échelle de 1 à 4, à partir desquels une moyenne a été établie pour chaque élément de la vision.

L'énoncé de la vision d'ensemble, de même que l'énoncé sur l'accessibilité et celui sur les propriétés privées adaptées à un parc de conservation ont obtenu un niveau de soutien un peu plus faible de la part des participants aux consultations en personne.

Certains commentaires écrits recueillis durant les ateliers mettaient en lumière les sources d'insatisfaction concernant ces trois aspects, et des commentaires recueillis lors du sondage en ligne rejoignaient ces commentaires. En voici un résumé.

Vision

Le commentaire qui a été le plus souvent formulé par les participants concernant la vision (énoncé court et énoncé complet) était qu'elle ne rendait pas adéquatement le rôle du parc en tant que lieu récréatif en nature.

De nombreux participants avaient l'impression que la vision était trop axée sur la conservation et pas suffisamment sur les nombreuses activités qui font partie intégrante de l'expérience que la plupart des gens ont du parc. Ils ont exprimé le souhait de voir dans l'énoncé de vision des mentions plus significatives et fréquentes de l'activité humaine, qui mettent en valeur le rôle du parc dans la pratique d'activités de plein air, l'entraînement physique et l'adoption d'un mode de vie sain.

Inversement, certains participants, quoique moins nombreux, étaient d'avis que l'énoncé de vision devrait mettre encore davantage l'accent sur la conservation et la protection, et d'autres ont indiqué expressément qu'ils aimeraient qu'on réduise l'utilisation du parc à des fins récréatives.

La plus grande partie des autres commentaires relatifs à l'énoncé de vision concernaient la formulation de l'énoncé, principalement sur le plan stylistique.



Accessibilité

En ce qui concerne l'énoncé portant sur l'accessibilité, des répondants se sont demandé ce que cela pouvait impliquer et ont attiré l'attention sur des questions qui selon eux devaient être traitées.

Des participants se sont dits préoccupés par la forte circulation automobile dans le parc et ont fait un certain nombre de propositions pour la limiter. Ces propositions

vont de l'interdiction complète de certains véhicules ou de l'accès des véhicules à certaines heures de la journée seulement à des options de transport en commun ou des navettes plus facilement accessibles ou plus pratiques.

On a aussi proposé le transport en commun et les navettes comme solutions à un autre problème soulevé par les participants: l'accès juste et équitable au parc. Certains s'inquiétaient du fait que les personnes qui n'ont pas accès à une voiture ou qui n'ont pas les moyens de payer les frais d'accès ne puissent pas profiter du parc. D'autres se demandaient comment on répondrait aux besoins des visiteurs handicapés et ont demandé que le principe de l'accessibilité universelle soit explicitement énoncé dans la vision.

Propriétés privées adaptées

La majorité des commentaires portant sur la question des propriétés privées dans le parc faisaient état d'un sentiment commun de malaise ou d'opposition à l'établissement de commerces et de résidences dans le parc. Certains ont dit souhaiter que la CCN achète le plus rapidement possible les propriétés privées existantes, alors que d'autres ont simplement affirmé qu'ils s'opposaient à toute expansion de la propriété privée dans le parc, le pourtour du lac Meech constituant un secteur particulièrement sensible.

Voici quelques exemples de commentaires :

Thème	Exemples de commentaires
Vision	« Il manque un lien avec la fonction récréative du parc. » « L'énoncé de vision est trop verbeux. » « L'énoncé de vision devrait porter sur les activités récréatives – un des usages les plus populaires du parc. »
Accessibilité	« Davantage de transport en commun (particulièrement durant l'hiver) permettrait d'augmenter grandement l'accessibilité du parc et aiderait ceux qui ne peuvent s'y rendre facilement à pratiquer différentes activités récréatives. » « Ma suggestion est de diviser ce concept en deux points : 1) rendre le parc accessible et accueillant pour un spectre socioéconomique plus large (services, installations, accès, familles, faible revenu, première expérience en nature sauvage); 2) prioriser le transport durable et

	équitable pour accéder au parc (transport en commun, marche, vélo). » « Afin de protéger l'environnement de la pollution et du bruit, le parc devrait être fermé à la circulation toute l'année ou au moins jusqu'à midi. On peut se rendre à la plupart des points d'accès à partir des stationnements. En cette période de changements climatiques, ça n'a pas de sens de permettre aux véhicules motorisés d'accéder au parc. »
Propriétés privées adaptées	« J'aimerais qu'il y ait plus de restrictions concernant l'usage résidentiel et commercial du parc. » « Les propriétés privées sont en conflit avec l'objectif du parc – tous les plans indiquent qu'elles devraient être éliminées. » « J'admets que les propriétaires et les locataires doivent prendre soin du parc, mais la CCN ne peut être trop sévère. Certains étaient propriétaires de leur maison avant la création du parc. Ces propriétaires d'un héritage doivent être traités avec respect. » « Il ne devrait y avoir aucun propriétaire privé sur les propriétés du parc qui ne vit pas déjà là! » « J'aimerais que l'énoncé concernant le rôle des résidents du parc dans la protection et le respect de l'écologie du parc soit renforcé. J'aimerais aussi que cesse la construction de propriétés privées et que les autorités du parc achètent les propriétés privées afin de réduire la portion du territoire qui est de propriété privée. »

Commentaires généraux sur la vision

Les paragraphes qui suivent résument les autres questions qui ont été le plus souvent soulevées dans les boîtes de texte ouvertes et sur les papillons adhésifs.

Clarté

Un grand nombre de participants ont demandé des précisions et des clarifications sur la signification et les implications pratiques de l'énoncé de vision et de ses sous-éléments. Certaines de ces demandes faisaient précisément référence à ce que certains jugeaient comme une utilisation inutile de jargon, alors que d'autres faisaient état d'une incertitude quant à la façon dont l'énoncé pourrait se traduire dans les politiques et les actions.

Par exemple, certains craignaient que la référence à la « prospérité régionale » et aux « commerces » soit une manière voilée d'ouvrir la porte à une commercialisation accrue. D'autres ont simplement affirmé que la signification de plusieurs passages n'était pas claire ou était vague et que ces passages portaient à différentes interprétations. Ainsi, l'opposition semblait être associée à de l'appréhension quant aux résultats possibles plutôt qu'être une opposition catégorique à l'esprit de l'énoncé même.

Participation autochtone

Un grand nombre de répondants ont souligné qu'il était important pour eux que la CCN donne suite à son engagement de veiller à ce que la culture anishinabée fasse partie intégrante du parc. Ils ont exprimé clairement le désir de voir cet engagement se traduire par un dialogue soutenu avec les Anishinabés et par des mesures concrètes et significatives.

Protection par la loi

L'élément de la vision qui énonce que le parc et ses attraits seront protégés par la loi a soulevé un certain nombre de commentaires de la part des participants. Plusieurs ont demandé que ce passage soit clarifié et renforcé. D'autres ont affirmé que le parc de la Gatineau devrait être désigné parc national afin qu'il puisse bénéficier du plus grand niveau de protection offert aux parcs au Canada.

Le parc comme laboratoire

Un certain nombre de répondants ont ajouté diverses restrictions à cet élément de la vision, soit :

- que l'on utilise des pratiques de recherche durables;
- que les visiteurs participent à la collecte de données;
- que les résultats soient publiés et communiqués au public;
- que ces activités soient surveillées afin de s'assurer qu'elles n'entraînent pas d'effets nuisibles sur l'environnement.

Modes de transport

Certains répondants ont affirmé qu'ils n'étaient pas à l'aise avec le passage de la vision concernant les modes de transport pour accéder au parc. Parmi eux, plusieurs ont demandé que l'énoncé de vision précise que ces modes de transport devraient être respectueux de l'environnement, alors que d'autres ont affirmé qu'ils souhaitaient que l'on réduise la circulation. De la même façon, plusieurs répondants ont démontré de l'intérêt à l'égard de divers moyens pour réduire la circulation dans le parc, y compris les navettes et les options de transport en commun.

Corridors écologiques

Des participants ont dit appuyer l'établissement et l'entretien de corridors écologiques et ont recommandé que l'on mette l'accent sur les avantages qu'ils procurent.

Activités éducatives

La possibilité de faire des activités éducatives un élément plus important de l'offre du parc, tant en ce qui a trait aux pratiques de conservation qu'à l'héritage historique et culturel du parc, a suscité de l'enthousiasme chez les participants.

Voici quelques exemples de commentaires :

Thème	Exemples de commentaires
Clarté	« On ne sait pas vraiment ce qu'est un <i>service écologique</i>, ni si cela est important. » « Que signifie <i>activités exaltantes</i>? Des activités avec des camions monstres ou à vélo? » « La vision n'est pas claire pour moi. Qui le parc vise-t-il à inspirer? Comment pouvons-nous faire ça, puis le mesurer? Et alors, qui peut continuer d'explorer le parc et de profiter de sa beauté? » « La description est difficile à comprendre, car elle contient beaucoup de termes qui doivent être interprétés et qui laissent place à l'interprétation. Selon moi, la vision doit clairement énoncer le double but du parc, soit : a) être un lieu de nature dont le cycle de vie subit le moins d'influence humaine possible et b) un lieu dont peuvent profiter les résidents et les visiteurs de la région.

Participation autochtone	« Une participation significative des Algonquins, de la planification aux emplois, pour faire connaître leur culture. » « Intégrer les Algonquins dans un nouveau centre des visiteurs. » « Accroître la présence des Anishinabés et les programmes sur leur culture, peut-être à des entrées stratégiques et à certains endroits clés du parc pour aider à expliquer la signification et l'importance historiques. »
Protection par la loi	« L'expression <i>protégé par la loi</i> est très vague et doit être précisée. Protégé par la loi de quelle façon? » « Je serais très heureux de voir le parc obtenir une protection légale. J'aimerais qu'il soit désigné parc national. »
Le parc comme laboratoire	« Il faut souligner <i>recherches durables et responsables</i>! Les scientifiques laissent des déchets après la fin des recherches. » « Si le parc acquiert la fonction de laboratoire naturel pour la recherche scientifique, SVP faites participer le public à la collecte de données. Peut-être au moyen d'une application de la CCN? » « Inclure dans l'énoncé que le parc sera un laboratoire naturel où l'on utilise des pratiques respectueuses de l'environnement, qui comprennent des pratiques durables et biologiques qui n'impliquent pas l'introduction d'espèces génétiquement modifiées dans le parc. »
Modes de transport	« La formulation concernant le transport et l'accès au parc devrait encourager et privilégier le transport durable. À l'heure actuelle, l'accès par autobus est très limité et doit être renforcé. » « Les modes de transport devraient être précisés et restreints. Il devrait y avoir un service de navette depuis les stationnements, et les autos devraient être interdites sur les routes. Sinon, un coût d'accès devrait être imposé afin de limiter

	la circulation de masse dans un environnement protégé. »
	« Le n° 11 devrait être formulé comme suit : [...] De nombreux modes de transport respectueux de l'environnement [...] »
Corridors écologiques	« Acheter les terrains à l'extérieur du parc (dans les corridors). » « Il faut mettre l'accent sur les avantages que procurent les corridors écologiques. » « Je crois qu'il faut une loi pour faire du parc de la Gatineau un parc national officiel. Il faut protéger les limites du parc et, tel qu'il est indiqué, encourager les corridors écologiques. »
Activités éducatives et histoire	« Il faut mettre davantage l'accent sur cet aspect. Il s'agit d'une belle occasion d'utiliser le parc de la Gatineau comme lieu d'enseignement sur la conservation et de loisir. » « Histoire géologique, européenne, des Premières Nations, écologique. Plusieurs volets de l'histoire, et pas seulement l'histoire européenne au cours des 200 dernières années. » « Plus d'informations historiques. »

Orientations stratégiques

Comme l'indiquent les figures 3, 4 et 5, les orientations stratégiques proposées ont reçu un accueil extrêmement positif. Le taux moyen d'accord avec les orientations stratégiques était de 91 p. 100 chez les répondants au sondage en ligne et de 86 p. 100 chez les groupes¹ formés lors des consultations en personne.

Toutefois, deux orientations stratégiques diffèrent, ayant reçu comparativement un appui plus faible.

¹ Étant donné que les participants aux consultations en personne devaient débattre des avantages de chaque orientation stratégique, puis fournir une réponse de groupe, nous devons ici faire référence à ces groupes en tant qu'unités d'analyse plutôt qu'aux participants individuels.

1. « Souligner la présence des résidences officielles comme un aspect unique de la fonction du parc de la capitale. » (26 p. 100 des répondants en ligne et 60 p. 100 des groupes aux consultations en personne étaient en désaccord.)
2. « Appliquer une grille tarifaire équitable pour accéder au parc et y pratiquer des activités récréatives. » (35 p. 100 des répondants en ligne et 14 p. 100 des groupes aux consultations en personne étaient en désaccord.)

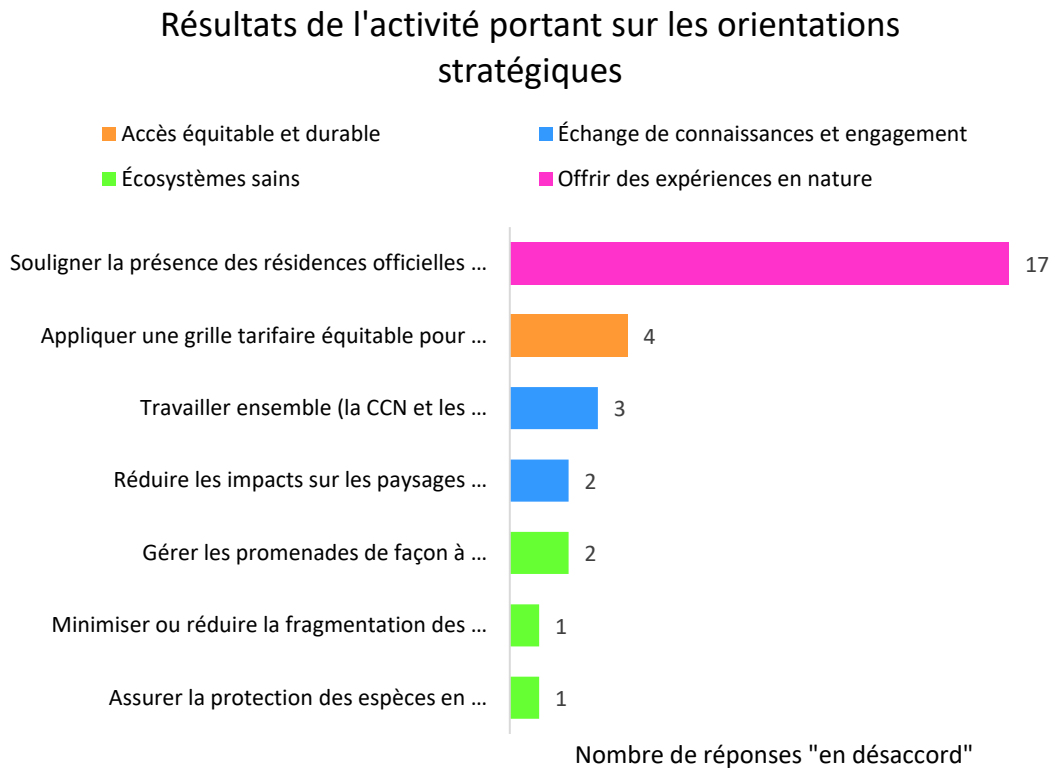


Figure 3

Résultats de l'activité portant sur les orientations stratégiques



Figure 4



Comme pour l'énoncé de vision, les commentaires écrits fournis durant les consultations en personne et dans le cadre du sondage en ligne nous ont aidés à mieux comprendre les raisons sous-jacentes qui pourraient expliquer une part de l'opposition à ces deux orientations stratégiques.

Résidences officielles

Les commentaires sur l'orientation stratégique portant sur les résidences officielles faisaient état des impressions suivantes :

- Les résidences officielles ne sont pas prioritaires dans le contexte de la révision du Plan directeur du parc de la Gatineau.
- Il y a de l'incertitude quant à ce que signifie concrètement le mot « souligner ».
- Il y a de la résistance à l'idée qu'il y ait des résidences (officielles ou privées) dans le parc de la Gatineau.

Selon ces commentaires, certains participants étaient très hésitants à ce que des efforts et des ressources soient consacrés à une cause qu'ils ne voient pas comme faisant partie intégrante des fonctions du parc dans la région de la capitale nationale. Un nombre plus restreint aimerait que l'on rende plus accessibles au public les résidences mêmes ainsi que les terrains où elles se trouvent.

Grille tarifaire équitable

Bien que la majorité des participants étaient d'accord avec cette orientation stratégique, plusieurs autres ont exprimé des réserves concernant l'établissement d'une grille tarifaire, et ce, tant pour des raisons de principes que parce qu'ils s'inquiétaient du manque d'information précise sur la mise en œuvre et le coût final pour les usagers.

Un certain nombre de répondants et de participants ont expliqué qu'ils craignaient que les frais empêchent les résidents et les visiteurs moins fortunés d'accéder au parc et d'en profiter. Plusieurs autres ont simplement affirmé qu'aucuns frais ne devraient être appliqués pour accéder au parc, sans fournir d'explication. Parmi ceux qui s'inquiétaient au sujet de la mise en œuvre, certains ont demandé que le mot « équitable » soit clairement défini, alors que d'autres ont demandé comment les frais s'appliqueraient (p. ex. pour accéder au parc à une entrée désignée, pour le stationnement, pour des usages précis, etc.).

Globalement, les participants qui ont commenté cette question étaient plus enclins à accepter les frais associés à des activités précises (ou aux véhicules) que ceux associés à un simple accès au parc.

Figure 5

Résultats en ligne de l'activité portant sur les orientations stratégiques



Voici quelques exemples de commentaires :

Thème	Exemples de commentaires
Résidences officielles	« Les résidences officielles ne devraient pas se trouver dans le parc. Le parc devrait être axé sur la nature. » « Les résidences officielles devraient être ouvertes à des visites publiques (journées portes ouvertes, etc.). On ne devrait pas ajouter de résidences. Elles ne devraient pas réduire les espaces du parc accessibles aux visiteurs. »

	« Je pense que le parc serait mieux sans les <i>résidences officielles</i>, car cela comprend tout le secteur du lac Mousseau et empêche l'accès au joli corridor des trois lacs. » « Hum... je suis un peu confus au sujet des <i>résidences officielles</i>. On n'en a jamais fait allusion dans la littérature sur le parc auparavant! Qu'impliquerait <i>souligner</i> et pourquoi? »
Grille tarifaire équitable	« Je ne suis pas en faveur des frais pour accéder aux parcs publics. Ils découragent les groupes déjà défavorisés. » « Le parc de la Gatineau est un parc public financé par nos taxes. S'il y a des frais, ils devraient être raisonnables et peu élevés. » « En ce qui concerne le dernier point, <i>appliquer une grille tarifaire équitable pour accéder au parc et y pratiquer des activités récréatives</i>, je crois que le coût pour les usagers devrait être réduit au minimum ou établi selon une échelle mobile faisant en sorte que peu importe leur revenu, les gens puissent avoir accès au parc. » « Je serais en faveur d'une grille tarifaire si les fonds étaient consacrés à l'entretien et à l'amélioration des sentiers. »

Commentaires généraux par objectif

Les sections qui suivent résument les points les plus fréquemment soulevés dans les commentaires recueillis sur chaque objectif et ses orientations stratégiques.

Écosystèmes sains

Plusieurs participants ont demandé des précisions sur la signification de « gestion écosystémique » et les implications précises de la « gestion responsable des sentiers », soulignant qu'il était difficile de déterminer s'ils appuyaient ou non des orientations stratégiques qu'ils ne comprenaient pas entièrement.

Certains participants ont insisté sur l'importance de réduire la circulation dans le parc, alors que d'autres s'opposent fermement à la construction de nouvelles routes, qu'ils associent à la fragmentation des habitats et à la mortalité animale. D'autres ont exprimé une certaine appréhension concernant les effets de l'activité humaine sur le parc et ont insisté sur la nécessité d'équilibrer les fonctions récréatives et de conservation.

Chez ceux qui ont indiqué des commentaires dans cette section, il y avait un intérêt notable pour l'ajout de projets éducatifs, notamment sur les pratiques d'aménagement de sentiers durables.

Plusieurs personnes ont demandé qu'on aménage davantage de sentiers à voie unique plutôt que de larges sentiers.

Offrir des expériences en nature

Plusieurs participants ont exprimé le souhait que leurs activités favorites, dont la raquette, le ski de fond, le ski alpin, l'escalade et le vélo, entre autres, se développent et que plus d'installations pour les pratiquer soient offertes dans le parc.

Certains ont demandé que des secteurs du parc soient réservés à la contemplation et à d'autres activités non intensives. D'autres ont exprimé des préoccupations sur certaines activités pratiquées dans le parc et leurs effets sur l'environnement et ont dit souhaiter que l'intérêt de ce dernier passe avant celui des activités récréatives. Dans le même ordre d'idées, certains participants ont demandé plus de renseignements sur ce qui était considéré comme une « activité de plein air à haute intensité » afin d'être en mesure d'évaluer son impact potentiel.

Sur la question des sentiers, bon nombre de participants ont dit douter de la pertinence des sentiers partagés par les cyclistes et les randonneurs. D'autres ont expressément demandé que des sentiers distincts soient aménagés pour les différents usages.

Certains participants ont profité de l'occasion pour souligner leur appui à la promotion des activités à propulsion humaine dans le parc et à la réduction des modes de transport motorisés.



Échange de connaissances et engagement

Un grand nombre de répondants ont réaffirmé leur appui à un dialogue significatif avec les communautés autochtones de la région et leur désir de voir les Anishinabés participer en transmettant leur culture, leur histoire et leurs traditions aux visiteurs du parc.

Certains participants se questionnaient sur le choix de « prospérité régionale » comme objectif pour le parc et ont expliqué qu'ils craignaient que cela puisse être interprété comme un appui à la construction de nouvelles résidences et à l'installation de commerces dans le parc. D'autres ont exprimé un malaise concernant la collaboration proposée avec des commerçants et les propriétaires de résidence, réaffirmant leur opposition à des résidences privées dans le parc.

Parmi les commentaires recueillis sur cet ensemble d'orientations stratégiques, la proposition d'encourager la recherche scientifique dans le parc a soulevé un intérêt et des questions chez les participants. Certains ont demandé que la CCN en fasse plus pour communiquer les résultats des recherches réalisées dans le parc, alors

que d'autres ont indiqué que la recherche scientifique ne devrait pas se faire si elle endommage l'environnement.

Accès équitable et durable

Plusieurs participants ont exprimé un intérêt concernant l'idée de faciliter l'accès au parc de la Gatineau en offrant des navettes, que ce soit pour réduire le nombre de voitures dans le parc ou pour permettre à ceux qui n'en ont pas de profiter de tout ce que le parc a à offrir. Un certain nombre parmi ces participants ont fait référence aux services offerts durant le Coloris automnal comme modèle de services à offrir toute l'année, alors que d'autres ont mentionné des services similaires offerts dans d'autres grands parcs (p. ex. parc national de Zion, parc national d'Acadia).

De nombreux participants ont aussi encouragé la CCN à prioriser le transport durable et à favoriser l'utilisation des véhicules électriques et à propulsion humaine dans le parc.

De plus, bon nombre de ont proposé divers moyens pour rendre l'accès au parc plus abordable, notamment de vendre des laissez-passer annuels, d'offrir un plus grand nombre de laissez-passer quotidiens gratuits dans les bibliothèques et d'abolir les frais pour les moins fortunés ou de les rendre déductibles du revenu imposable.

Commentaires généraux

La présente section est un résumé des aspects qui ont été soulevés au sujet des quatre objectifs.

La réconciliation a occupé une place importante dans les commentaires, les participants ayant souligné à de nombreuses reprises l'importance d'avoir un dialogue significatif avec les communautés autochtones de la région et de présenter la culture, l'histoire et les traditions autochtones dans le parc.

Les participants ont réaffirmé fréquemment leur opposition à l'établissement de nouvelles résidences privées et de commerces dans le parc.

La question des chiens a aussi été soulevée à plusieurs reprises, tant par ceux qui aimeraient que des sentiers soient désignés pour promener les chiens sans laisse que par ceux qui aimeraient que les règles concernant la tenue en laisse des chiens soient plus rigoureusement appliquées.

L'intérêt à l'égard de la proposition de rendre le parc plus accessible au moyen de navettes ou du transport en commun est ressorti dans chacun des volets de la consultation, tout comme le malaise associé au niveau croissant de circulation automobile dans le parc.

Pour chaque volet des consultations portant sur les orientations stratégiques, un grand nombre de participants ont demandé plus de renseignements sur la signification de certains mots et les implications pratiques de certaines mesures. Plusieurs ont soutenu que les orientations étaient formulées de manière à ce qu'il soit difficile d'être en désaccord avec leur contenu.

Thème	Exemples de commentaires
Écosystèmes sains	« Qu'est-ce que la gestion écosystémique? » « Il est important de préserver l'intégrité des écosystèmes, mais il faut sensibiliser et informer davantage les gens sur les types d'activités qui fragmentent les habitats. » « Je n'ai aucune idée de ce que sont des <i>mesures de gestion responsable des sentiers</i>, donc c'est difficile de savoir quoi répondre. » « Fournir un accès adéquat aux activités éducatives pour que les visiteurs du parc comprennent mieux les stratégies de prévention appliquées aux écosystèmes. »
Offrir des expériences en nature	« Pas de frais s'appliquant aux véhicules pour ceux qui pratiquent le ski alpin, le ski de fond, la raquette, etc. » « J'aimerais qu'il y ait plus de sentiers de raquette. Je crois que c'est une bonne façon de faire sortir les gens de tous âges, et ce n'est pas aussi coûteux que le ski pour ceux qui ont un budget limité. » « C'est très bien. Les gens veulent sortir et utiliser le parc pour pratiquer de nombreuses activités différentes. La CCN devrait essayer le plus possible de permettre la pratique d'activités saines de plein air en offrant des sentiers bien entretenus et balisés. Je crois qu'il y a une place dans le parc pour le vélo de montagne, l'escalade, la course en sentier, le vélo de route, le ski de fond, la raquette et le vélo d'hiver. Offrez aux gens un endroit pour faire ces activités. Le parc n'est pas fait que pour être admiré, mais aussi pour qu'on puisse en profiter. »

	« À vrai dire, les sentiers partagés ne devraient pas être acceptés comme allant de soi dans l'état actuel des choses. Chaque fois que j'ai vu un conflit dans le parc, c'était à cause des sentiers partagés. Parfois, les sentiers devraient être partagés, et parfois ils devraient être à l'usage exclusif des randonneurs et des coureurs. Il devrait aussi y avoir un ou deux sentiers à l'usage exclusif des cyclistes de montagne. » « Réduire la circulation automobile et augmenter les options de transport en commun gratuites. »
Échange de connaissances et engagement	« SVP, communiquez les résultats de vos recherches scientifiques. » « Ajouter que les pratiques de gestion fondées sur la science feront appel à des méthodes biologiques. » « Que signifie <i>prospérité régionale</i>? Le but d'un parc n'est pas d'être <i>prospère</i>. La nature n'est pas là pour générer des revenus. »
Accès équitable et durable	« Personne ne devrait payer – Laissez-passer gratuits dans les bibliothèques, etc. » « Est-ce réaliste que le parc soit accessible à tous (p. ex. accès des fauteuils roulants aux sentiers de randonnée)? Bon accès routier aux zones écologiques sensibles. » « Oui, ce serait une excellente idée qu'il y ait une navette du centre-ville d'Ottawa à quelques points d'accès clés du parc. Je n'ai plus de voiture et pour moi, c'est un obstacle qui m'empêche d'accéder au parc. » « Limiter l'accès aux voitures en organisant des stationnements incitatifs avec navette dans le parc. » « Désolé de ne pas être d'accord, mais sans la liste des secteurs qui seraient rendus entièrement accessibles, c'est difficile d'évaluer. Une grande partie du parc n'est simplement pas accessible à certaines

personnes en raison de leur état physique, de leur niveau de forme physique, de leur âge, etc. Rendre certains endroits entièrement accessibles pourrait nuire aux efforts de conservation, et certaines personnes pourraient se servir de cela pour préconiser l'accès. »

Commentaires généraux

« Examiner davantage l'idée de parler de la culture, de l'histoire et des traditions autochtones. »

« Surveiller les nombreux visiteurs du parc qui promènent leur chien sans laisse et leur donner des amendes sévères. On enfreint souvent cette règle. »

Phase 3.0 : Rapport de consultation, novembre et décembre 2018

Activités de consultation et de mobilisation – Phase 3.0

Parc dialogue

Date et heure : 15 novembre 2018, de 18 h 30 à 20 h 30

Lieu : Centre d'accueil du parc de la Gatineau

Format : Atelier

Participation : 40 participants

Consultations publiques

Consultation en ligne

Date : Du 20 novembre au 12 décembre 2018

Format : Sondage

Participation : 4 554 réponses au sondage

Invitations et promotion

Le sondage en ligne a fait l'objet d'une promotion sur le site Web de la CCN et dans les médias sociaux. De plus, une invitation par courriel a été envoyée aux personnes-ressources sur les listes de distribution de la Division des affaires publiques, qui comprennent les intervenants suivants :

- Associations de résidents
- Groupes d'intérêt
- Individus

Format de consultation

Le sondage en ligne a été divisé en trois parties, chacune portant sur un sujet différent. Dans chaque partie, on a fourni aux répondants des renseignements sur les questions à l'étude et on leur a demandé de commenter une proposition ou de proposer des solutions de rechange. La plupart des questions étaient ouvertes et donnaient aux répondants de nombreuses occasions d'exprimer leurs réflexions et leurs sentiments.

Points saillants de la consultation – Phase 3.0

Dans le sondage en ligne et au cours des ateliers de consultation publique, on a demandé aux participants de faire part de leurs commentaires sur les points suivants :

- la relocalisation du sentier de motoneige du lac Curley;
- la gestion de l'utilisation du réseau de promenades du parc de la Gatineau;
- le développement du site de Camp Fortune

Voici un résumé de haut niveau des commentaires reçus dans le cadre du sondage en ligne.

Ce que nous avons entendu

- **La relocalisation proposée du sentier de motoneige du lac Curley et l'ouverture d'un sentier récréatif le long du chemin Eardley-Masham sont fortement appuyées.**
- **La fermeture du réseau de promenades la nuit pendant la saison estivale est fortement appuyée.**
- **L'expansion des activités offertes au Camp Fortune est fortement appuyée.**
- Il existe un appétit pour les approches punitives et celles fondées sur le design pour régler les problèmes liés à la vitesse et aux conflits entre les utilisateurs des sentiers.
- D'une façon générale, il y a une préférence pour des heures de fermeture du réseau de promenades et des mécanismes qui réduisent au minimum les restrictions sur les activités récréatives dans le parc.
- La priorité devrait être accordée aux activités qui reflètent les valeurs du parc et de son environnement unique, y compris les activités axées sur les loisirs de plein air, l'athlétisme, le lien avec la nature et l'inclusivité.
- Le Camp Fortune est considéré par la plupart comme faisant partie intégrante du parc de la Gatineau, et son aménagement devrait être géré avec soin de manière à maximiser les avantages pour les visiteurs, tout en réduisant au minimum les effets négatifs sur l'environnement.

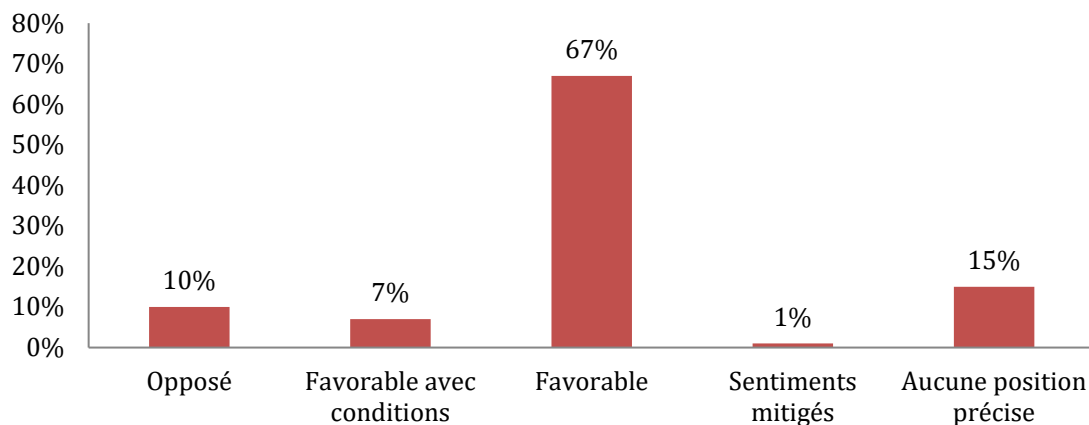
Résultats de la consultation

Lac Curley

La proposition de fermer le sentier de motoneige du lac Curley et d'ouvrir un sentier récréatif le long du chemin Eardley-Masham a été accueillie avec enthousiasme par une majorité des répondants. Soixante-quatorze pour cent ont indiqué qu'ils appuyaient ou appuyaient conditionnellement la proposition, tandis que 10 % s'y opposaient, 1 % ont exprimé des sentiments mitigés et 15 % n'ont pas adopté une position claire (voir la figure 6).

Figure 6

Position par rapport à la relocalisation du sentier de motoneige du lac Curley



Bon nombre des répondants qui ont fait des commentaires sur cette question pensent qu'il est préférable que les véhicules motorisés – en particulier les motoneiges – restent à l'extérieur du parc. La fermeture du sentier de motoneige du lac Curley a été perçue par plusieurs répondants comme une victoire pour la conservation. Certains ont recommandé expressément que le sentier récréatif Eardley-Masham soit fermé aux motoneiges, tandis que d'autres ont demandé que le sentier du lac Curley demeure ouvert aux utilisateurs sans véhicules automobiles.

Un plus petit nombre de répondants ont été consternés par la décision de fermer le sentier de motoneige au lac Curley, et ils étaient d'avis que la motoneige devrait être autorisée dans le parc de la Gatineau. Certains ont estimé que le sentier récréatif Eardley-Masham était une solution de rechange acceptable, tandis que d'autres ont dit craindre que l'interdiction de motoneiges au lac Curley n'entraîne un effet négatif sur le tourisme et l'économie locale.

Plusieurs répondants ont demandé que le sentier au lac Curley ne soit pas fermé tant que le sentier récréatif le long du chemin Eardley-Masham n'aura pas été ouvert. D'autres répondants ont exprimé leur appui à la nouvelle infrastructure

cyclable proposée, bien que certains s'inquiètent des conflits potentiels entre les différents types d'utilisateurs des sentiers. D'une façon générale, les répondants désiraient obtenir des détails sur la conception du sentier et sur la façon d'atténuer le risque de tels conflits.

Gestion du réseau de promenades

Vitesse

Lorsqu'on leur a demandé de réfléchir à des façons de réduire la vitesse sur les routes, les répondants n'ont pas manqué d'idées. Les solutions proposées allaient de l'accroissement de la présence policière dans le parc à des mesures subtiles d'apaisement de la circulation.

L'application de la loi était de loin la solution proposée le plus souvent, de nombreux répondants suggérant qu'un plus grand nombre de voitures de police soient affectées au parc pour lutter activement contre les excès de vitesse. D'autres ont proposé que des caméras de surveillance de la circulation soient installées dans des zones stratégiques du parc afin que les contraventions pour excès de vitesse puissent être automatiquement délivrées aux conducteurs fautifs et que les récidivistes puissent être identifiés. Un plus petit nombre de répondants ont recommandé que les peines pour excès de vitesse soient plus sévères afin de dissuader davantage les conducteurs d'enfreindre la loi.

Les répondants ont également proposé un éventail de mesures d'apaisement de la circulation, y compris des panneaux indicateurs de vitesse, des dos d'âne, des bornes de protection, des bandes rugueuses, des chicanes, le rétrécissement de chaussée, des carrefours giratoires et l'ajout de panneaux d'arrêt. Parmi ces mesures, les dos d'âne étaient les plus fréquemment mentionnés, mais aussi les plus controversés. Certains répondants ont indiqué qu'ils s'opposaient catégoriquement à l'installation de dos d'âne en raison des risques qu'ils représentent pour les cyclistes et de leur entravement à l'entretien des pistes de ski de fond en hiver. Bon nombre de ceux qui ont suggéré des dos d'âne ont pris soin d'indiquer qu'il faudrait les adapter pour permettre aux cyclistes de les traverser ou de les contourner facilement, et les enlever avant la saison de ski.

Un certain nombre de répondants ont proposé d'apporter des modifications à l'accès aux promenades et à leur mode d'utilisation pour réduire le nombre total de voitures dans le parc. Certains ont suggéré de les fermer complètement aux véhicules automobiles, tandis que d'autres ont recommandé de les fermer la nuit ou de les rendre à sens unique. Un service de navette a également été proposé comme moyen de réduire la circulation globale, que le réseau de promenades reste ouvert aux autres véhicules ou non. D'autres ont proposé d'imposer des frais aux conducteurs pour l'accès au parc, de réduire la limite de vitesse pour encourager les conducteurs à ralentir ou de sensibiliser les utilisateurs aux dangers de la vitesse au moyen de campagnes de sensibilisation et de panneaux.

Réduction des conflits

Il y avait un chevauchement certain entre les propositions de réduction de la vitesse et celles visant à réduire les conflits entre les différents types d'utilisateurs du réseau de promenades. La principale différence entre les deux concernait la fréquence à laquelle certaines propositions étaient mentionnées.

Une des solutions proposées le plus souvent en ce qui concerne les conflits entre les utilisateurs était de limiter le nombre de véhicules sur le réseau de promenades. Bon nombre des répondants qui ont formulé des commentaires ont suggéré de fermer le réseau de promenades aux véhicules automobiles de façon permanente ou, sinon, tous les soirs et/ou les fins de semaine. Le service de navette était également une suggestion récurrente, les répondants faisant remarquer que les conducteurs de navette spécialement formés sauraient donner aux utilisateurs non motorisés du réseau de promenades suffisamment d'espace pour se sentir en sécurité lorsqu'ils passent. D'autres ont suggéré de rendre le réseau de promenades à sens unique ou d'imposer des frais aux utilisateurs motorisés pour accéder au parc.

L'application de la loi était encore une fois une priorité pour de nombreux répondants qui considéraient que les conflits entre les utilisateurs du réseau de promenades découlaient principalement du mépris des règles et de la sécurité de la part de certains groupes d'utilisateurs. D'autres ont plutôt recommandé d'améliorer la signalisation et de mettre en œuvre des campagnes de sensibilisation aux conflits entre utilisateurs et de promouvoir l'utilisation respectueuse du réseau de promenades.

Il y avait aussi un intérêt marqué pour la séparation des utilisateurs motorisés et non motorisés du réseau de promenades. Un certain nombre de répondants ont recommandé qu'une voie cyclable soit aménagée ou que les routes soient élargies pour accueillir à la fois des voitures et d'autres types d'utilisateurs. D'autres ont simplement suggéré de trouver une façon (non précisée) de garder les voitures à une distance sécuritaire des autres types d'utilisateurs du réseau de promenades.

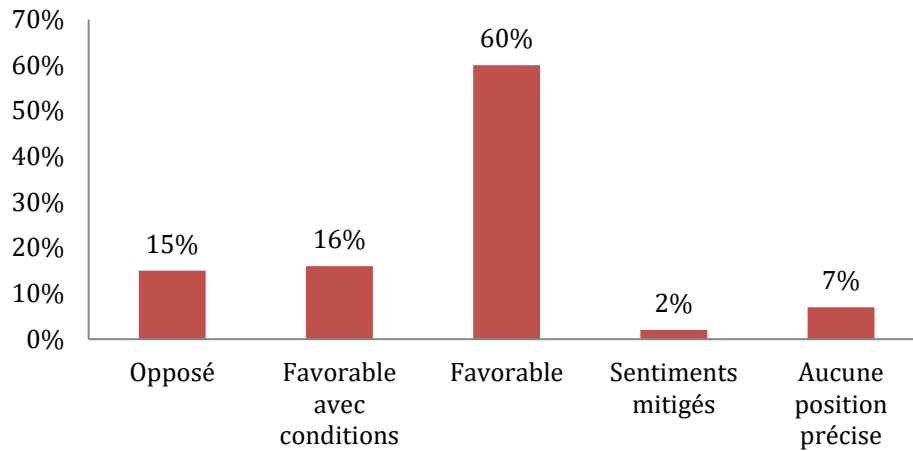
Un plus petit nombre de répondants ont de nouveau indiqué que les mesures d'apaisement de la circulation et les limites de vitesse réduites pourraient être des moyens de réduire les conflits entre les utilisateurs du réseau de promenades.

Fermeture du réseau de promenades

Une importante majorité (76 %) des répondants qui ont commenté la proposition de la CCN de fermer le réseau de promenades la nuit étaient en faveur ou en faveur sous conditions de l'initiative, tandis que 15 % s'y opposaient (*voir la figure 7*).

Figure 7

**Sentiment à l'égard de la proposition de fermeture
du réseau de promenades**



Les commentaires fournis par les répondants se divisaient en grande partie en trois grandes catégories :

1. Heures de fermeture et d'ouverture préférées
2. Préoccupations relatives à la modification des modes d'accès au parc et de son utilisation
3. Mesures de rechange ou restrictions

La plupart des répondants qui ont fait part de commentaires sur les heures de fermeture ont dit préférer garder le réseau de promenades ouvert jusqu'à la tombée de la nuit (c.-à-d. au crépuscule ou entre 22 h et minuit) afin de maximiser l'accès pendant les heures de clarté. De même, les heures d'ouverture préférées étaient concentrées à l'aube (c.-à-d. entre 4 h et 7 h).

De nombreux répondants s'inquiétaient de l'incidence de la fermeture du réseau de promenades sur leur utilisation récréative du parc en soirée et tôt le matin. Ces répondants ont demandé comment seraient accueillis les utilisateurs qui se rendent au parc en voiture pour y pratiquer des activités comme l'observation du coucher du soleil, l'observation des étoiles, le ski, la randonnée, la raquette, la photographie, la natation, le camping et la pêche. Plusieurs de ces répondants ont partagé des histoires personnelles au sujet de leur jouissance du parc au crépuscule et après la tombée de la nuit, et ils craignaient que de telles expériences ne soient plus possibles si le réseau de promenades était fermé. Certains s'inquiétaient précisément de la façon dont les fermetures toucheraient l'accès au parc pour les véhicules d'urgence. D'autres semblaient croire (à tort) que la fermeture du réseau

de promenades signifierait que le parc dans son ensemble serait effectivement fermé et ne serait plus accessible à pied ou à vélo. De nombreuses demandes de renseignements supplémentaires sur la proposition ont été formulées et la réponse à celles-ci qui permettrait de faire la lumière sur ces questions et d'autres détails.

Certains répondants ont fait part de leurs idées sur les façons de répondre aux attentes des utilisateurs qui aiment utiliser le parc près des heures ou pendant les heures où le réseau de promenades serait probablement fermé. Il s'agissait notamment d'offrir un service de navette, de ne fermer que certaines parties du réseau de promenades et de ne les fermer que certaines nuits de la semaine, plutôt que toutes les nuits.

Un certain nombre de répondants ont proposé des mesures supplémentaires ou de rechange pour aider à régler le problème de la criminalité dans le parc après la tombée de la nuit. La mesure la plus souvent mentionnée était l'intensification des activités d'application de la loi pour sévir contre les contrevenants, en particulier ceux qui utilisent le réseau de promenades pour faire des courses. Certains répondants ont également suggéré d'installer des cinémomètres pour identifier et poursuivre les contrevenants, tandis que d'autres préféraient des moyens non juridiques, comme des mesures d'apaisement de la circulation, des campagnes de sensibilisation ou un système de carte d'accès qui permettrait à la CCN de surveiller qui entre dans le parc après la tombée de la nuit.

Un plus petit nombre de répondants étaient d'avis que la proposition de fermer le réseau de promenades la nuit était injuste et équivalait à punir une majorité d'utilisateurs respectueux des lois pour les transgressions d'une faible minorité. D'autres étaient sceptiques quant à l'existence d'un problème ou au fait que la fermeture du réseau de promenades constituait une solution efficace.

Gestion des événements

Lorsqu'on leur a demandé de classer les événements afin de déterminer lesquels devraient bénéficier d'un accès prioritaire aux promenades, les répondants ont indiqué qu'ils préféraient les événements locaux aux événements nationaux et internationaux, et les sports de compétition aux événements touristiques et caritatifs.

Niveau	Classement moyen
Local	1,55
National	1,93
International	2,5

Type	Classement moyen
Compétitions sportives	1,58
Événements ayant des retombées économiques en raison du tourisme	2,01
Activités de financement	2,37

Les répondants ont étayé ces préférences dans leurs commentaires. Bien que relativement peu de répondants aient mentionné le niveau de concurrence de l'événement (local, national, international) comme un facteur important, des tendances très claires se sont dégagées en ce qui concerne le type et la valeur des événements qui, selon les répondants, devraient recevoir la priorité.

Une grande partie de ceux qui ont formulé des commentaires sur cette question estime que la préférence devrait être accordée aux événements qui comportent des activités sportives et récréatives. Pour certains, il s'agissait d'appuyer les sports de compétition et l'athlétisme, tandis que pour d'autres, il s'agissait de promouvoir la santé et la condition physique, ou simplement d'encourager les gens à aller profiter du plein air. Bon nombre de ces répondants ont souligné l'importance d'accorder la priorité aux événements impliquant des véhicules à propulsion humaine et de réduire le nombre de véhicules automobiles dans le parc en général.

Pour un certain nombre de répondants, les critères les plus importants pour accorder la priorité aux événements sont leur respect de l'environnement et leur lien avec la nature. Ces répondants aimeraient voir plus d'événements qui favorisent le respect et l'appréciation de la faune et de la flore qu'offre le parc. Un certain nombre d'entre eux estiment également que les événements qui n'exigent pas strictement de respecter le milieu naturel unique du parc devraient être tenus ailleurs. Conformément à la préférence générale pour des événements non motorisés, plusieurs de ces répondants ont suggéré d'accorder la priorité aux événements qui utilisent des navettes et qui font la promotion du transport durable à destination et en provenance de l'événement. Certains ont également encouragé la CCN à exiger que les organisateurs d'événements adoptent des mesures précises qui réduiraient au minimum les répercussions de l'événement sur l'environnement.

L'inclusivité en général était une autre valeur soulignée par de nombreux répondants dans leurs commentaires. Ces répondants préféreraient généralement les événements amateurs ou non concurrentiels accessibles à tous. Nombreux sont ceux qui estiment que les organisateurs d'événements devraient faire des efforts significatifs pour veiller à ce que les gens ne soient pas dissuadés de participer en raison de leur capacité physique ou de leur revenu. Certains ont exprimé une préférence pour les événements non commerciaux ou sans but lucratif à faible coût de participation. D'autres ont souligné l'importance de veiller à ce que les événements fassent place aux jeunes et aux familles.

Plusieurs souhaitaient vivement que des mesures soient mises en place pour veiller à ce que les événements n'évincent pas les visiteurs non participants du parc de la Gatineau. Ces répondants ont exprimé une préférence pour des événements de moindre envergure qui ne perturbent pas de façon significative l'accès au parc. D'autres ont recommandé de limiter le nombre total d'événements tenus dans le parc, de sorte que les perturbations soient très peu fréquentes. Plusieurs ont également fait remarquer qu'il pouvait être difficile de déterminer si l'accès au parc

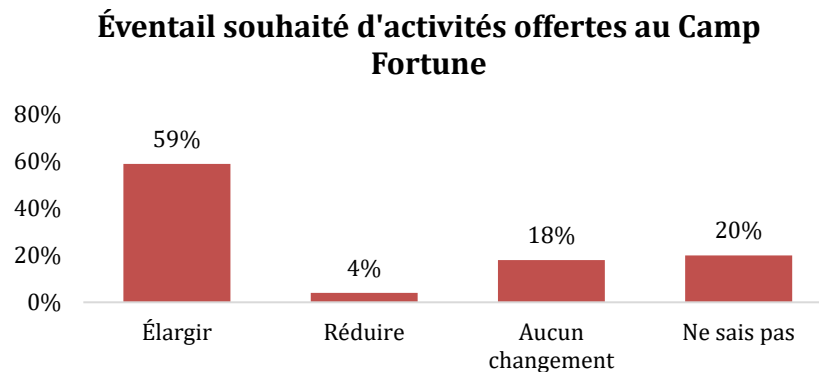
serait entravé un jour donné en raison d'un événement. Ces répondants ont recommandé que la CCN rende cette information plus facilement accessible sur son site Web et sur d'autres plateformes en ligne.

Camp Fortune

Activités

Une majorité de répondants (59 %) étaient en faveur de l'élargissement de l'éventail des activités offertes au Camp Fortune, tandis que 4 % ont indiqué qu'ils aimeraient qu'il soit réduit et 18 % étaient d'avis qu'aucun changement ne devrait être apporté (voir la figure 8).

Figure 8



Remarque : En raison de l'arrondissement, les pourcentages ne totalisent pas 100.

De nombreux répondants étaient enthousiastes à l'idée de diversifier l'offre d'activités estivales du Camp Fortune. Les répondants considéraient l'aménagement commercial du site comme une mesure positive qui assurerait la viabilité financière à long terme du Camp Fortune et offrirait de nouvelles possibilités intéressantes de loisirs tout au long de l'année dans le parc. En plus des tyroliennes et de la luge alpine proposées, un certain nombre de répondants ont exprimé de l'intérêt à l'égard de l'expansion du réseau de sentiers de vélo de montagne.

Un certain nombre de répondants ont souligné l'importance de tenir compte de la conservation et de la durabilité dans la mise en œuvre des propositions visant le Camp Fortune. Ils souhaitent que l'impact environnemental global des nouvelles installations soit réduit au minimum grâce à une sélection soignée des sites de développement dans l'empreinte actuelle du Camp Fortune.

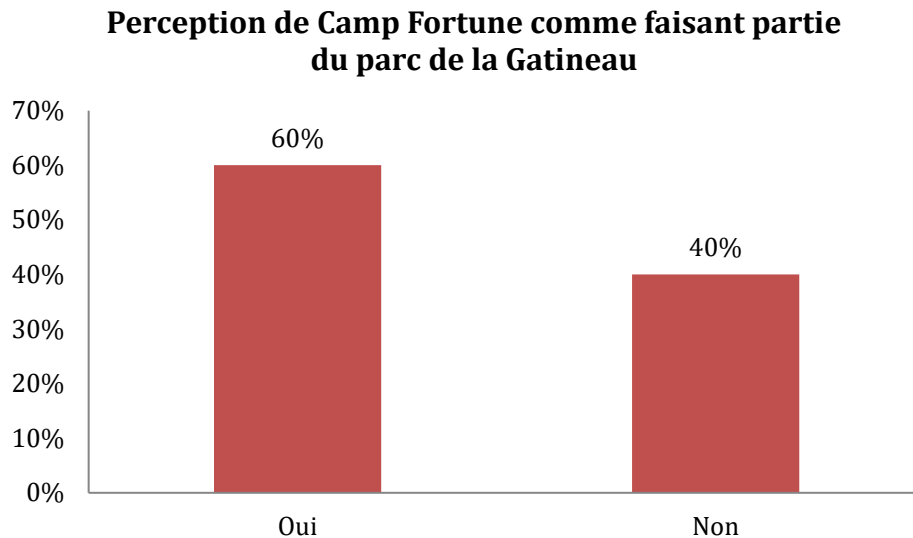
D'autres se sont montrés plus critiques à l'égard des propositions, s'opposant à la poursuite du développement commercial du Camp Fortune. Un certain nombre d'entre eux se sont dits préoccupés par l'effet que les nouvelles infrastructures récréatives auraient sur le parc, particulièrement en ce qui concerne la circulation et l'intégrité des écosystèmes naturels du parc. Les répondants ont également exprimé

la crainte que l'infrastructure proposée exige l'abattage d'arbres ou des ouvrages sur les réseaux de sentiers existants.

Identification avec le parc de la Gatineau

Une majorité (60 %) des répondants ont indiqué qu'ils percevaient le Camp Fortune comme faisant partie du parc de la Gatineau, tandis que 40 % ne le percevaient pas ainsi (*voir la figure 9*).

Figure 9



Voici quelques exemples de commentaires reçus.

Sujet	Exemple de commentaire
Relocalisation du sentier de motoneige du lac Curley	Il n'est pas approprié que des motoneiges soient utilisées dans l'arrière-pays du parc. La proposition de permettre aux motoneigistes d'utiliser un sentier à côté de la route est raisonnable. La proposition d'ajouter une piste cyclable dans cette partie du parc est la bienvenue. Je pense que la nouvelle proposition est une excellente idée. La protection des écosystèmes du parc est cruciale. La création d'un nouveau sentier pour la motoneige, le vélo et l'équitation permettrait à un plus grand nombre de groupes d'utilisateurs de profiter du sentier. La route du lac Curley est un sentier de motoneige depuis plus de 40 ans, et le manque de contrôle de l'activité des castors

	par la CCN a causé des dommages importants à ce sentier. Il ne s'agit pas seulement d'un sentier de motoneige, mais aussi d'un lien vital pour le tourisme dans la région. Il faut l'entretenir ou le relocaliser adéquatement.
Vitesse	Installer des panneaux cinémomètres à des endroits clés pour sensibiliser les conducteurs à leur vitesse (la vitesse étant idéalement indiquée en vert lorsqu'elle est égale ou inférieure à la limite et en rouge lorsqu'elle la dépasse). Meilleure application de la loi et peines plus sévères. Des mesures d'apaisement de la circulation pourraient être mises en œuvre, comme des îlots directionnels, le rétrécissement de la chaussée et d'autres obstacles qui forcent les conducteurs à ralentir.
Réduction des conflits	Aménager des pistes cyclables le long du réseau de promenades pour les cyclistes et les coureurs. Fermer le réseau de promenades des parcs de la Gatineau et Champlain à la circulation en voiture 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, ou au moins le soir et les fins de semaine. Mettre à la disposition des personnes qui ont besoin de transport une navette accessible. Sensibiliser les cyclistes au partage de la route.
Fermeture du réseau de promenades	Je serais en faveur de la fermeture du réseau de promenades à la circulation motorisée la nuit, par exemple de 22 h à 5 h. Cela n'aiderait pas nécessairement à prévenir les collisions avec les animaux sauvages, mais je prioriserais les utilisateurs qui restent tard pour un pique-nique ou un dîner ou qui arrivent tôt pour leur exercice. S.v.p., ne pas fermer le parc du coucher du soleil au lever du soleil, car cela nuirait trop à la jouissance des lieux et à l'utilisation de notre grand parc! Je pense qu'une présence policière accrue et une meilleure application de la loi pourraient faire beaucoup pour prévenir

	les problèmes décrits ci-dessus sans nuire aux utilisateurs légitimes du parc. Excellente idée! Vous devriez aussi envisager de fermer le réseau de promenades certains soirs ou tous les soirs, lorsque de nombreux cyclistes empruntent les routes du parc pour se rendre au travail ou pour s'entraîner. Un bus-navette pourrait être utilisé pour que les non-cyclistes aient encore accès au parc.
Gestion des événements	La priorité devrait être accordée aux événements qui permettent au public de mieux connaître et apprécier l'environnement naturel du parc. Je ne sais pas si l'on tient ce genre d'événements. La deuxième priorité devrait être accordée aux événements non motorisés destinés à un grand public, plutôt qu'exclusivement ou principalement aux athlètes d'élite. Toutes les activités à propulsion humaine devraient avoir la priorité sur la circulation automobile. On devrait permettre et encourager les courses à vélo, les courses à pied, les triathlons, etc. Plus les gens se sentiront en sécurité, plus ils utiliseront ces espaces. Les activités qui font la promotion de la santé et de la condition physique, comme le cyclisme et/ou les compétitions/événements, et qui font la promotion de la nature et de l'écologie devraient avoir la priorité.
Développement du Camp Fortune	Développer le site avec prudence. Les participants doivent assumer la responsabilité de l'utilisation. Appliquer des exigences rigoureuses en ce qui concerne les composantes durables, la mise aux ordures, etc. Je pense que c'est une bonne idée, dans la mesure où l'on s'efforce de réduire au minimum l'impact sur la végétation et la faune de la région. Il ne faut pas oublier que le parc n'est pas destiné à être un complexe récréatif commercial – il ne peut soutenir une

augmentation importante du nombre
d'utilisateurs.

Phase 3.1 : Rapport de consultation, février/mars 2019

Activités de consultation et de mobilisation – Phase 3.1

Réunion et atelier du PAC

Date et heure : Le 12 mars 2019, de 17 h 30 à 19 h 30

Lieu : Centre d'accueil du parc de la Gatineau

Format : Atelier

Participation : 10 participants

Consultations publiques

Gatineau

Date et heure : 20 février 2019, de 18 h à 20 h

Lieu : Hilton Lac-Leamy

Format : Atelier

Participation : 28 participants

Chelsea

Date et heure : Le 28 février 2019, de 18 h à 20 h

Lieu : Centre Meredith

Format : Atelier

Participation : 48 participants

Pontiac

Date et heure : 19 février 2019, de 18 h à 20 h

Lieu : Centre communautaire de Luskville

Format : Atelier

Participation : 8 participants

Wakefield

Date et heure : Le 27 février 2019, de 18 h à 20 h

Lieu : Centre Wakefield La Pêche

Format : Atelier

Participation : 6 participants

Consultation en ligne

Date : Du 20 février au 4 mars 2019

Format : Sondage

Participation : 915 réponses au sondage

Élus locaux

Les élus locaux ont été tenus informés du processus de consultation et des résultats, et ont été invités à participer aux consultations publiques.

Invitations et promotion

La consultation publique a été annoncée sur le site Web de la CCN et dans les médias sociaux. Des Tweets en direct ont été diffusés lors des ateliers à Gatineau, Chelsea, Pontiac et Wakefield. De plus, des annonces ont été publiées dans les versions numériques de *l'Ottawa Citizen* et *Le Droit* avant les ateliers. Des messages promotionnels et des publicités sur Facebook, ainsi que Google Adwords, ont également été utilisés pour promouvoir les événements.

Une invitation par courriel a été envoyée aux personnes-ressources des listes de distribution de la Division des affaires publiques, qui comprennent les intervenants suivants :

- Associations de résidents
- Groupes d'intérêt
- Personnes physiques

Une invitation a également été envoyée aux médias le 13 février 2019.

Format de consultation

Consultations en personne

À leur arrivée, les participants ont été invités à s'asseoir à l'une des tables. Un membre du personnel de la CCN était assis à chaque table et a agi comme modérateur tout au long de l'atelier. À la suite d'une présentation sur le concept proposé d'aménagement et des affectations du sol, les participants ont participé à une série d'activités au cours desquelles ils ont eu l'occasion d'évaluer le concept d'aménagement et des affectations du sol et de formuler des commentaires à leur sujet.

Au cours des deux activités, les participants ont reçu une description et une illustration à grande échelle du concept d'aménagement et des affectations du sol. Rassemblés autour de ce matériel, les participants ont d'abord discuté des mérites et des lacunes du concept d'aménagement et des affectations du sol, puis les ont cotés en conséquence en appliquant des autocollants sur une échelle de Likert en

cinq points (très favorable, assez favorable, ni favorable ni opposé, assez opposé, fortement opposé) incluse sur chaque illustration. Les participants ont également reçu des papillons adhésifs sur lesquels ils pouvaient inscrire des commentaires plus détaillés. Les illustrations invitaient les participants à formuler des commentaires sur les forces perçues, les possibilités d'amélioration et les éléments que les participants jugeaient manquants.

Sondage en ligne

Le sondage en ligne a été divisé en trois parties. La première partie a fourni des renseignements contextuels sur la fragmentation des habitats dans le parc afin d'aider les répondants à mieux comprendre les réalités sur le terrain qui ont éclairé l'élaboration du concept d'aménagement et des affectations du sol. La deuxième partie a présenté le concept et ses objectifs, et la troisième a décrit l'intention et les utilisations proposées de chacune des neuf des affectations du sol du parc.

On a demandé aux répondants d'évaluer le concept et chacune des affectations du sol sur une échelle de Likert en cinq points (très favorable, plutôt en faveur, ni favorable ni opposé, assez opposé, fortement opposé, ne sais pas). Dans chaque cas, ils ont également été invités à formuler des commentaires écrits librement. La dernière question du sondage demandait aux répondants s'ils changeraient la façon dont le parc est divisé en plus petites aires géographiques et, le cas échéant, comment ils le feraient.

Points saillants de la consultation – Phase 3.1

Dans le sondage en ligne et au cours des ateliers de consultation publique, on a demandé aux participants d'évaluer les éléments suivants et de formuler des commentaires :

- Le concept préliminaire d'aménagement du sol du Plan directeur du parc de la Gatineau
- Les affectations du sol préliminaires du Plan directeur du parc de la Gatineau

Voici un résumé de haut niveau des commentaires reçus dans le cadre du sondage en ligne, des consultations en personne et du comité consultatif public.



Ce que nous avons entendu

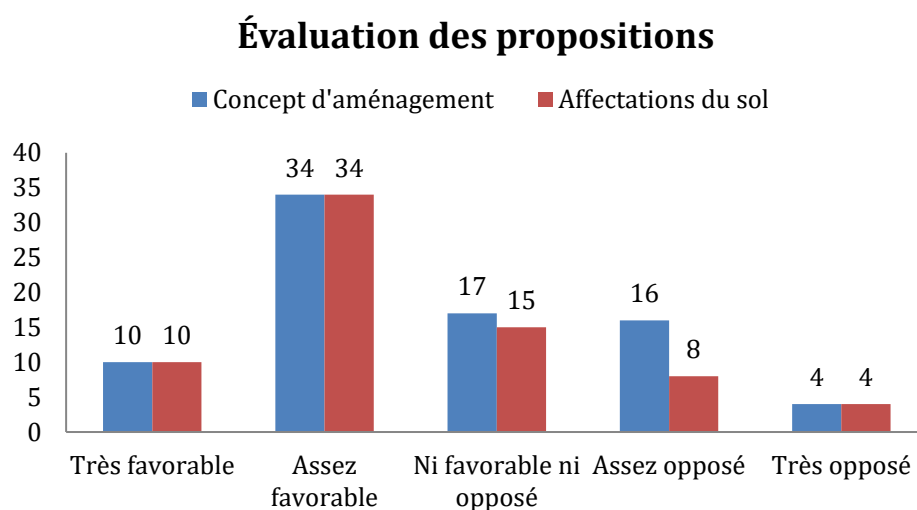
- **Le concept d'aménagement du sol jouit d'un fort appui.**
- **Le soutien pour les affectations du sol est globalement très fort.**
- Les composantes du concept d'aménagement et des affectations du sol axées sur la conservation et la durabilité de l'environnement jouissent d'un solide appui. Cela dit, certains s'inquiètent des restrictions imposées aux activités récréatives dans la zone de conservation intégrale.
- Les participants ont exprimé un certain degré de malaise en ce qui concerne les établissements d'hébergement haut de gamme et exclusifs dans le parc.
- Il y a une volonté générale de garder le parc le plus naturel possible. Par exemple, en autorisant seulement les embarcations non motorisées sur le lac La Pêche, en fournissant des logements qui se fondent à l'environnement naturel dans lequel ils se trouvent et en évitant la surexploitation.
- Il y a un vif désir d'améliorer l'accès au parc et de trouver un moyen de réduire la circulation motorisée.
- Il y a beaucoup d'enthousiasme pour la sensibilisation, l'interprétation et la collaboration avec les groupes et organismes locaux. On estime que l'expérience du visiteur dans le parc de la Gatineau devrait inclure l'exposition à son histoire et à son mandat écologique.

Résultats de la consultation

Consultations en personne

La CCN a présenté un concept préliminaire d'aménagement et des affectations du sol pour le parc de la Gatineau lors de quatre ateliers publics tenus en février 2019. Une majorité des « votes » exprimés (au moyen d'un exercice de suffrageocratie) indique que les participants appuient fortement ou quelque peu le concept et les affectations proposés (voir la figure 10).

Figure 10



Remarque : Les « votes » ont été exprimés sous forme de fréquences plutôt que de pourcentages afin de ne pas induire en erreur. Comme il s'agissait d'une activité en personne, il n'y avait aucun moyen de s'assurer que chaque personne ne votait qu'une seule fois.

Au total, environ 480 commentaires écrits ont été reçus de 90 participants. Ces commentaires ont été dactylographiés, étiquetés individuellement selon le sujet et analysés pour dégager des tendances. Bien que certains commentaires aient porté sur de multiples sujets, le plus grand nombre de commentaires concernait les loisirs. Le deuxième groupe de commentaires en importance portait sur l'accès et le transport. Les autres commentaires ont été répartis de façon assez égale entre les thèmes de la conservation, de l'éducation et de la collaboration, et des sujets divers.

Loisirs

Dans bon nombre des commentaires portant sur les loisirs, les participants ont préconisé l'amélioration de l'accès à l'escarpement d'Eardley et/ou au secteur à l'ouest du chemin Eardley-Masham (c.-à-d. la zone de conservation intégrale). Dans un grand nombre de commentaires, les participants ont également exprimé leur soutien à l'égard de l'autorisation d'activités dans l'arrière-pays et hors piste.

Les participants ont également exprimé leur intérêt pour les initiatives suivantes :

- Accroître le nombre de logements locatifs dans le parc
- Élargir le réseau de sentiers
- Améliorer les commodités récréatives (p. ex. les sentiers équestres, les abris pour se réchauffer, les chalets, les aires de repos pour les kayaks et une plus grande offre d'activités au Relais plein air)

Dans plusieurs commentaires, les participants ont suggéré que le camp Fortune élargisse ses activités récréatives. À l'inverse, certains étaient préoccupés par les effets négatifs potentiels du développement sur l'environnement et sur l'expérience des visiteurs à cet endroit.



Bien que certains participants aient appuyé la proposition de concentrer l'activité humaine dans les pôles existants et sur un gradient croissant vers l'extrémité sud du parc, d'autres se sont opposés à cette idée. Des préoccupations ont également été soulevées au sujet des questions suivantes :

- l'utilisation excessive du lac Meech et des sentiers de randonnée;
- les effets des activités nautiques sur l'intégrité environnementale des lacs et sur la qualité de vie des résidents de la localité;
- la sécurité des visiteurs.

Les solutions proposées à ces problèmes comprenaient l'établissement de limites de taille des groupes et l'autorisation de certaines utilisations seulement pendant des saisons précises ou à des heures précises de la journée.

Accès

Dans le cadre du thème général de l'accès, les commentaires les plus fréquents étaient les suivants :

- Demandes pour des stationnements supplémentaires
- Préoccupations au sujet du volume de circulation et demandes d'amélioration de la circulation dans le parc
- Demandes de service de navette et/ou d'autres formes de transport durable

Dans un certain nombre de commentaires, les participants ont également exprimé leur appui à de nouveaux points de bienvenue à Luskville et à d'autres endroits. Certains ont également recommandé d'ajouter des points d'accès dans diverses zones autour de la frontière du parc.

Les participants étaient également enthousiastes à l'idée de nouvelles options de transport non motorisé et de la proposition d'arrêter toute construction de route dans le parc.

Conservation

Dans plusieurs commentaires, les participants ont exprimé leur intérêt pour le concept proposé et pour la zone de conservation intégrale. On a jugé que ces principes constituaient une base importante pour la conservation écologique du parc. Dans un certain nombre d'autres commentaires, les participants ont appuyé la séparation proposée des aires de loisirs et de conservation.

Les participants ont également souligné l'importance de la planification en fonction des changements climatiques, de la dénaturalisation et de la restauration des habitats naturels, ainsi que de la protection des corridors écologiques et des zones tampons autour du parc.

Dans quelques commentaires, les participants ont suggéré que la CCN trouve une nouvelle utilisation pour le Camp Fortune.

Éducation et collaboration

Les participants ont préconisé l'amélioration des partenariats avec les organismes locaux, y compris les municipalités environnantes, les groupes de loisirs et les associations touristiques.

Certains ont également suggéré que la CCN élargisse les programmes visant à sensibiliser les visiteurs à l'histoire et à l'écologie du parc.



Sujets divers

Les commentaires sur d'autres sujets comprenaient le processus de consultation pour le plan, les révisions suggérées aux cartes, l'équilibre établi entre les divers thèmes et les impressions globales du concept préliminaire et des affectations du sol. Ces commentaires étaient trop précis et de nature trop distincte pour pouvoir être considérés comme des tendances.

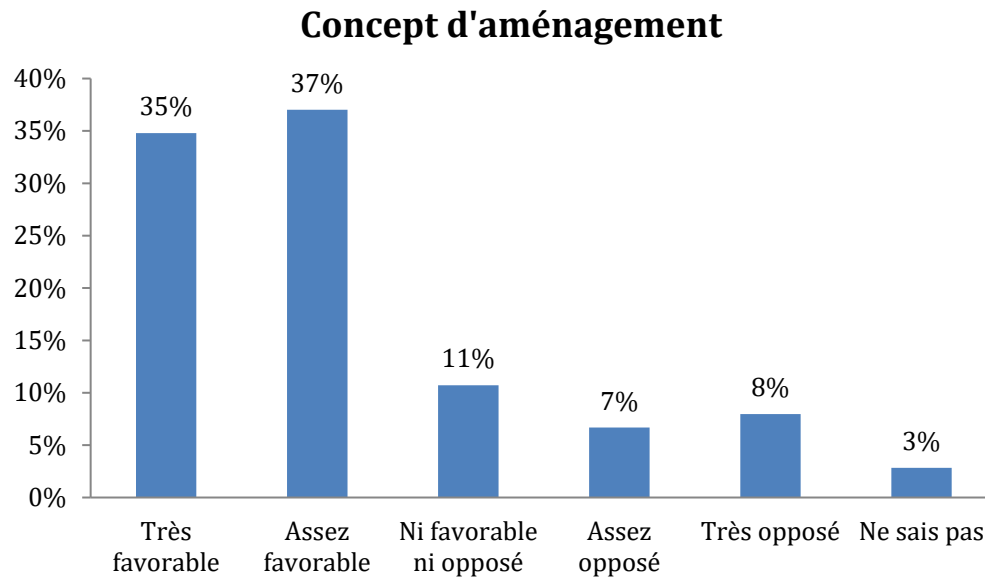
Dans plusieurs commentaires, les participants ont demandé de plus amples renseignements. Les demandes les plus fréquentes portaient sur l'accès et le transport. Plusieurs questions ont également été posées au sujet des sentiers et de l'infrastructure récréative, de la mise en œuvre et de l'application de la loi, ainsi que des demandes de précisions et de clarté supplémentaires sur les propositions pour chaque secteur.

Consultation en ligne

Concept d'aménagement

Une importante majorité de répondants (72 %) ont indiqué qu'ils appuyaient le concept d'aménagement proposé, tandis que 14 % n'ont pas pris position clairement et 15 % s'y opposaient (voir la figure 11).

Figure 11



Ceux qui appuyaient le concept étaient particulièrement satisfaits de son orientation vers la conservation et la durabilité. Les mesures visant à réduire le nombre de voitures dans le parc et à offrir des options de transport durable aux visiteurs ont été mentionnées par un certain nombre de répondants comme étant les composantes les plus importantes du concept, tout comme le soutien aux corridors écologiques qui bordent tous les côtés du parc. D'autres ont constaté que la partie la plus importante du concept consistait à trouver le juste équilibre entre la conservation et les loisirs.

L'amélioration de l'accès au parc et les réalisations du projet de gestion responsable des sentiers ont également été soulignées par un certain nombre de répondants comme des caractéristiques du concept qui leur tiennent à cœur.

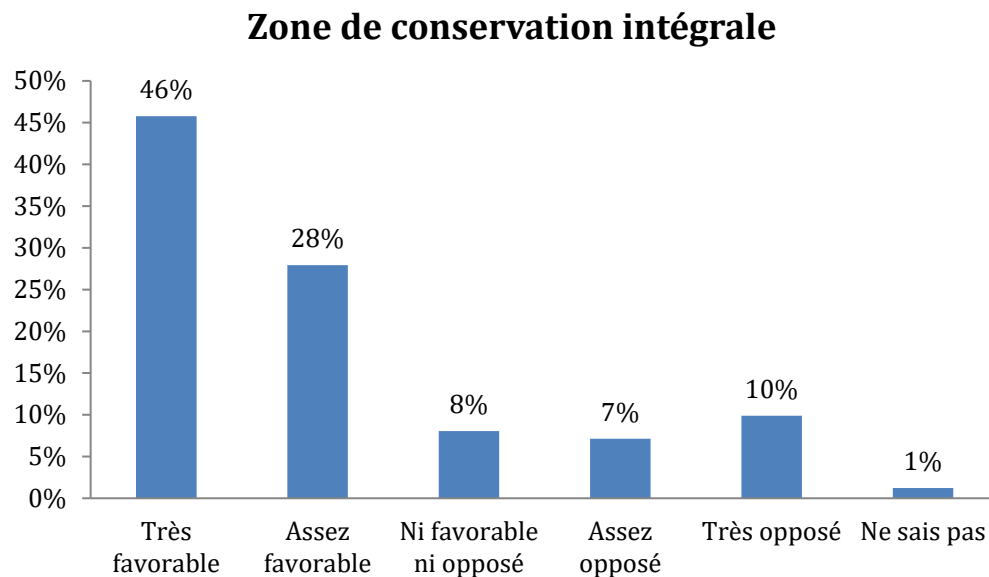
L'opposition à ce concept portait principalement sur les restrictions qu'il impose à l'utilisation récréative et à l'accès à certains secteurs du parc. Ceux qui s'y opposaient se préoccupaient particulièrement de l'affectation de l'escarpement d'Eardley et du secteur situé à l'ouest du chemin Eardley-Masham en tant qu'aire protégée dont l'accès serait en grande partie interdit aux visiteurs. D'autres ont exprimé leur désaccord avec la fermeture de sentiers non officiels, et certains ont demandé que des activités hors sentier soient autorisées dans divers secteurs du

parc. Un petit nombre de personnes opposées ont exprimé leur insatisfaction à l'égard des dispositions du concept relatives au stationnement et à l'accès global au parc.

Zone de conservation intégrale

Une importante majorité de répondants (74 %) étaient en faveur des utilisations proposées de la zone de conservation intégrale, 17 % y étaient opposés et 8 % n'ont pas adopté une position claire (voir la figure 12).

Figure 12



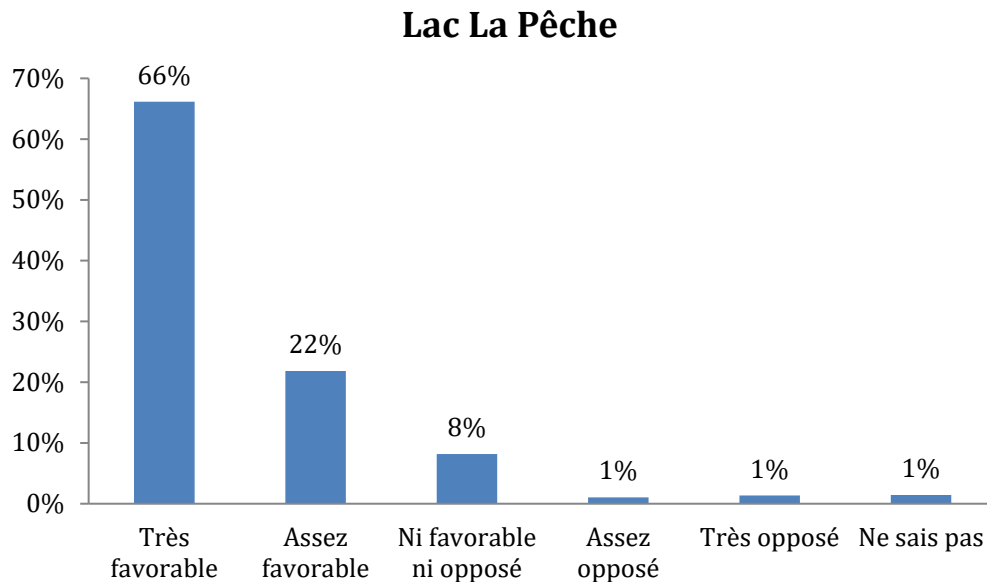
Parmi ceux qui étaient en faveur des utilisations proposées, les commentaires les plus fréquents comprenaient un appui réitéré aux efforts de conservation dans ce secteur, et même certains appels à l'élargissement de ses limites. Certains ont remis en question le besoin de démolir les bâtiments inutilisés – ainsi que l'intérêt de le faire – et ont posé des questions sur leur valeur patrimoniale potentielle, tandis qu'un plus petit nombre de répondants ont exprimé leur appui à la démolition. D'autres, tout en étant d'accord avec les objectifs généraux de conservation, ont demandé que certaines formes d'activités récréatives limitées soient autorisées, dont les plus importantes étaient l'escalade et la randonnée en milieu sauvage.

Encore une fois, les opposants étaient principalement insatisfaits du manque d'accès et de possibilités d'activités récréatives dans la zone de conservation intégrale. Les demandes précises comprenaient l'accès à l'escarpement d'Eardley pour l'escalade, la permission de faire de la randonnée et des activités hors des sentiers à faible impact et l'utilisation continue de sentiers non officiels.

Lac La Pêche

La réponse aux utilisations proposées pour le lac La Pêche a été extrêmement positive, 88 % des répondants ayant indiqué qu'ils appuyaient les propositions, contre seulement 2 % qui s'y opposaient et 9 % qui n'avaient pas adopté une position claire (*voir la figure 13*).

Figure 13



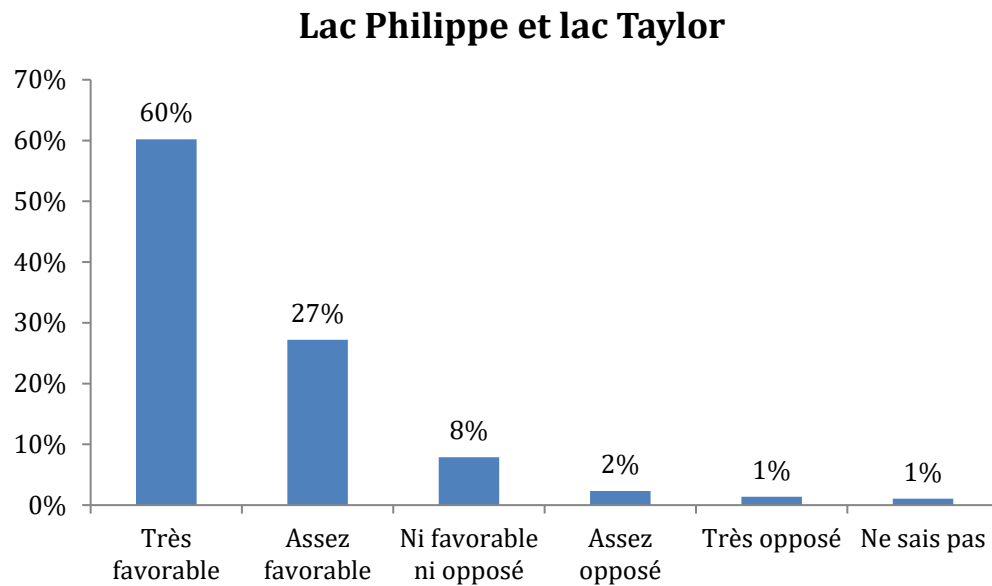
La plupart des répondants qui étaient en faveur des propositions ont indiqué qu'ils étaient particulièrement satisfaits des plans visant à n'autoriser que les embarcations non motorisées sur le lac. Un petit nombre de répondants ont posé des questions sur la possibilité de créer des sentiers de randonnée autour du lac.

Parmi les quelques opposants qui ont fait des commentaires, deux voulaient que les embarcations motorisées soient autorisées sur le lac, deux insistaient sur l'importance de garder le secteur accessible et trois s'opposaient à toute activité récréative dans ce secteur.

Lac Philippe et lac Taylor

La grande majorité des répondants (87 %) étaient en faveur les utilisations proposées pour le lac Philippe et le lac Taylor, tandis que 3 % s'y opposaient et 9 % n'ont pas adopté de position claire (*voir la figure 14*).

Figure 14



Parmi ceux qui étaient en faveur, la recommandation la plus fréquemment formulée était de garder le camping rustique et de permettre des activités hors des sentiers dans ce secteur. Une poignée de répondants ont demandé que les animaux de compagnie soient autorisés au lac Philippe et au lac Taylor. Certains ont recommandé que le secteur accueille davantage d'activités non motorisées comme le vélo de montagne.

La plupart des commentaires des répondants opposés concernaient des demandes d'autorisation d'activités hors des sentiers dans ce secteur (notamment la randonnée en milieu sauvage). Une poignée d'autres s'inquiétaient du développement excessif des lacs Philippe et Taylor et conseillaient de ne pas améliorer les commodités du terrain de camping.

Voici quelques exemples des commentaires reçus.

Sujet	Exemple de commentaire
Concept d'aménagement	Le public devrait être libre d'utiliser les lieux pour toutes les activités qu'il désire mener. En tant que résident de Chelsea, il est important d'améliorer les points d'accès existants ou d'en créer de nouveaux. Le centre des visiteurs est débordé en période de pointe. Totalement en faveur des éléments relatifs à la conservation.

	La protection de l'habitat de la faune (plantes et animaux) est ma principale préoccupation. Nous, les êtres humains, devons bien comprendre comment notre utilisation inconsidérée des sentiers non officiels ou, aussi, notre « piétinement », c'est-à-dire le fait d'aller où nous voulons dans le parc de la Gatineau, met en danger la nature même que nous chérissons (supposément...).
Zone de conservation intégrale	J'appuie l'amélioration des efforts de conservation dans le parc de la Gatineau, mais j'aimerais connaître la définition de la CCN de « récréation restreinte » et la façon dont cela [toucherait] en fin de compte les utilisateurs récréatifs, en particulier les grimpeurs. Autoriser l'utilisation par les clubs enregistrés qui souhaitent laisser l'empreinte la plus petite possible sur la nature, y compris l'utilisation hors des sentiers. Je ne suis pas fermement en faveur de la démolition de bâtiments parfaitement en état qui pourraient améliorer l'expérience des visiteurs dans le parc. De nos jours, la négligence et la démolition par négligence sont des attitudes irresponsables. Les bâtiments devraient être réutilisés, recyclés, réhabilités.
Lac La Pêche	Il est important d'avoir un lac non motorisé pour que des activités comme le canot puissent être pratiquées en paix. La randonnée autour du lac devrait également faire partie des activités. Il est important que le public puisse avoir accès à cette partie vierge du parc et y faire l'expérience de la nature, mais je suis fortement favorable à la limitation des perturbations et des effluents qui peuvent provenir du transport motorisé.
Lac Philippe et lac Taylor	Des allocations devraient être accordées pour l'utilisation hors sentier des aires de loisirs pour les activités à faible impact, comme la raquette et la randonnée en milieu sauvage.

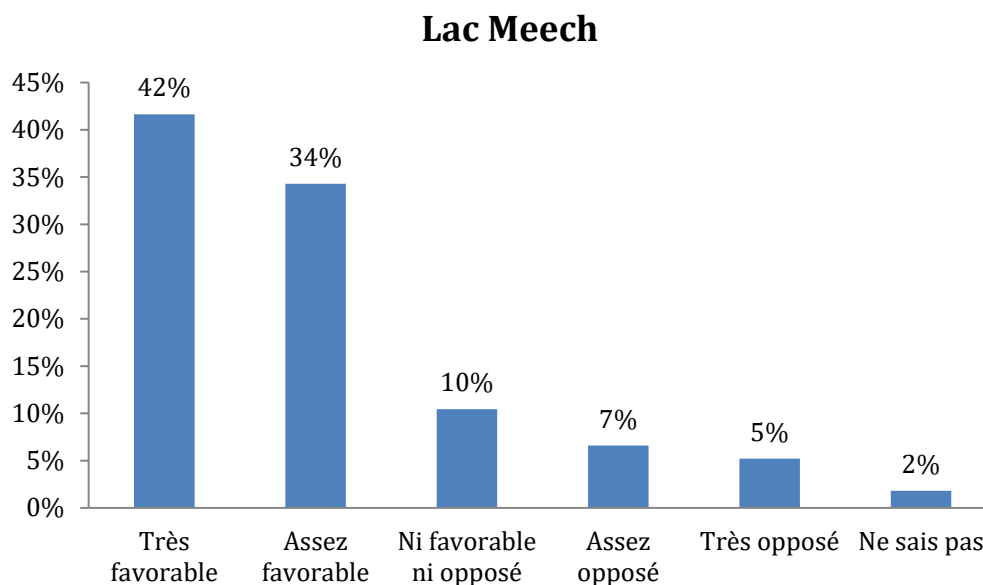
J'espère que la CCN n'a pas l'intention d'ajouter des prises électriques ou des réseaux Wi-Fi (j'ai entendu des rumeurs à ce sujet) aux aires de camping du lac Philippe. Ce que j'aime le plus du camping ici, c'est qu'on ne peut faire autrement que de se reconnecter à la nature – pas de téléphone cellulaire, pas d'électricité. Le camping dans un parc de conservation devrait être réservé aux personnes qui prennent la nature au sérieux et qui savent la respecter.

Le camping d'hiver est formidable. S.v.p., continuez.

Lac Meech

Une importante majorité de répondants (76 %) ont indiqué qu'ils étaient favorables aux utilisations proposées pour le lac Meech, contre 12 % qui s'y opposaient et 12 % qui n'ont pas adopté une position claire (*voir la figure 15*).

Figure 15



Le problème le plus souvent mentionné par ceux en faveur et ceux opposés était celui de l'hôtel boutique et du centre de congrès. De nombreux répondants se sont dit préoccupés ou carrément opposés à la présence d'un hôtel boutique et d'un centre de congrès dans ce secteur. À leur avis, ces installations sont incompatibles avec les valeurs du parc et sont liées à des préoccupations au sujet de la durabilité et de l'élitisme. Dans la même veine, certains ont indiqué qu'ils s'opposeraient à tout

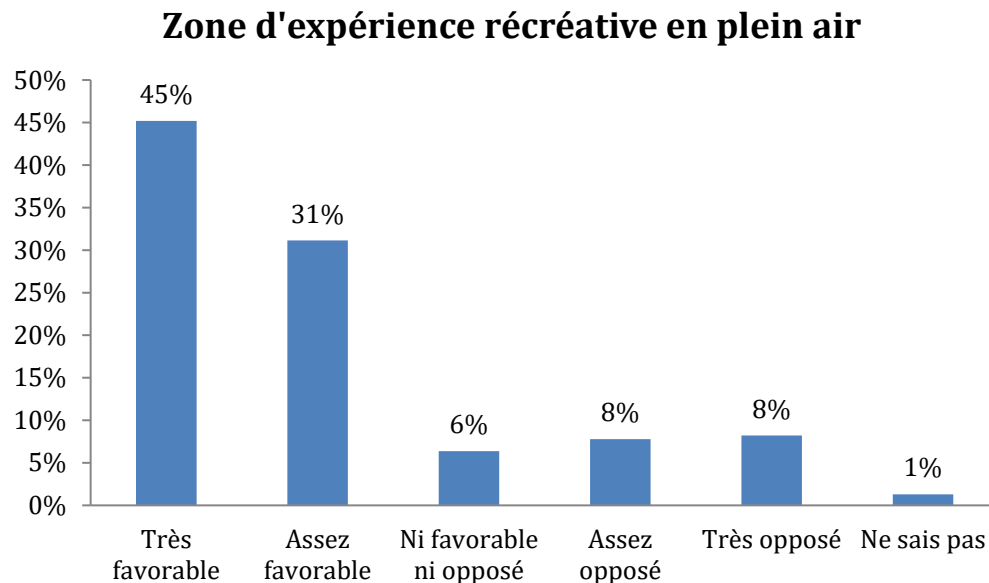
autre aménagement dans ce secteur, tandis que d'autres ont dénoncé la présence de propriétés privées dans le parc.

Un certain nombre de ceux qui ont affirmé que l'infrastructure et les installations publiques du lac Meech sont inadéquates ont l'impression générale que le site est populaire pendant les mois d'été. Les répondants ont souligné l'état lamentable du chemin du lac Meech, les problèmes liés à la circulation et au surpeuplement, ainsi que le mauvais état des toilettes. Certains ont manifesté un vif intérêt à rendre la région accessible par le transport en commun.

Zone d'expérience récréative en plein air

Soixante-seize pour cent des répondants étaient en faveur des utilisations proposées pour la zone d'expérience récréative en plein air, tandis que 16 pour cent s'y opposaient et 7 pour cent n'ont pas adopté une position claire (*voir la figure 16*).

Figure 16



L'accès des motoneigistes au corridor récréatif le long du chemin Eardley-Masham a été le sujet le plus fréquemment commenté par les répondants en faveur et les répondants opposés quant aux utilisations proposées pour ce secteur. Ils étaient d'avis que les motoneiges ne devraient pas avoir accès à ce corridor et que les activités récréatives motorisées en général n'ont pas leur place dans le parc.

Un certain nombre de répondants ont fait des commentaires sur les possibilités d'activités récréatives dans ce secteur. Parmi les neuf sections de cette partie du sondage, il s'agit de celle où le plus grand nombre de répondants a demandé que les activités hors piste à faible incidence soient autorisées. Plusieurs répondants ont recommandé d'élargir le réseau de sentiers dans ce secteur pour la randonnée pédestre et le vélo de montagne, tandis que d'autres ont exprimé leur opposition à la

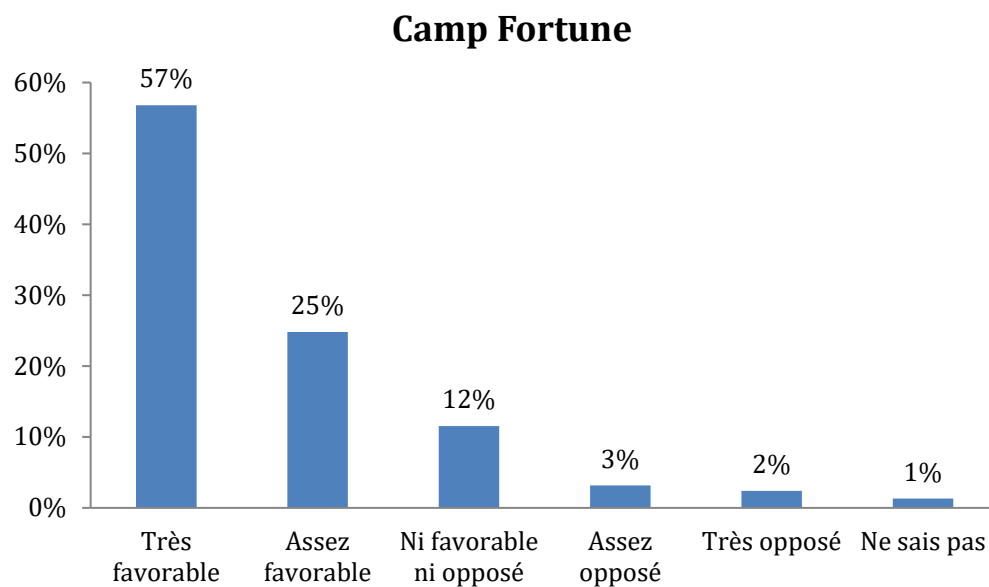
fermeture de sentiers non officiels. Certains ont exprimé un intérêt particulier à voir certains sentiers consacrés au vélo à pneus surdimensionnés et à la randonnée hivernale, ainsi qu'à voir la construction d'autres abris pour se réchauffer afin de soutenir les activités hivernales.

Certains répondants étaient mal à l'aise avec la possibilité d'héberger des touristes dans ce secteur. Ils ont questionné le besoin d'un tel aménagement dans le parc, et certains ont établi un lien avec des préoccupations semblables au sujet de l'hôtel boutique et du centre de congrès au lac Meech.

Camp Fortune

La réponse aux utilisations proposées pour le camp Fortune a été extrêmement positive : 82 % des répondants ont indiqué qu'ils étaient en faveur des propositions, contre 5 % qui s'y opposaient et 13 % qui n'ont pas adopté une position claire (*voir la figure 17*).

Figure 17



La plupart des commentaires formulés par ceux qui étaient en faveur des propositions portaient sur des questions liées à la modernisation des installations existantes et à l'expansion globale des activités offertes dans la région. Un certain nombre de ces répondants ont souligné que des améliorations devaient être apportées aux routes d'accès et au stationnement compte tenu de la popularité du site. Certains ont suggéré d'offrir le transport en commun sur le site. D'autres ont recommandé que le site soit développé davantage pour le rendre plus attrayant pour les visiteurs et que les propriétaires investissent dans l'amélioration de leurs offres de ski alpin, de ski de fond et de vélo de montagne.

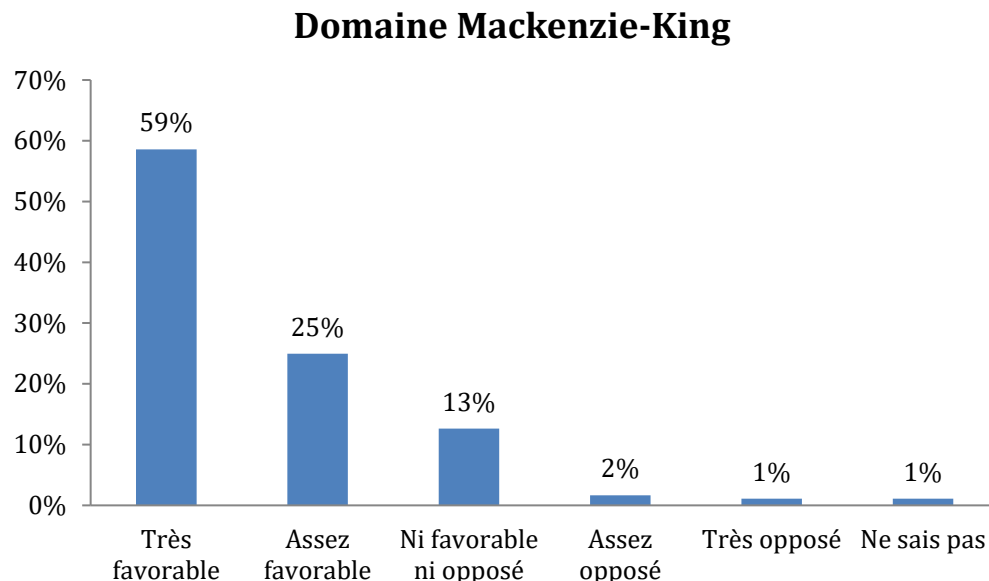
Dans une perspective plus large, plusieurs répondants ont exprimé leur appui à la décision de la CCN de concentrer les activités à impact élevé sur l’empreinte actuelle du camp Fortune.

Ceux qui s’opposaient aux utilisations proposées pour le camp Fortune et qui ont fait part de commentaires se préoccupaient principalement de la poursuite du développement du site. La luge, la tyrolienne et le parc aérien ont été désignés par certains de ces répondants comme des infrastructures indésirables. Un petit nombre de ceux qui s’y opposaient réclamaient la fermeture complète du camp Fortune.

Domaine Mackenzie-King

Une majorité écrasante de répondants (84 %) était en faveur des utilisations proposées pour le domaine Mackenzie King, contre seulement 3 % qui s’y opposaient et 15 % qui n’ont pas adopté une position claire (*voir la figure 18*).

Figure 18



Plusieurs des répondants favorables qui ont commenté les utilisations proposées étaient enthousiastes à l’égard des programmes axés sur la nature et le patrimoine. Certains étaient impatients de voir ces types de programmes et d’autres commodités offertes sur place devenir accessibles toute l’année, tandis que d’autres recommandaient de rendre le domaine accessible par le transport en commun.

Une poignée des répondants opposés aux utilisations proposées ont indiqué qu’ils ne voulaient pas que les activités commerciales prennent racine dans le domaine.

Plusieurs répondants, dont certains étaient contre tandis que d’autres appuyaient les utilisations proposées pour le domaine Mackenzie King, ont demandé que des activités hors piste soient autorisées dans ce secteur.

Voici quelques exemples des commentaires reçus.

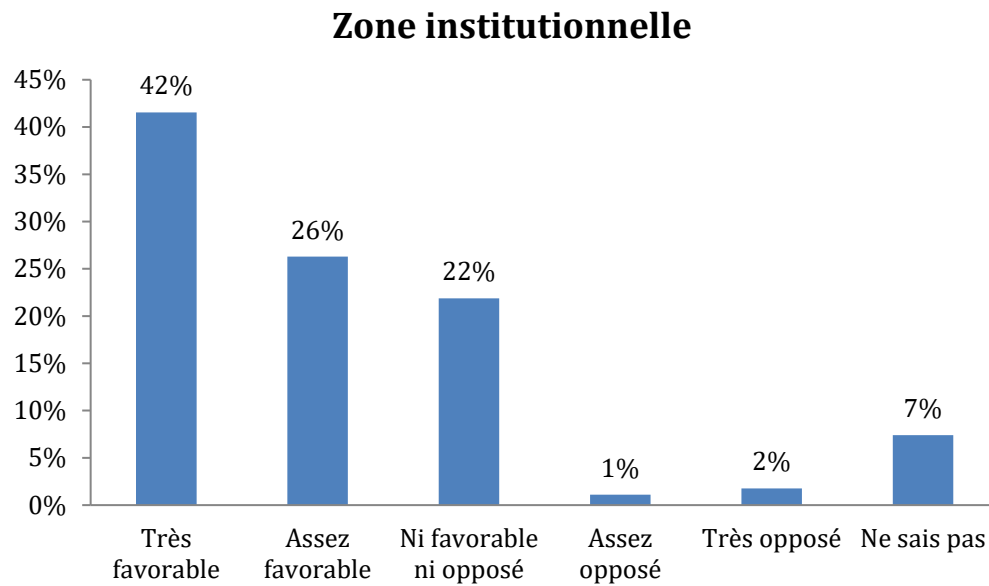
Sujet	Exemple de commentaire
Lac Meech	Comment le concept d'un hôtel boutique cadre-t-il avec les objectifs environnementaux du plan directeur? Un hôtel ne cadre pas avec l'objectif actuel ou passé du parc. Les infrastructures autour du lac Meech sont dans un état déplorable. La route d'accès a grandement besoin d'être réparée, car elle est clairement dangereuse. Il est inacceptable d'accroître l'utilisation en permettant la construction d'un hôtel (qui profite à un petit nombre) sans réparer la route. Les nouvelles maisons le long du littoral ouest du lac Meech ne sont pas non plus acceptables. Enfin, la question des toilettes à la plage Blanchet n'est pas une façon acceptable de réduire son utilisation. Elle sent mauvais. Elle doit être réparée. Si c'est possible, j'aimerais que l'on mette fin à la construction et que l'on réduise le nombre de maisons autour du lac Meech. N'y a-t-il pas moyen de faire en sorte que les terrains et les immeubles reviennent à la CCN une fois que les propriétaires actuels sont décédés ou ont choisi de les vendre?
Zone d'expérience récréative en plein air	Le déplacement du lieu d'accueil des touristes dans le parc, autrement qu'en utilisant le camping, ne cadre pas avec l'objectif initial du parc. La transformation de bâtiments patrimoniaux pour en faire des locaux commerciaux s'inscrit-elle dans le mandat de la CCN? Éliminer l'accès aux motoneiges pour des raisons de protection de l'environnement et de sécurité. Je m'oppose à la naturalisation des sentiers non officiels et je suis en faveur d'activités responsables hors des sentiers dans des

	secteurs non sensibles sur une base saisonnière.
Camp Fortune	D'autres installations et services ou petites entreprises devraient être autorisés à s'installer dans le stationnement du camp Fortune. Peut-être un gîte privé, un restaurant ou une installation de yoga ou de conditionnement physique pour divertir les parents qui ne font pas de ski. J'aimerais que l'utilisation intensive soit clairement restreinte à un secteur limité du parc. Ce secteur doit également être surveillé de près en ce qui concerne les personnes qui restent sur les sentiers, pour éviter le déversement d'ordures, etc. Moins de développement! Les environnements naturels ont des droits, l'ajout d'infrastructures dans un secteur déjà exploité de façon intensive garantit aujourd'hui des pertes énormes à l'avenir. Enseignez à la collectivité à adopter des environnements naturellement riches plutôt que de les exploiter à des fins économiques!
Domaine Mackenzie King	Les événements de course d'orientation devraient être autorisés dans ce secteur. J'aime l'idée des activités éducatives et historiques. Une meilleure expérience de repas ou option en ce sens contribuerait grandement à rendre le domaine plus attrayant.

Zone institutionnelle

Une majorité de répondants (68 %) étaient en faveur des utilisations proposées pour la zone institutionnelle, tandis que 3 % s'y opposaient et 29 % n'ont pas adopté une position claire (*voir la figure 19*).

Figure 19



Il y avait beaucoup d'incertitude quant à la géographie de ce secteur et aux conséquences pratiques des utilisations proposées pour celui-ci. Sur les neuf désignations d'aménagement, celle du secteur institutionnel a suscité le plus grand nombre de réponses « ni favorable ni opposé » et « ne sait pas ». Dans la moitié de ces cas, les répondants ont indiqué qu'il n'y avait pas suffisamment d'information pour qu'ils adoptent une position claire.

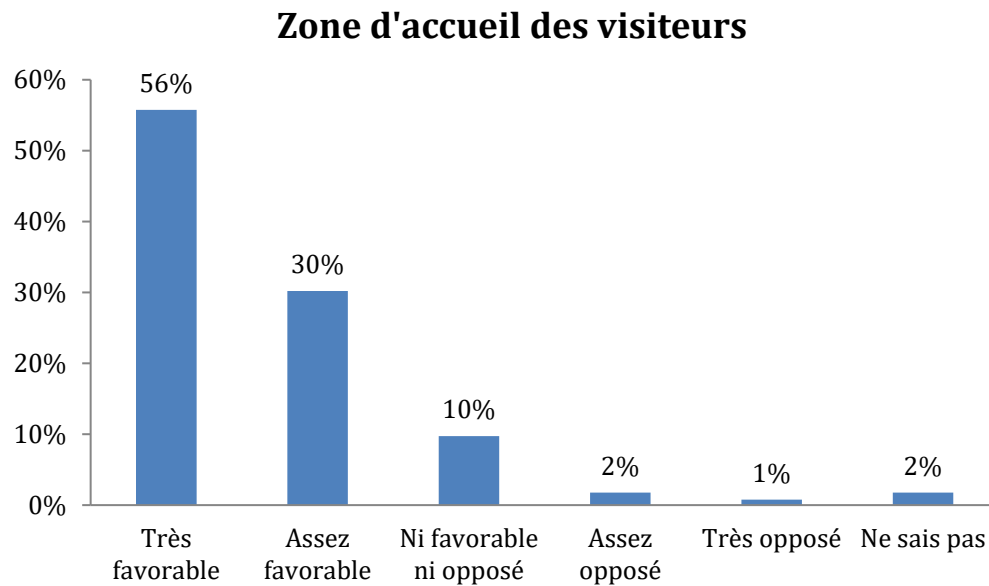
Parmi les partisans, plusieurs ont exprimé leur intérêt à ce que les installations existantes servent à sensibiliser les visiteurs à l'histoire et à l'environnement naturel du parc. Cela a également été considéré comme une occasion de promouvoir une utilisation respectueuse et durable du parc.

Le seul commentaire récurrent parmi ceux qui s'y opposaient était d'éliminer complètement le secteur institutionnel et d'enlever toute infrastructure existante pour que le secteur puisse être renaturalisé.

Zone d'accueil des visiteurs

Une majorité écrasante de répondants (86 %) étaient en faveur des utilisations proposées du secteur d'accueil des visiteurs, contre 3 % qui s'y opposaient et 12 % qui n'avaient pas de position claire (*voir la figure 20*).

Figure 20



Il y avait beaucoup d'intérêt parmi ceux qui appuyaient les utilisations proposées pour le transport durable, mais ces répondants se demandaient aussi ce à quoi cela pourrait ressembler concrètement. Un certain nombre de répondants étaient tout aussi enthousiastes à l'idée d'accueillir des expositions et d'offrir des services d'interprétation et d'éducation aux visiteurs. Plusieurs répondants ont exprimé leur appui aux services de location proposés et aux stations de fartage pour les skis.

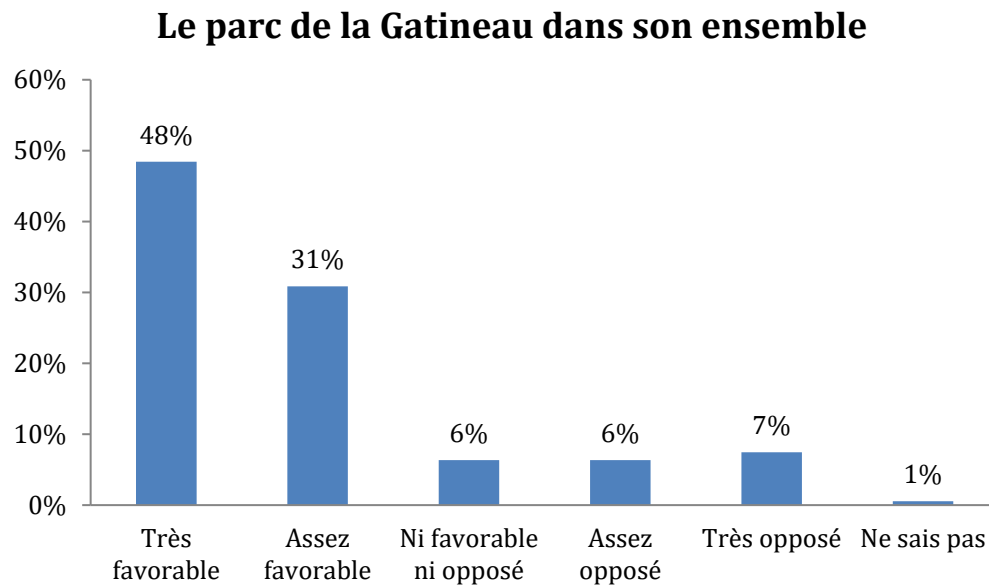
Certains, tant ceux en faveur que ceux qui s'y opposent, ont contesté la proposition de commercialiser la zone d'accueil des visiteurs. Ces répondants estiment que la CCN ne devrait pas faire concurrence aux détaillants locaux et que ces activités commerciales ne cadrent pas avec son mandat.

D'autres ont contesté la concentration des pôles d'accueil et des points d'accès du côté sud-est du parc et ont demandé qu'on en ajoute davantage à des endroits précis le long des limites du parc afin d'offrir un accès plus pratique au parc aux gens du coin et de rééquilibrer la répartition globale de la circulation à l'intérieur du parc.

Parc de la Gatineau dans son ensemble

Une grande majorité de répondants (79 %) étaient en faveur des utilisations proposées pour le parc de la Gatineau dans son ensemble, contre 13 % qui s'y opposaient et 7 % qui n'ont pas adopté une position claire (*voir la figure 21*).

Figure 21



Parmi ceux qui étaient en faveur des utilisations proposées, un certain nombre a souligné l'importance de poursuivre le travail sur la conservation et la durabilité. Certains étaient d'avis que la balance penchait un peu trop du côté des activités récréatives et ont exhorté la CCN à consacrer plus d'efforts à la protection du parc et de ses frontières. D'autres ont réitéré leur opposition à l'existence et à l'aménagement de propriétés privées dans le parc.

Un certain nombre de répondants ont fait l'éloge de la proposition visant à faciliter le transport durable dans le parc et à stopper la construction de toute route. Certains ont demandé que d'autres mesures soient mises en place pour réduire le nombre total de véhicules automobiles dans le parc.

Plusieurs personnes qui appuyaient les utilisations proposées pour le parc de la Gatineau dans son ensemble ont exprimé leur insatisfaction à l'égard des restrictions sur les activités récréatives, particulièrement dans la zone de conservation intégrale. Ce type de commentaire était encore plus fréquent chez ceux qui s'opposaient aux utilisations proposées. Ces répondants estiment que des activités récréatives restreintes devraient être permises dans ce secteur et que les utilisateurs responsables qui s'adonnent à des activités à faible impact ne menaceraient pas son intégrité écologique. Plusieurs répondants ont expressément demandé que des activités hors des sentiers soient autorisées dans tout le parc, la principale activité visée étant la randonnée en milieu sauvage. Un plus petit nombre de personnes ont fait des demandes semblables au sujet de l'escalade dans l'escarpement d'Eardley.

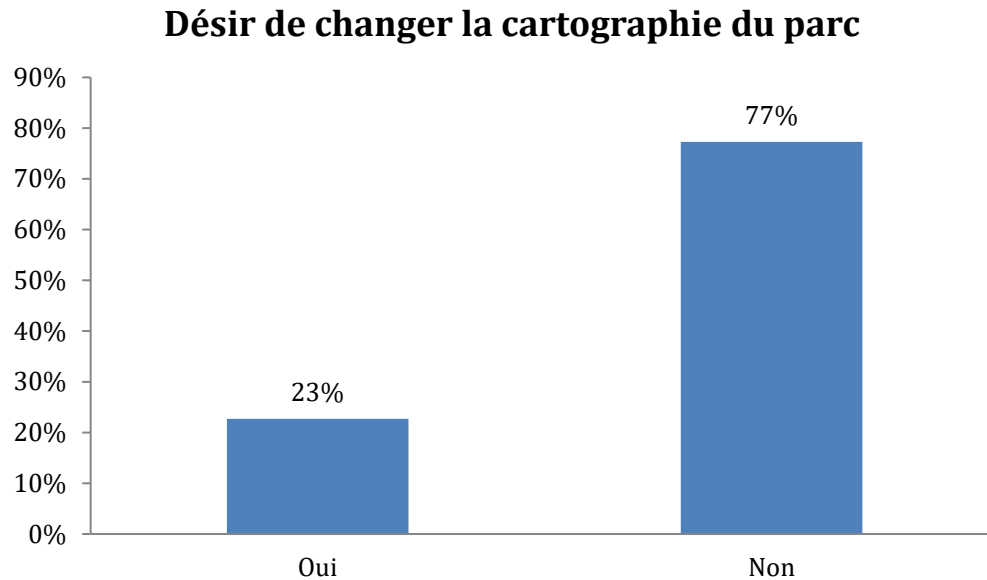
Parmi ceux qui s'opposent aux utilisations proposées, presque autant ont dit qu'il faudrait mettre davantage l'accent sur la conservation que sur les loisirs. Certains n'étaient pas d'accord avec la décision de fermer les sentiers non officiels, et

d'autres ont exprimé leur opposition à la présence de véhicules automobiles dans le parc.

Cartographie

Près du quart des répondants ont indiqué qu'ils aimeraient changer la façon dont les affectations proposées ont été cartographiées (*voir la figure 22*).

Figure 22



Les deux changements les plus souvent proposés à la carte s'opposaient l'un à l'autre. D'une part, un certain nombre de répondants ont suggéré d'agrandir la zone de conservation intégrale et, de façon plus générale, de faire de la conservation une partie plus importante des plans du parc.

Par ailleurs, un nombre comparable de répondants ont exprimé leur opposition aux restrictions sur les loisirs, en particulier à l'escarpement d'Eardley. Les activités hors sentier et l'escalade faisaient encore une fois partie des activités récréatives qui, selon certains répondants, devraient être autorisées.

Le reste des commentaires formulés par les répondants sur la cartographie étaient liés à un éventail de questions qui étaient trop précises et distinctes les unes des autres pour être regroupées par thème.

Voici quelques exemples de commentaires reçus.

Sujet	Exemple de commentaire
Zone institutionnelle	Offrir de nombreuses séances d'apprentissage pour sensibiliser les utilisateurs à la nature, au plein air, au respect de la nature et à la survie. Trop d'enfants et d'adultes vivent dans une jungle de béton sans savoir apprécier notre monde naturel. Faites-les sortir et offrez-leur des expériences! Sensibiliser les visiteurs à l'importance de la conservation, à la flore et à la faune indigènes, à la façon de réduire leur empreinte dans le parc et les écosystèmes qui les entourent. Faire participer les dirigeants et les collectivités autochtones à la définition des possibilités d'apprentissage. Se doter d'un plan pour éliminer éventuellement la zone institutionnelle.
Zone d'accueil des visiteurs	Aucun aspect commercial. Chelsea abrite des entreprises, et le parc de la Gatineau ne devrait pas livrer concurrence à des personnes comme Greg Christie qui s'efforcent d'assurer leur subsistance. Les centres d'accueil sont importants pour sensibiliser les visiteurs à l'importance de conserver et protéger le parc. [The reception areas are important in increasing visitors' awareness of the importance of preserving and protecting the Park.]
Parc de la Gatineau dans son ensemble	Je veux surtout qu'il y ait moins de voitures et une infrastructure de transport durable. Nous pratiquons le ski, la randonnée et la raquette depuis de nombreuses années. L'escarpement, l'arrière-pays et les sentiers peu fréquentés ne sont utilisés que par très peu de gens et, lorsque nous croisons à l'occasion d'autres personnes, elles respectent également NOTRE parc et la beauté qu'il offre. Ce dont nous avons besoin, c'est d'un permis pour visiter les secteurs dans l'arrière-pays qui peut être

	révoqué s'il n'est pas utilisé dans le respect des zones sensibles selon les saisons. J'appuie fortement les mesures visant à assurer la restauration de l'habitat naturel. Il est essentiel de limiter la circulation motorisée et les points de vente aux consommateurs. Merci de vos efforts de planification. Limiter la circulation des personnes aux sentiers seulement va à l'encontre de l'objectif de créer un parc magnifique si aucun dommage n'est causé à l'environnement lorsque des visiteurs s'aventurent hors des sentiers. S'il s'agit d'un événement qui touche un plus grand nombre de personnes, il faudrait obtenir l'approbation de la CCN pour s'assurer qu'il ne nuira pas à l'environnement.
Cartographie	La zone de conservation intégrale A devrait être beaucoup plus grande et s'étendre jusqu'à Meech. La zone A indique plus clairement où les activités récréatives sont proposées. Cependant, je ne suis pas d'accord pour que ces activités soient interdites partout. Certaines activités ont peu d'impact et il y a des visiteurs responsables qui utilisent cette zone sans créer de sentiers ou endommager l'environnement. Identifier les zones où des activités hors des sentiers sont permises.

Phase 3.2 : Rapport de consultation, mai 2019

Activités de consultation et de mobilisation – Phase 3.2

Réunion et atelier du PAC

Date et heure : Le 14 mai 2019, de 17 h 30 à 19 h 30

Lieu : Labo d'urbanisme

Format : Atelier

Participation : 12 participants

Consultations publiques

Ottawa

Date et heure : Le 23 mai 2019, de 18 h à 20 h

Lieu : Labo d'urbanisme

Format : Atelier

Participation : 59 participants

Chelsea

Date et heure : Le 21 mai 2019, de 18 h à 20 h

Lieu : Camp Fortune

Format : Atelier

Participation : 58 participants

Consultation en ligne

Date : Du 21 mai au 7 juin 2019

Format : Sondage

Participation : 937 réponses au sondage

Collectivités autochtones

Date : Le 4 avril 2019

Format : Discussion sur les possibilités économiques

Date : Août 2019

Format : Discussion sur le comité de la toponymie

Date : Le 4 novembre 2019

Format : Présentation et discussion sur les possibilités de réconciliation dans le contexte du plan.

Élus locaux

Les élus locaux ont été tenus informés du processus de consultation et des résultats, et ont été invités à participer aux consultations publiques.

Partenaires et organismes régionaux

Date : Le 27 février 2019

Format : Présentation aux représentants des partenaires municipaux et des groupes d'intérêt régionaux et discussion avec ceux-ci.

Invitations et promotion

La consultation publique a été annoncée sur le site Web de la CCN et dans les médias sociaux. Des gazouillis en direct ont été publiés pendant les ateliers à Ottawa et à Chelsea. De plus, des annonces ont été publiées dans les versions numériques de *l'Ottawa Citizen* et *Le Droit* avant les ateliers. Des messages promotionnels et des publicités sur Facebook, ainsi que Google Adwords, ont également été utilisés pour promouvoir les événements.

Une invitation par courriel a été envoyée aux personnes-ressources figurant sur les listes de distribution de la Division des affaires publiques, qui comprennent les intervenants suivants :

- Associations de résidents
- Groupes d'intérêt
- Personnes physiques

Une invitation aux médias a également été envoyée le 17 mai 2019.

Format de consultation

Consultations en personne

Les deux séances en personne ont commencé par une présentation au cours de laquelle le personnel de la CCN a fait le point sur le processus d'examen du plan directeur et sur le contexte des questions particulières abordées à l'étape actuelle de la consultation. Les participants ont ensuite été invités à participer à deux activités, l'une portant sur le transport et l'autre sur la viabilité financière.

Dans l'activité sur le transport, on a présenté aux participants une série de 10 scénarios qui proposent des solutions à divers problèmes de transport dans le parc de la Gatineau. Ces scénarios ont été divisés en trois catégories : les scénarios

basés sur les navettes, les scénarios basés sur la circulation et les scénarios basés sur le stationnement.

Les détails de chacun des scénarios ont été expliqués par le modérateur de la table. On a ensuite demandé aux participants d'évaluer chaque scénario à l'aide d'une échelle de Likert en cinq points (très favorable, assez favorable, ni favorable ni opposé, assez opposé, fortement opposé, ne sais pas). Les modérateurs ont également invité les participants à rédiger tout commentaire qu'ils pourraient avoir sur les papillons adhésifs et à les apposer sur le scénario visé par les commentaires.

Dans le cadre de l'activité sur la viabilité financière, les participants ont été initiés pour la première fois à différentes structures possibles de frais d'utilisation pour le parc de la Gatineau. Ces frais comprenaient les frais d'accès, les frais de stationnement et les frais liés aux activités. On a demandé aux participants d'indiquer la combinaison qu'ils aimeraient voir mise en œuvre. On a ensuite demandé aux participants d'indiquer, pour chaque type de frais d'utilisation, l'approche particulière qu'ils appuieraient (p. ex. en ce qui concerne l'accès, des frais uniformes ou variables selon le mode de transport et/ou la saison). Les participants ont de nouveau été invités à fournir des commentaires supplémentaires sur les papillons adhésifs.

La prochaine activité sur la viabilité financière portait sur les activités commerciales et l'hébergement dans le parc. On a remis aux participants une liste des activités commerciales et on leur a demandé d'indiquer si elles étaient acceptables ou non. Par la suite, on a présenté aux participants une série de propositions concernant l'hébergement et on leur a demandé d'indiquer dans quelle mesure ils étaient d'accord avec chacune d'elles. Dans les deux cas, les participants ont pu étoffer leurs réponses en laissant des commentaires écrits.

Consultation en ligne

La consultation en ligne a pris la forme d'un questionnaire en trois parties comportant des questions supplémentaires qui visaient principalement à préciser les préférences concernant les services de navettes éventuels.

Dans la première section, on a demandé aux répondants quelles étaient leurs priorités en ce qui a trait à la résolution des problèmes de transport dans le parc et, à l'instar de la consultation en personne, on leur a ensuite demandé d'évaluer les 10 scénarios de transport sur une échelle de Likert en cinq points. On a ensuite posé aux répondants une série de questions sur les services de navettes et les conditions dans lesquelles ils seraient prêts à utiliser ces services.

Dans les deux sections suivantes (frais d'utilisation et activités commerciales et hébergement), on a posé aux répondants le même ensemble de questions qui ont été abordées dans le cadre de la consultation en personne.

Points saillants de la consultation – Phase 3.2

Dans le sondage en ligne et au cours des ateliers de consultation publique, on a demandé aux participants d'évaluer les éléments suivants et de formuler des commentaires :

- Solutions aux problèmes de transport
- Structures des frais d'utilisation
- Activités commerciales
- Hébergement

Voici un résumé de haut niveau des commentaires reçus dans le cadre du sondage en ligne, des consultations en personne et par l'entremise du comité consultatif public.

Ce que nous avons entendu

- **Les solutions de transport qui font appel au service de navette et à la gestion de la circulation ont reçu un fort appui.**
- **Le soutien à l'égard des activités commerciales existantes et proposées est globalement élevé.**
- Il y a beaucoup d'ouverture à l'égard de la modification de la structure actuelle des frais d'utilisation, mais l'opinion quant à la structure des frais idéale est partagée.
- Il y a un certain degré d'inconfort quant à des logements non rustiques dans le parc.
- De façon générale, on s'oppose à toute proposition qui entraînerait un développement, un surpeuplement ou de la pollution supplémentaires, ou qui modifierait considérablement les espaces naturels du parc.
- Bon nombre de répondants estiment qu'il est important de veiller à ce que les familles et les personnes à faible revenu puissent accéder au parc de la Gatineau à un prix abordable et en profiter.

Résultats de la consultation

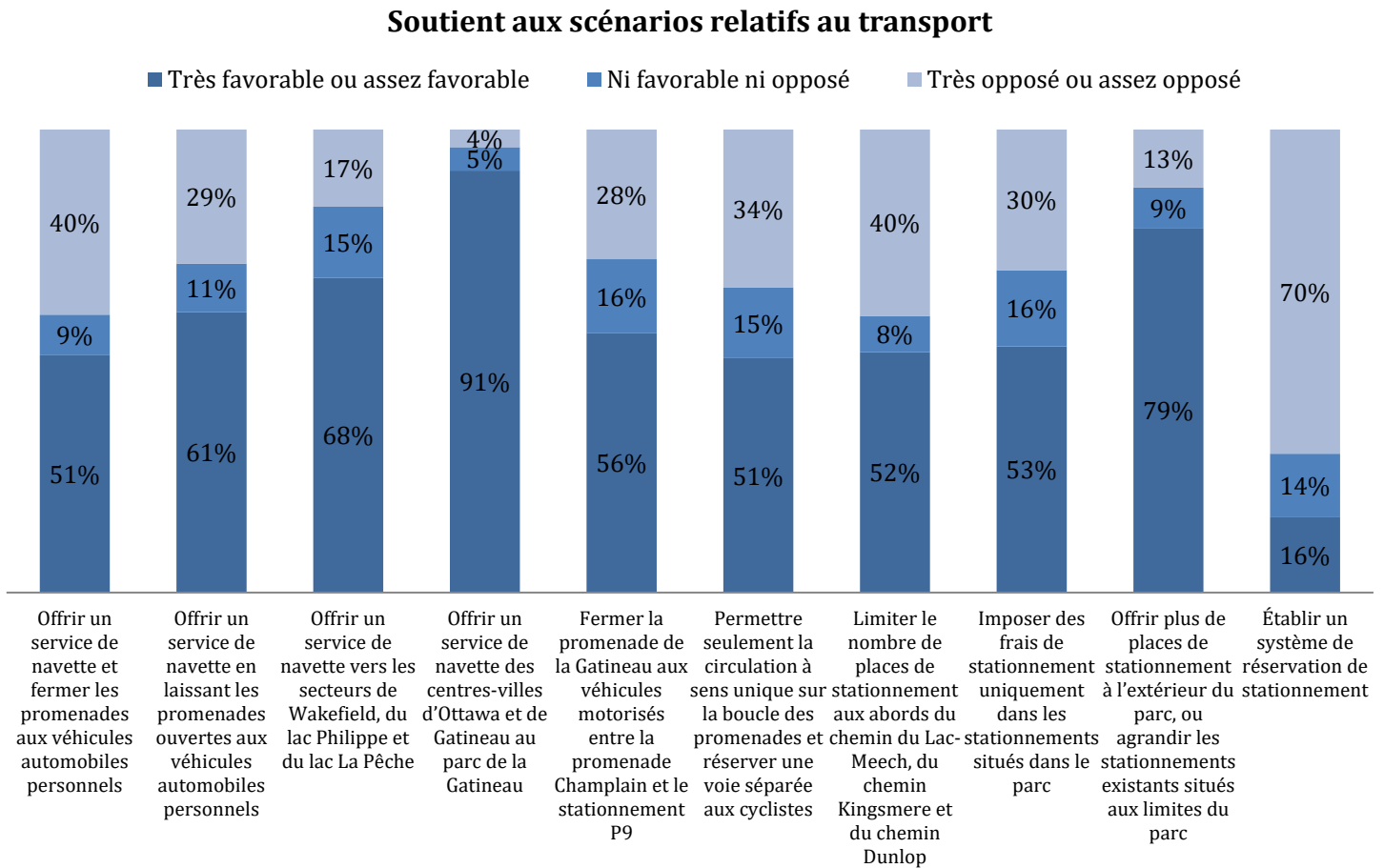
Consultations en personne

Transport

Bien que la majorité des participants aient accueilli favorablement tous les scénarios proposés sauf un, cet appui était réparti inégalement (voir la figure 23). En règle générale, les participants étaient très enthousiastes à l'égard des propositions qui amélioreraient l'expérience des visiteurs sans apporter de changements importants à la situation actuelle. Par exemple, parmi les scénarios qui proposaient une certaine forme de service de navette, l'enthousiasme était plus élevé à l'égard des scénarios qui permettraient aux visiteurs de se rendre plus facilement au parc, et plus faible à l'égard des scénarios qui modifieraient considérablement la façon dont les véhicules automobiles accèdent au parc et y circulent.

De même, parmi les scénarios relatifs au stationnement, la proposition visant à augmenter le nombre de places de stationnement disponibles aux limites du parc a reçu un appui important (79 %), alors que les propositions visant à limiter le stationnement dans certains secteurs ou à imposer des frais de stationnement seulement dans les terrains de stationnement situés à l'intérieur du parc ont reçu l'appui d'une faible majorité (52 % et 53 %, respectivement). La proposition de mettre en place un système de réservation de stationnement a suscité l'opposition de 70 % des participants. Conformément à cette tendance, les deux propositions visant à modifier la circulation sur les promenades ont reçu l'appui d'une faible majorité de participants (56 % et 51 %).

Figure 23



Dans le cadre de cette activité, les participants ont utilisé des papillons adhésifs pour formuler des commentaires supplémentaires sur les scénarios et ont échangé des idées sur la meilleure façon de régler les problèmes liés au transport dans le parc.

Plusieurs participants étaient d'avis que l'adoption d'un système de navette à temps plein de concert avec une fermeture permanente du réseau de promenades aux véhicules automobiles personnels était une solution trop rigide, et ont plutôt suggéré que les services de navettes ne soient offerts que pendant les périodes de pointe où la demande est particulièrement élevée (p. ex. les fins de semaine, lors d'événements spéciaux comme le Coloris automnal, etc.).

Certains estimaient que peu importe le scénario, on devrait prévoir certaines périodes pendant lesquelles les voitures seraient autorisées à entrer et à circuler dans le parc. D'autres tenaient beaucoup à ce que le retrait des véhicules automobiles personnels des promenades soit une composante nécessaire de tout scénario prévoyant un service de navette.

Les commentaires reflétaient aussi des sentiments partagés au sujet de la restriction du stationnement dans le parc. Bien que bon nombre des participants reconnaissent l'avantage que présentent ces propositions pour ce qui est de réduire la circulation globale dans le parc, certains estimaient qu'il était préférable d'adopter une approche modulée (c.-à-d. que les restrictions varient selon la période ou la demande) plutôt qu'une approche catégorique (les restrictions s'appliquent en tout temps). Même si les participants étaient tièdes, d'une façon générale, quant à l'idée du système de réservation de stationnement proposé, certains ont exprimé de l'intérêt à l'égard d'un système de notification qui permettrait aux visiteurs de vérifier la disponibilité du stationnement avant de se rendre au parc. Certains participants ont également exprimé leur intérêt pour un système simplifié de laissez-passer de stationnement.

La faisabilité est ressortie comme une préoccupation récurrente dans les commentaires. Certains participants ont souligné que le succès d'un service de navette serait tributaire de la présence de grands parcs de stationnement près des principaux lieux de ramassage à l'entrée du parc. D'autres étaient d'avis que les navettes doivent offrir suffisamment d'espace de rangement et de supports pour transporter le genre d'équipement que leurs utilisateurs sont susceptibles de vouloir transporter jusqu'au parc (p. ex. vélos, skis, etc.). Les répondants estimaient également que des incitatifs tarifaires seraient un élément nécessaire de toute stratégie de service de navette qui se veut couronné de succès.

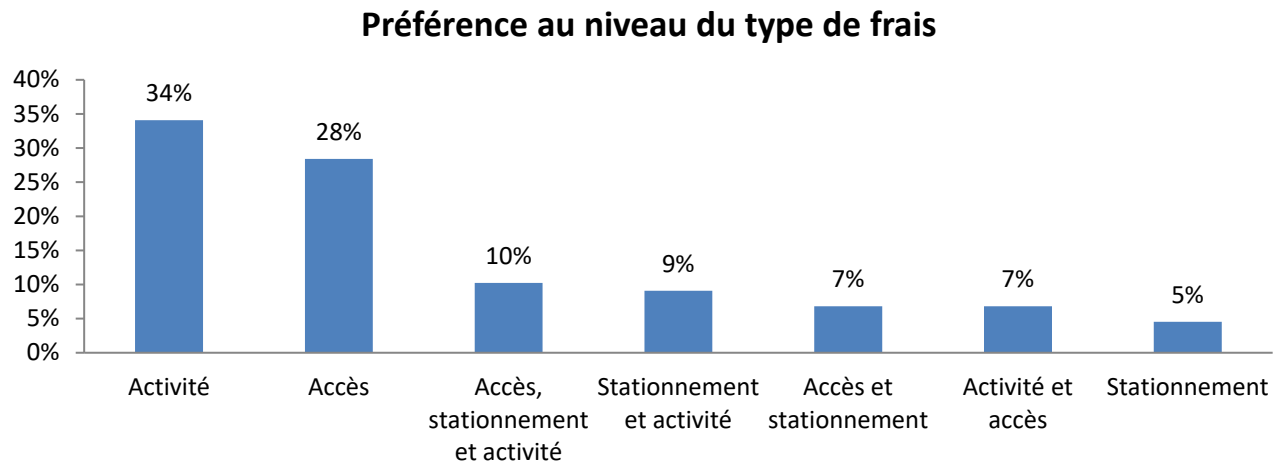
Les valeurs étaient également au premier plan de certains des commentaires formulés dans cette section, notamment celles de l'équité et de la protection de l'environnement. Certains participants ont exhorté la CCN à envisager des moyens de rendre les propositions plus durables, y compris des navettes électriques et des bornes de recharge. D'autres ont réitéré leurs préoccupations au sujet de l'accès au parc de la Gatineau pour les familles et les personnes à faible revenu et ont souligné qu'un accès équitable pour tous devrait faire partie de la stratégie de transport de la CCN.

La sécurité était une préoccupation partagée par plusieurs participants. Certains, préoccupés par les excès de vitesse et la conduite imprudente, ont demandé que des mesures de modération de la circulation soient mises en place. D'autres ont plutôt recommandé que la CCN accorde la priorité à la mise en place de corridors de transport actif sécuritaires qui séparerait les cyclistes et les autres utilisateurs non motorisés des promenades des voitures, des autobus et des navettes.

Frais d'utilisation

Une faible majorité de participants ont exprimé une préférence pour un tarif unique qui s'appliquerait à un seul type d'utilisation du parc, par opposition à des structures tarifaires de type multi-utilisateurs. Les frais liés aux activités (34 %) et d'accès (28 %) ont été les plus populaires, suivis par une combinaison des trois types : accès, stationnement et activité (10 %).

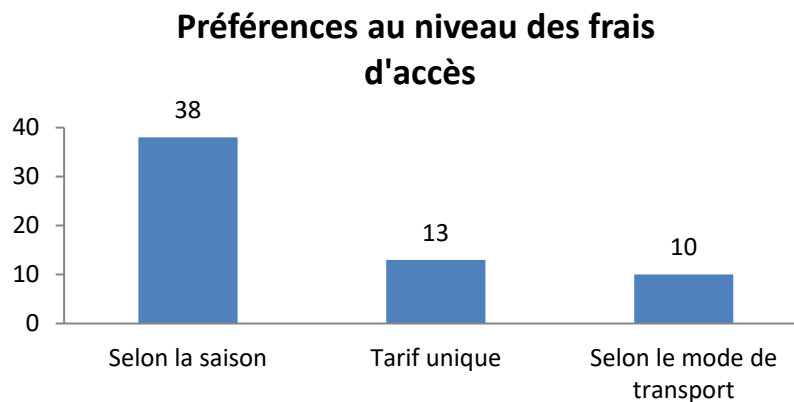
Figure 24



Parmi les types de frais d'accès, des frais variables selon la saison été préférés à des frais d'accès universel et à des frais qui varieraient selon le mode de transport. Les répondants ont souligné qu'il serait difficile d'appliquer de tels frais, compte tenu de la facilité d'accès au parc à pied ou à vélo.

Certains ont suggéré que les frais soient imposés uniquement aux visiteurs en voiture, à la fois pour encourager le transport actif et parce qu'il serait plus simple de les percevoir. Certains ont demandé de ne pas imposer de frais aux résidents, tandis que d'autres ont encouragé la CCN à trouver des moyens de veiller à ce que les frais d'accès n'empêchent pas les moins bien nantis d'accéder au parc.

Figure 25

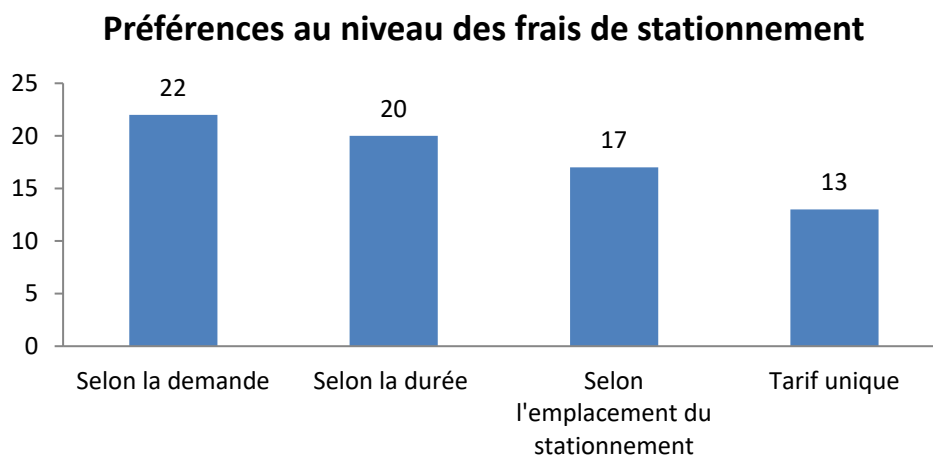


Les préférences relatives aux frais de stationnement ont été réparties de façon plus égale, les frais fondés sur la demande étant légèrement préférés aux frais imposés en fonction de la durée; le facteur de variation des frais préféré était celui des lots particuliers. Les frais de stationnement universels étaient l'option la moins populaire des quatre. Les participants ont fait remarquer que les frais de stationnement encourageraient les gens à faire du covoiturage ou à utiliser des

moyens de transport actifs pour accéder au parc. Voici quelques suggestions précises :

- Offrir un laissez-passer de stationnement annuel plutôt que des options de paiement à l'utilisation.
- Être conscient de la façon dont le stationnement pourrait interagir avec le service de navette
- Utiliser une structure tarifaire variable pour régler les problèmes liés à la circulation excessive dans certains secteurs du parc

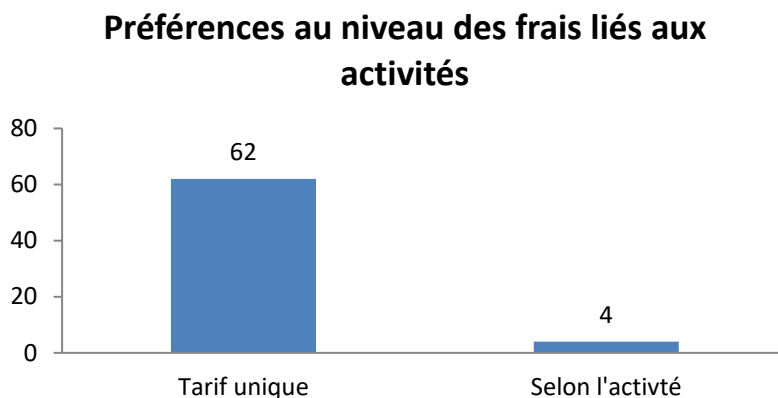
Figure 26



Parmi les deux options pour les types de frais liés aux activités, les frais universels étaient nettement préférés à des frais variables selon l'activité. Malgré cela, certains commentaires formulés par les participants recommandaient une structure tarifaire variable. Voici les facteurs à prendre en considération :

- Activités touristiques (p. ex. visites guidées du parc)
- Coûts d'entretien
- Activités actives (p. ex. ski, randonnée) et activités passives (camping)
- Impact écologique

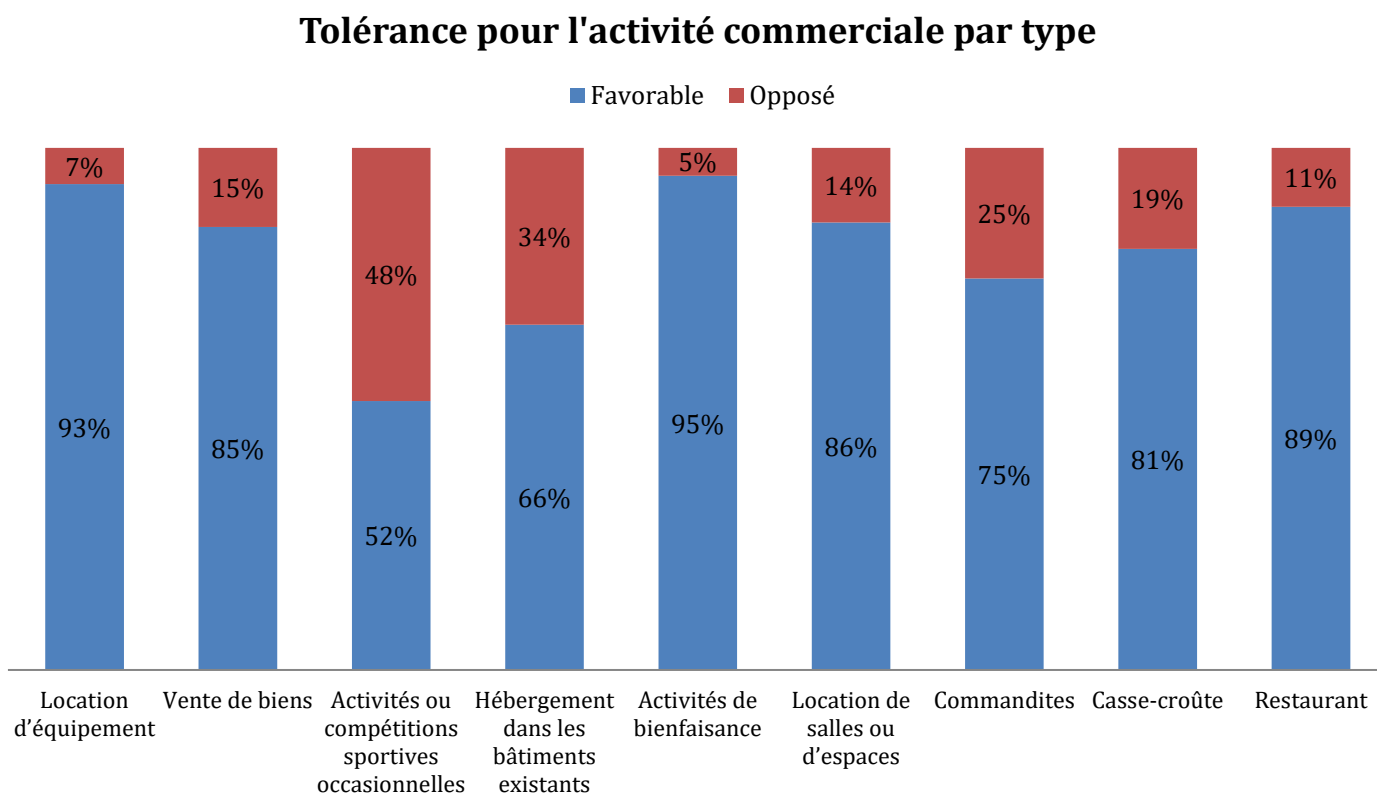
Figure 27



Activités commerciales et hébergement

Presque toutes les activités commerciales proposées ont été approuvées par une grande majorité de participants (*voir la figure 28*). Les deux seules activités qui ont reçu moins de 75 % d'appui étaient les activités ou compétitions sportives occasionnelles (52 %) et l'hébergement dans les bâtiments existants (66 %).

Figure 28

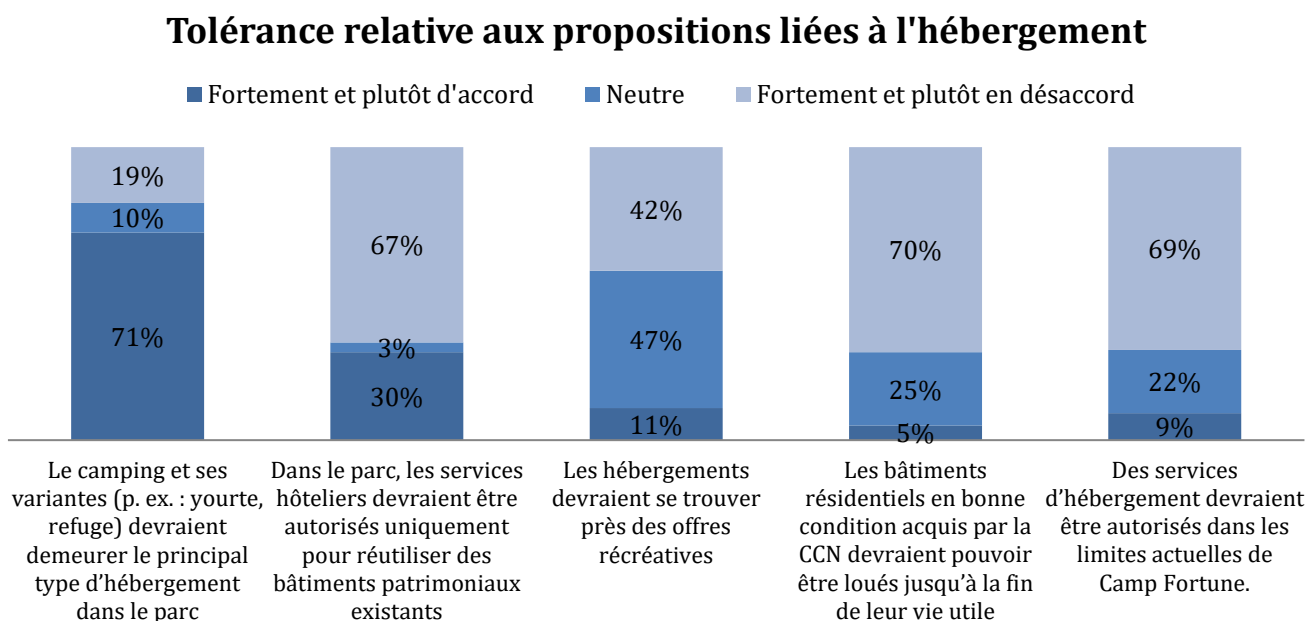


Parmi ceux qui ont formulé des commentaires, plusieurs étaient préoccupés par la concurrence potentielle avec les entreprises locales, particulièrement en ce qui concerne les restaurants et la vente ou la location d'articles de loisir. Ces participants ont conseillé à la CCN d'éviter de livrer concurrence directement aux entreprises de Chelsea. Certains craignaient que le casse-croûte ne crée une augmentation des déchets dans le parc. D'autres ont exprimé leur préférence pour des événements sportifs peu perturbateurs et des commandites qui correspondent aux valeurs du parc et qui font l'objet de publicité de bon goût. Plusieurs participants ont profité de l'occasion pour souligner leur opposition à l'expansion des activités commerciales dans le parc.

L'opposition aux dispositions d'hébergement proposées était nettement plus marquée que celle aux autres propositions soumises à la consultation. Alors qu'une majorité (71 %) des participants étaient d'accord pour que le camping demeure le principal type d'hébergement offert dans le parc, 67 % étaient en désaccord avec les propositions visant à autoriser l'hébergement dans des hôtels aménagés uniquement dans des bâtiments patrimoniaux existants, alors que 70 % étaient en désaccord avec une proposition visant à permettre la location d'immeubles résidentiels acquis par la CCN.

En outre, 69 % des répondants n'étaient pas d'accord pour autoriser l'hébergement au camp Fortune. Les sentiments étaient partagés en ce qui concerne l'emplacement des lieux d'hébergement; 42 % n'étaient pas d'accord avec la proximité de l'offre de loisirs, 11 % étaient d'accord et 47 % ont indiqué qu'ils n'avaient pas de position claire sur la question.

Figure 29



Les commentaires formulés par les participants à cette partie de la consultation étaient relativement peu nombreux et peuvent être divisés en déclarations d'opposition et de réserve. Dans les deux cas, les commentaires révèlent des doutes quant aux conséquences éventuelles des propositions et une préférence générale pour éviter toute expansion de cette activité commerciale dans le parc. Dans l'ensemble, les participants ne sont pas à l'aise avec les dérogations au statu quo et sont sensibles aux effets environnementaux potentiels, aux perturbations et aux problèmes d'accès et d'élitisme associés à l'aménagement d'installation d'hébergement.

Voici quelques exemples de commentaires reçus.

Sujet	Exemple de commentaire
Transport	Seulement les fins de semaine achalandée (fortement d'accord) = navettes avec supports à vélos Promouvoir les transports écologiques par la mise en service d'un plus grand nombre de navettes et de bornes de recharge dans le parc pour les véhicules électriques. Des navettes électriques? Vous aurez besoin d'un plus grand terrain au terminus de bus-navette – peut-être colocalisé avec celui de la STO? Proposer un système d'enregistrement des véhicules entrants et sortants et limiter le nombre de véhicules dans le parc à un moment donné. L'apaisement de la circulation doit être une priorité. Une bonne façon d'y parvenir est d'avoir des corridors de transport actif et des voies cyclables séparés. Limiter le stationnement au lac Meech seulement pendant les périodes de pointe. Oui – si seulement navettes qui ont accès au parc et pas de voitures [Yes, if only shuttles have access to the Park, and not cars.] Application des limites de vitesse du réseau de promenades.
Frais d'utilisation	Difficulté : très difficile à gérer avec tous les gens qui entrent dans le parc aux endroits variables pour justement éviter les droits

	d'accès. [Difficulty: Very difficult to manage with all the people who are entering the Park at varying locations just to avoid paying an access fee.] Il devrait y avoir des frais d'accès pour TOUTES les voitures. Problèmes d'équité – si vous percevez des frais d'accès – désavantagent-ils les personnes qui ne sont peut-être pas en mesure de payer pour utiliser le parc? Les résidents de la localité devraient obtenir une carte d'accès gratuit ou à prix réduit. Une passe annuelle sur tous les stationnements. [An annual pass for all the parking lots.] L'équité est un enjeu important. L'accès doit inclure ceux qui n'ont pas les moyens de se payer une voiture. Stationnement payant, transport en commun gratuit. Ne facturez aucune activité active (ski, randonnée, etc.), seulement pour le camping et le réseau de promenades. Seules certaines activités devraient être facturées (p. ex. celles entraînant un impact écologique plus élevé et des coûts d'entretien plus élevés, comme le ski et le vélo de montagne).
Activités commerciales et hébergement	L'option de restaurant ne cadre pas avec la vision. Elle fait aussi concurrence aux restaurants locaux (Old Chelsea). Nous ne voulons pas de casse-croûte, etc. dans le parc. Nous n'avons pas besoin de plus d'entreprises commerciales dans le parc. Il faut soutenir les entreprises locales d'Old Chelsea, etc. En désaccord en raison des déchets et de la détérioration de l'aspect visuel du parc. [À propos des événements sportifs] Dont l'impact écologique est mineur (plus sur les promenades que les sentiers). [ones that

	have a minor environmental impact (more on the parkways than the trails)] [À propos des commandites] Must be tasteful and subtle. Pas de publicité commerciale/logos. Uniquement les commandites conformes aux objectifs de la CCN à l'égard du parc et à la vision pour le parc. Soyez très prudent avec le type d'entreprise de commandites. Doit être conforme aux objectifs du parc. Ce service peut-il être offert à l'extérieur du parc? Va-t-il à l'encontre des objectifs de conservation du parc? Pointe de l'iceberg – comment les limites seront-elles fixées? Tout dépend de ce qui est proposé et de la façon dont c'est proposé. Pas de style Banff ou Tremblant. Plus d'hébergement = plus de voitures = MAUVAIS Objet : Hébergement à l'hôtel – Seulement dans les deux « hôtels » actuels du parc.
--	---

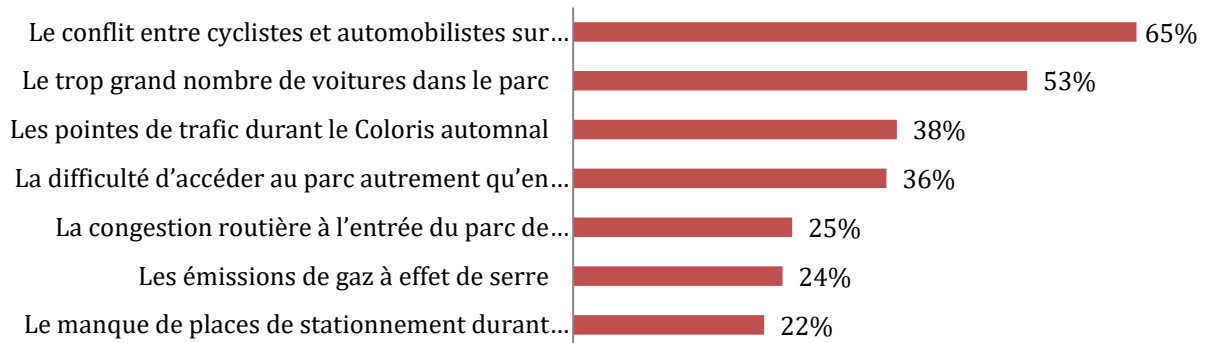
Consultation en ligne

Problèmes liés au transport

Les trois problèmes de circulation dans le parc de la Gatineau que les répondants étaient les plus susceptibles de souhaiter voir réglés étaient les conflits d'utilisation du réseau de promenades, le nombre de voitures circulant dans le parc et les pointes de circulation pendant le Coloris automnal (*voir la figure 30*).

Figure 30

Priorisation de la résolution des problèmes de circulation



Remarque : Les répondants pouvaient choisir jusqu'à trois problèmes. Pour cette raison, le total n'arrive pas à 100 %.

Les répondants ont également eu l'occasion de cerner d'autres problèmes qui n'étaient pas inclus dans les options initiales. Parmi ceux-ci, les plus fréquemment mentionnés étaient les suivants :

- Excès de vitesse et conduite imprudente
- Manque d'options de transport en commun
- Manque d'infrastructures et de commodités pour le transport actif
- Difficulté d'accès au parc

Scénarios de transport

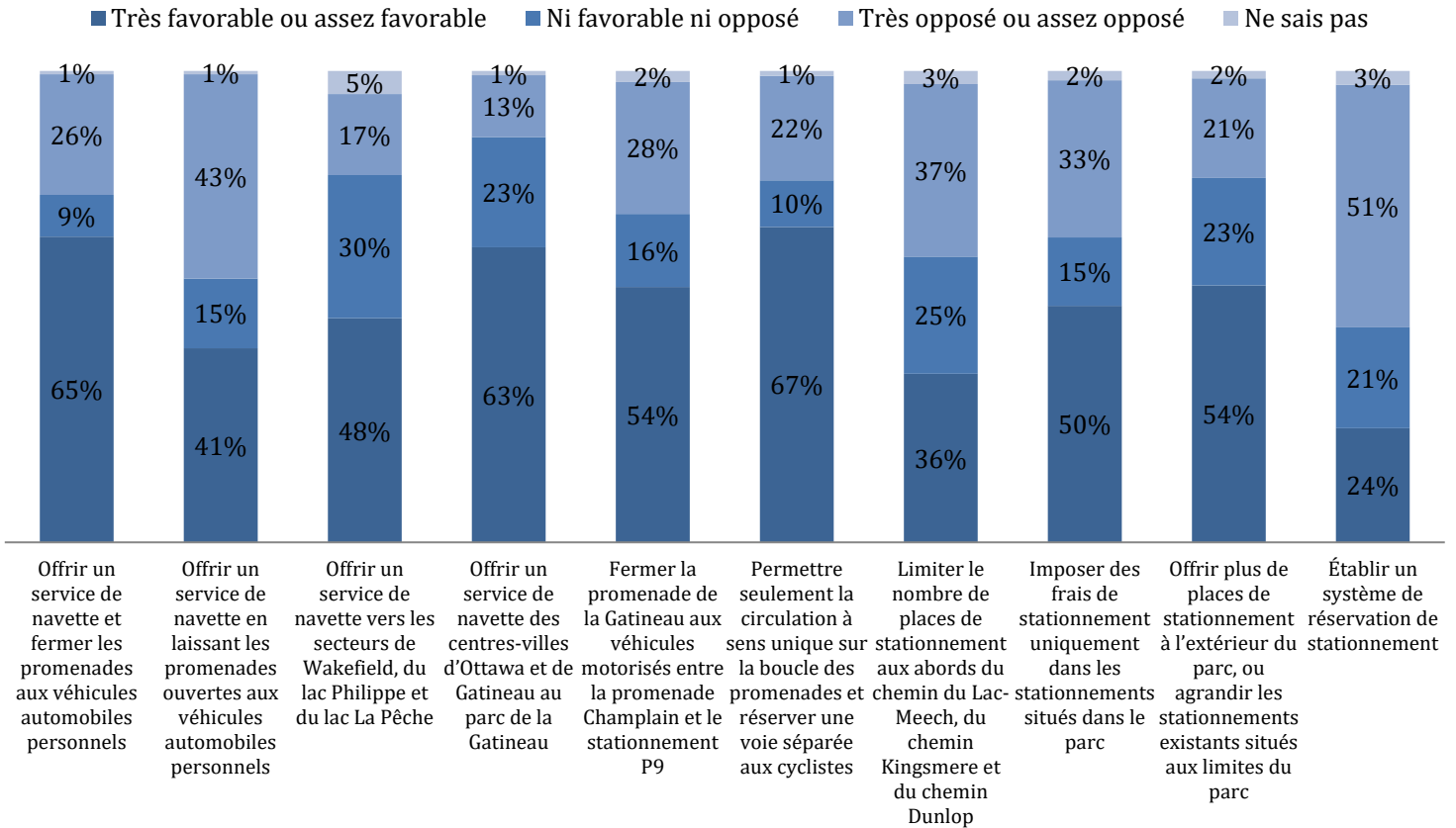
Six des dix scénarios de transport ont reçu l'appui d'une majorité de répondants. Parmi ceux-ci, les trois plus populaires étaient les suivants :

1. Rendre le réseau de promenades à sens unique, avec une voie cyclable distincte (67 % favorables).
2. Fermeture du réseau de promenades aux véhicules automobiles personnels, tout en offrant un service de navette (65 % favorables).
3. Offrir un service de navette entre certains lieux au centre-ville et le parc (63 % favorables).

Les scénarios qui ont suscité le plus d'opposition sont le système de réservation de stationnement (51 % opposés), le service de navette avec le réseau de promenades ouvertes à d'autres véhicules automobiles (43 %) et la proposition de limiter le nombre de places de stationnement disponibles dans le parc (37 % opposés).

Figure 31

Soutient aux scénarios relatifs au transport



Utilisation prospective du service de navette

Plus de la moitié des répondants (58 %) ont indiqué qu'ils utiliseraient un service de navette dans le parc de la Gatineau s'il était offert. Plus d'un tiers d'entre eux jugeaient acceptable une fréquence de 30 minutes, tandis que plus de la moitié préconisaient une fréquence de 20 minutes ou moins.

Figure 32

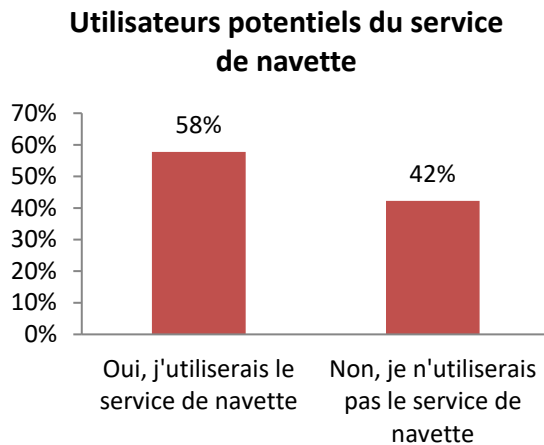
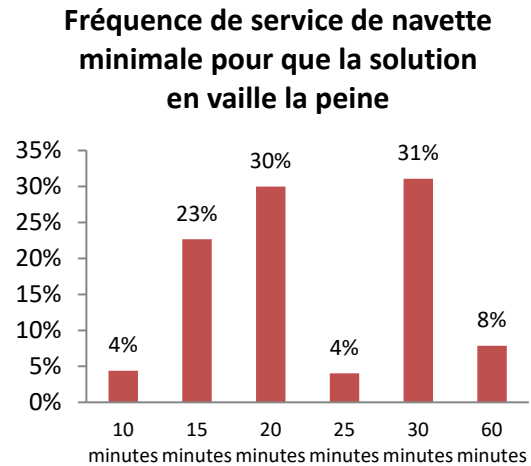


Figure 33



Une majorité de répondants qui ont affirmé qu'ils utiliseraient un service de navette ont indiqué qu'ils seraient prêts à assumer une partie des coûts connexes, quoique seulement 36 % étaient prêts à absorber le coût total, plutôt qu'un coût minime. Dix pour cent sont d'avis que le service de navette devrait être gratuit.

Figure 34

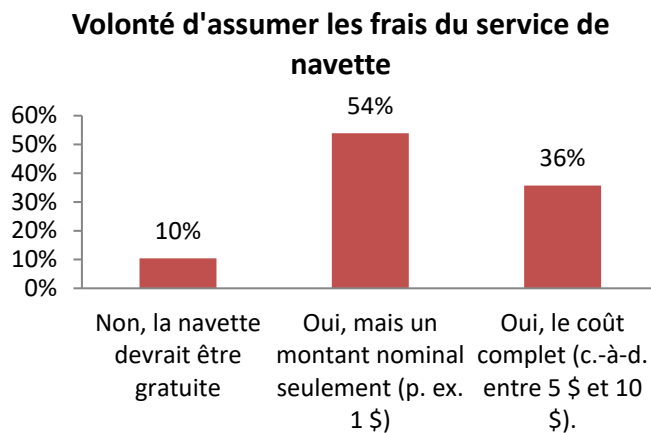
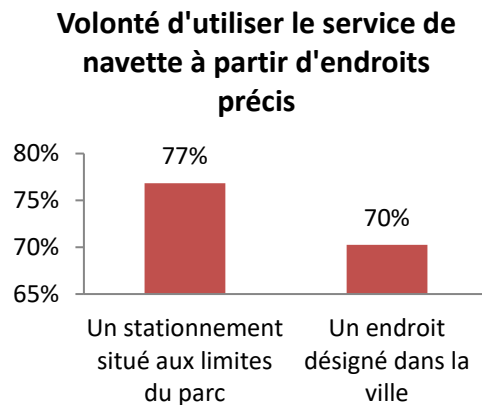
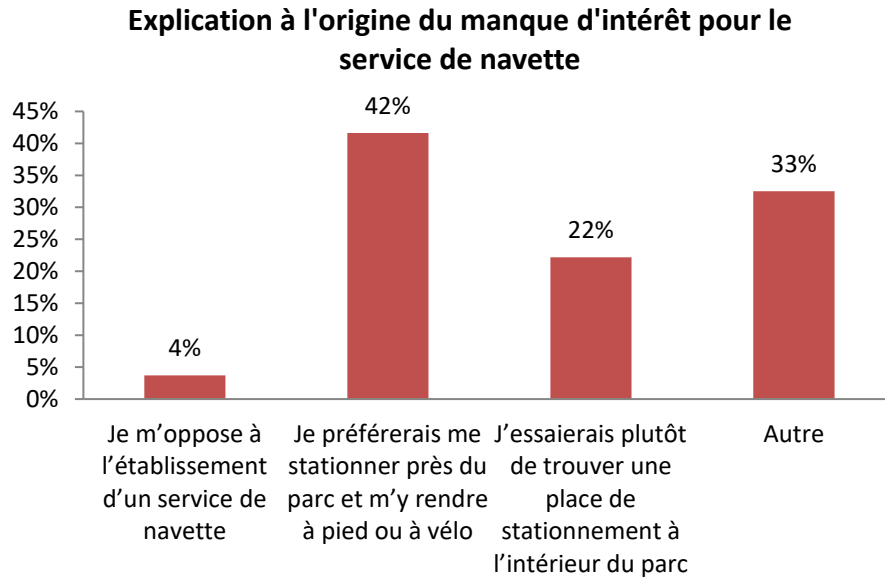


Figure 35



La majorité (42 %) des répondants qui ont indiqué qu'ils n'utiliseraient pas un service de navette ont dit qu'ils préféreraient se stationner en périphérie et utiliser un mode de transport actif pour se rendre à l'intérieur du parc. Une plus petite proportion des répondants (22 %) préférerait se stationner à l'intérieur du parc, tandis que 4 % s'opposaient carrément à un service de navette.

Figure 36



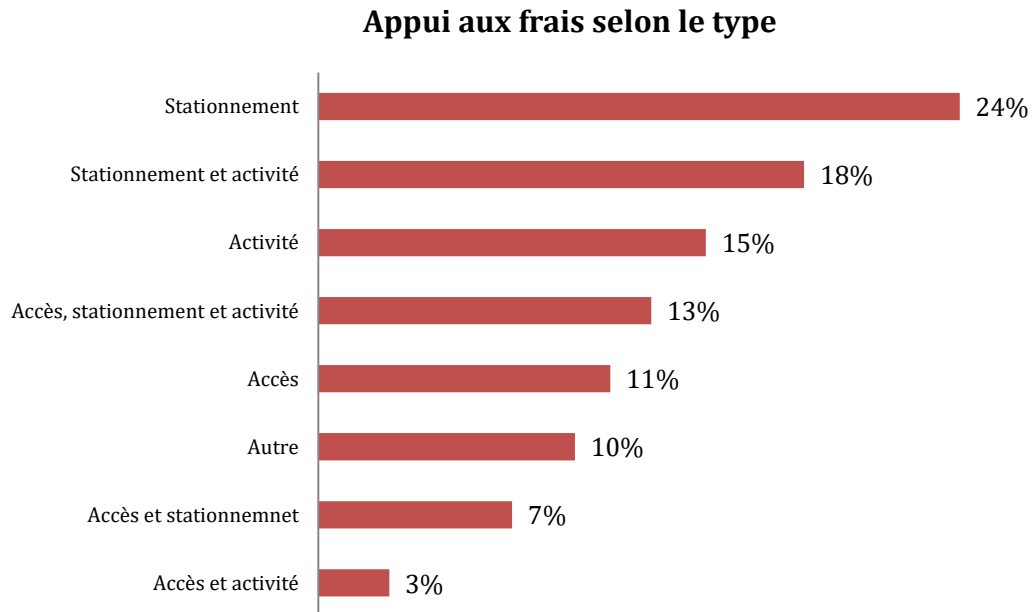
Une proportion importante des répondants (33 %) ont fourni une explication écrite des raisons pour lesquelles ils n'utiliseraient pas de service de navette. Les plus fréquemment mentionnées étaient les suivantes :

- Une préférence pour le transport actif pour se rendre au parc et y circuler.
- Un désir d'autonomie qui serait incompatible avec les limites du service de navette à horaire fixe.
- Le fait d'habiter dans le parc ou à proximité de celui-ci rend ce service superflu.
- Difficultés perçues liées au chargement d'équipements de loisir (p. ex. bicyclettes, skis, etc.) dans une navette.
- Besoin d'accéder à des secteurs très précis du parc qui resteraient difficiles à atteindre même avec les itinéraires du service de navette proposé.

Frais d'utilisation

Les préférences relatives aux structures tarifaires étaient mitigées, bien que les trois configurations les plus populaires (57 % au total) comprenaient les frais de stationnement, les frais liés aux activités ou une combinaison des deux. Les frais d'accès étaient les moins populaires des trois.

Figure 37



Parmi les frais d'accès, les frais qui varieraient selon le mode de transport étaient préférés par une majorité (66 %) des répondants favorables à des frais d'accès, contre 36 % des répondants qui appuyaient une variation saisonnière des frais et 25 % qui appuyaient des frais uniques et universels (*voir la figure 38*).

L'option de frais qui varieraient selon le parc de stationnement était la seule à obtenir l'appui d'une majorité (51 %) des répondants favorables à des frais de stationnement. Cette préférence a été suivie de près par celle pour des frais fondés sur la demande (41 %), des frais uniformes (28 %) et des frais fondés sur la durée (27 %) (*voir la figure 39*).

Les répondants favorables à des frais fondés sur les activités ont fortement préconisé des frais qui varieraient selon l'activité (85 %) par rapport à des frais uniques pour toutes les activités (15 %) (*voir la figure 40*).

Figure 38

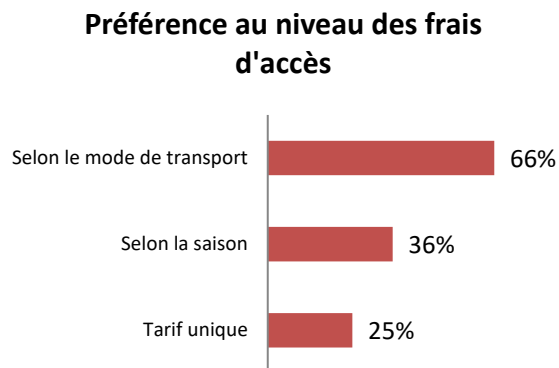


Figure 39

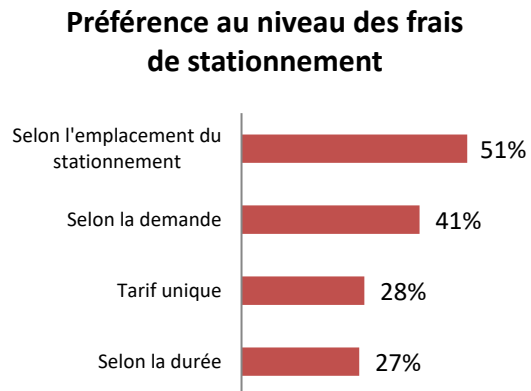
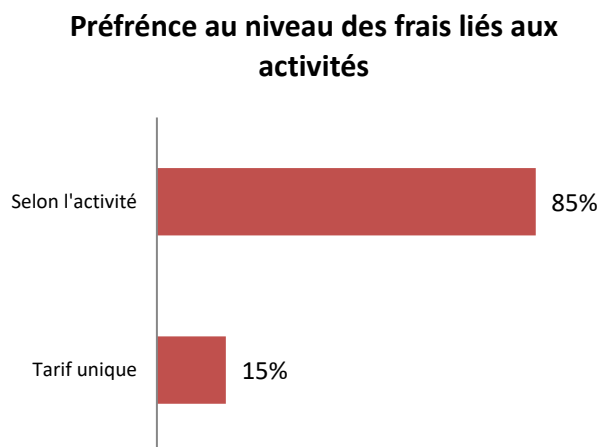


Figure 40



Parmi les répondants qui ont répondu « autre » à la question sur la structure tarifaire préférée, les propositions de rechange les plus fréquemment mentionnées comprenaient les suivantes :

- Percevoir des frais auprès de tous les visiteurs entrant dans le parc en voiture
- Vendre des laissez-passer saisonniers pour le parc
- Aucuns frais d'utilisation du parc

Ces propositions ont été réitérées dans les commentaires fournis à la fin de la présente section au sujet des frais d'utilisation en général. Un certain nombre de répondants ont également souligné l'importance de veiller à ce que la tarification soit équitable et n'empêche pas les moins bien nantis d'accéder au parc et d'en profiter.

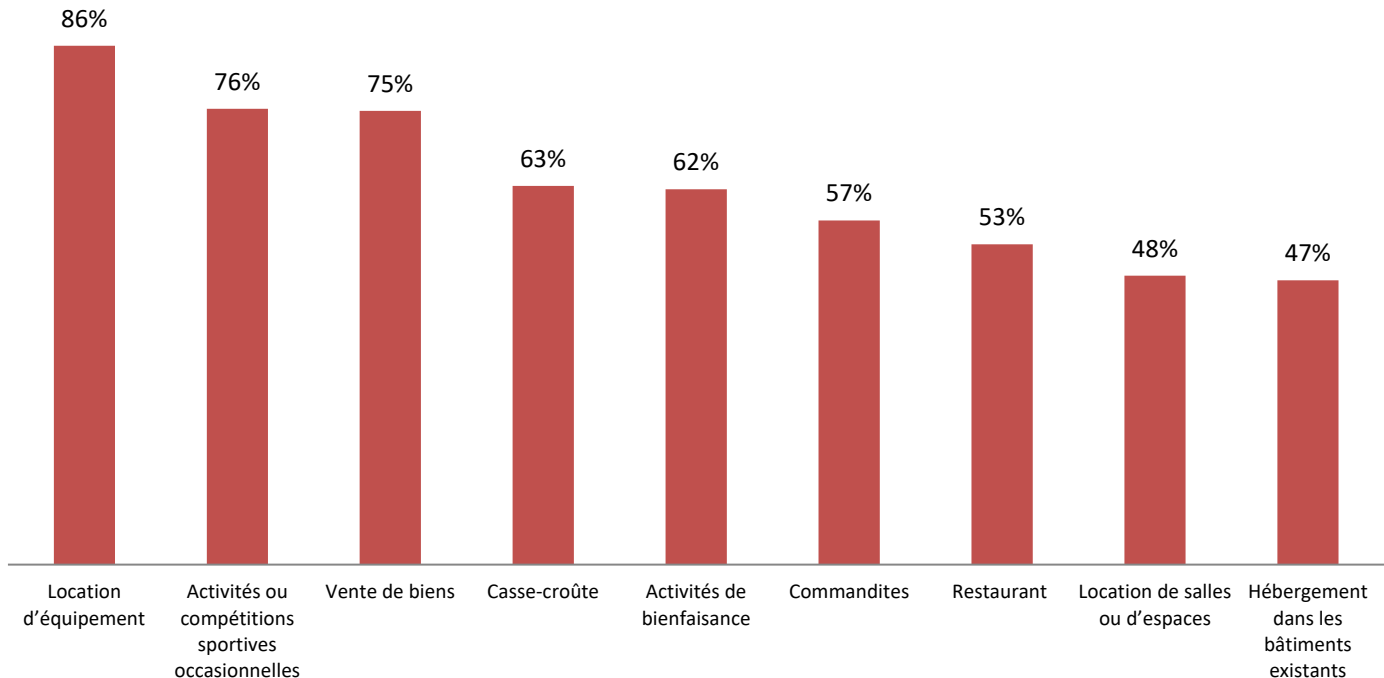
D'autres ont choisi d'exprimer leur appui à des frais de stationnement et d'accès, qu'ils considèrent comme un moyen de réduire le nombre de voitures utilisées pour accéder au parc et y circuler. Certains ont soutenu qu'il ne devrait pas y avoir de frais associés aux activités sportives. Plusieurs répondants ont fait écho aux commentaires formulés plus tôt dans le questionnaire au sujet des rabais pour les résidents locaux, tandis que d'autres étaient d'avis que les coûts associés à la jouissance du parc de la Gatineau sont déjà trop élevés.

Activités commerciales et hébergement

Les répondants étaient largement favorables aux différents moyens proposés de production de revenus. Les activités commerciales qui ont obtenu le plus haut niveau d'appui étaient associées aux activités récréatives (p. ex. location d'équipement, événements sportifs et vente de produits de plein air). Celles qui ont obtenu le plus bas niveau d'appui étaient principalement associées à l'industrie de l'accueil (p. ex. restaurants, espace de location, hébergement).

Figure 41

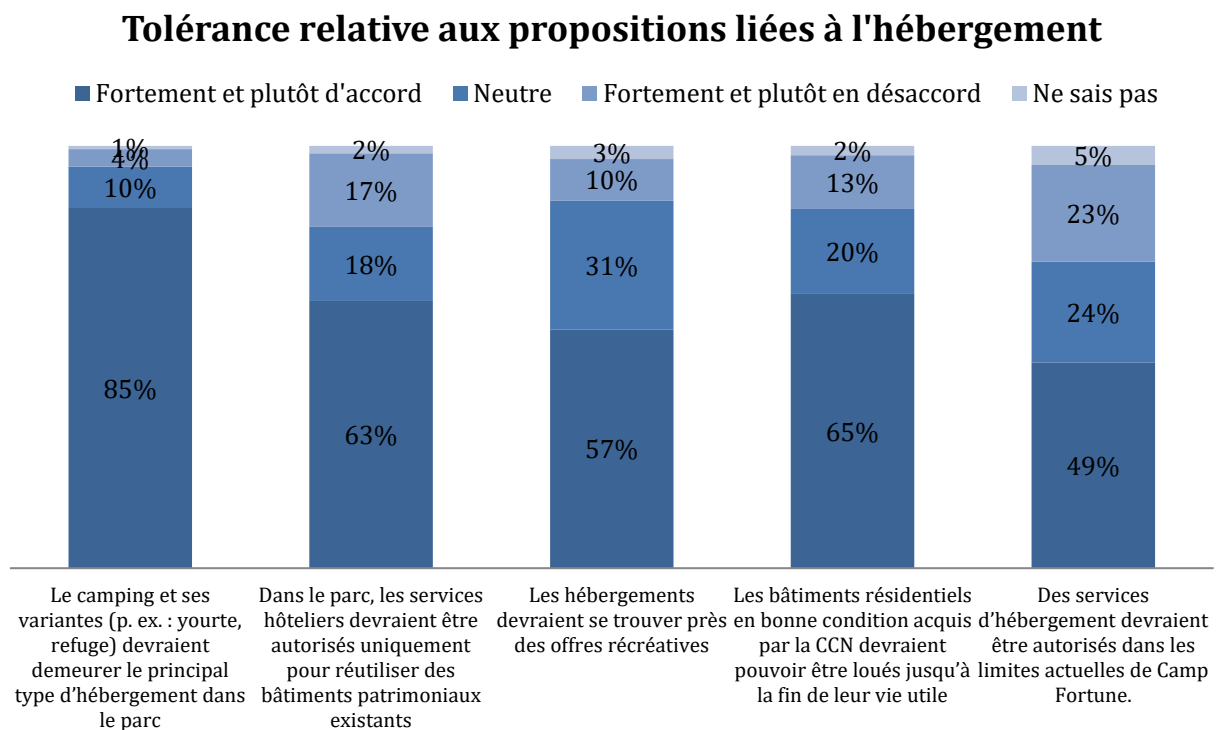
Moyens acceptables de produire des revenus



Bien que l'hébergement ait reçu le plus faible niveau d'appui parmi les options d'activités commerciales, les répondants étaient généralement favorables aux

propositions d'hébergement plus précises pour le parc de la Gatineau. La grande majorité des répondants (85 %) ont convenu que le camping devrait demeurer le principal type d'hébergement offert dans le parc. Cela dit, 65 % des répondants étaient d'accord pour que la CCN loue les immeubles résidentiels qu'elle acquiert, et 63 % étaient d'accord pour que l'on permette l'hébergement dans des hôtels situés dans des édifices patrimoniaux existants. Une majorité de répondants (57 %) étaient d'avis que l'hébergement devrait être situé à proximité de l'offre de loisirs, et 49 % estimaient que l'hébergement devrait être autorisé dans l'empreinte actuelle du camp Fortune, contre 23 % qui étaient en désaccord.

Figure 42



Encore une fois, on a offert aux répondants la possibilité de formuler des commentaires supplémentaires sur les propositions de cette section du sondage. Un certain nombre d'entre eux ont fait part de leurs préoccupations au sujet du développement excessif dans le parc de la Gatineau et autour de celui-ci, et se sont dits impatients de voir le parc de la Gatineau à l'abri du sort qu'on a réservé à d'autres grands parcs populaires comme celui de Banff. Dans le même ordre d'idées, d'autres ont exprimé le désir de garder le secteur aussi naturel et aussi peu achalandé que possible. Certains ont réitéré leur appui aux solutions d'hébergement dans le parc, tandis que d'autres ont exprimé leur opposition à ces propositions.

Voici quelques exemples de commentaires reçus.

Sujet	Exemple de commentaire
Transport	Merci d'avoir fermé le réseau de promenades la nuit pour mettre fin à la vitesse excessive et au bruit qui en découle que je pouvais entendre presque chaque nuit pendant les mois d'été depuis chez moi, près du chemin de la Mine. Accès sécuritaire au parc à vélo sur une voie séparée. Application adéquate, uniforme et efficace des limites de vitesse et des règles relatives au stationnement illégal Interdire entièrement les voitures personnelles et ajouter un service de navette accessible. Si vous ne possédez pas de voiture, vous ne pouvez pas entrer dans le parc pour en jouir, à moins de pouvoir faire du vélo, sauf pendant Coloris automnal. Il n'y a pas de transport en commun. J'aimerais que l'on accorde la priorité aux corridors de transport actif et aux pistes cyclables, ce qui cadre avec le mandat de la CCN et aiderait à régler bon nombre des problèmes susmentionnés, entre autres. Vous devriez donner accès à un petit nombre de voitures et à plus de navettes. Le nombre de voitures devrait être contrôlé.
Frais d'utilisation	Aucuns frais. Les frais ne feront que renforcer les problèmes d'accès qui existent déjà. Il n'y a pas de frais de stationnement dans la Ceinture de verdure ou pour les activités dans la Ceinture de verdure (p. ex. ski, raquette). L'infrastructure devrait être gérée par des bénévoles afin de réduire les coûts. Accès payant en voiture, mais gratuit pour les vélos et les piétons. Cela réduirait le

	nombre de conducteurs qui traversent le parc. Aucuns frais. Les taxes servent à payer les coûts. Adhésion mensuelle ou annuelle. Tout comme l'Ottawa Mountain Bike Association. Ce qui me préoccupe, c'est de payer du stationnement pour faire du ski de fond. Je fais du ski tous les jours en hiver et cette activité pourrait devenir coûteuse avec le temps. Il faut un forfait tout inclus. Il est important que le parc ne soit pas seulement accessible à ceux qui en ont les moyens financiers. C'est un patrimoine qui doit être accessible à tous. Dans ce contexte, faire payer pour le stationnement, mais avoir un service de navette gratuit ou peu coûteux me semble une bonne solution. Cette solution est aussi gagnante au point de vue environnemental. Les frais pour le ski de fond et la raquette devraient être éliminés. Pourquoi ces activités exigent-elles de payer des frais, alors que la bicyclette, la randonnée pédestre, etc. ne l'exigent pas? Rendre toutes les activités gratuites. Je ne m'oppose pas aux frais d'utilisation, mais j'aimerais qu'ils demeurent raisonnables. Le parc ne devrait pas être réservé aux riches.
Activités commerciales et hébergement	Je n'aimerais pas voir un Banff ou un Canmore dans la région de Gatineau (Chelsea). C'est parfait comme ça, sans percevoir des frais de fous pour le ski de fond. Permettre le mercantilisme et l'hôtellerie revient à inviter un plus grand nombre de personnes dans le parc, donc plus de déchets, plus d'entretien. L'empreinte globale devrait être plus petite. Le parc est reconnu pour sa beauté et celle-ci DOIT être conservée. Si vous commencez

à aménager des hôtels, des lieux d'hébergement et des lieux de mariage, il perdra sa beauté naturelle et ne sera pas différent du centre-ville. Le parc permet de s'échapper de la ville et cela devrait rester ainsi.

Je ne crois pas que l'hébergement devrait être permis dans le parc, même dans les édifices patrimoniaux existants. Je pense que le Centre d'accueil est un bon endroit pour vendre du fart à ski et louer des raquettes, mais je ne pense pas qu'un bâtiment ou une boutique distincte devrait être construit dans le parc pour fournir ces articles.

Il devrait y avoir une offre d'hébergement, mais pas excessive... Il faut garder le parc le plus naturel possible. Nous ne voulons pas qu'il devienne un Banff!

Seuls les logements en camping ou « rustiques » devraient être autorisés à l'intérieur du parc. La construction de type centre de villégiature gâcherait le parc.

Hébergement de type hôtel en périphérie du parc; inclure le service de navette dans le coût des chambres... comme on le fait pour le Marathon de ski.

Phase 4 : Rapport de consultation, août/septembre 2020

Activités de consultation et de mobilisation – Phase 4

Réunion et atelier du CCP

Date et heure : 8 septembre 2020, de 13 h à 14 h 30 (séance en anglais) et de 14 h 45 à 16 h 15 (séance en français).

Lieu : En ligne

Format : Réunion par Microsoft Teams

Participation : 8 participants

Consultations publiques

Consultation en ligne

Date : Du 27 août au 21 septembre 2020

Format : Boîte de commentaires en ligne

Participation : 937 réponses

Représentants locaux dûment élus

Les représentants locaux dûment élus ont été tenus informés du processus de consultation et des résultats, et ont été invités à participer aux consultations publiques.

Invitations et promotion

La consultation publique en ligne a été annoncée sur le site Web de la CCN et dans les médias sociaux. On a aussi utilisé des messages promotionnels et des publicités sur Facebook, ainsi que sur Google AdWords, pour promouvoir la consultation. Une invitation a été envoyée par courriel aux personnes-ressources figurant sur les listes de distribution de la Division des affaires publiques, qui comprennent les intervenants suivants :

- Associations de résidents
- Groupes d'intérêt
- Particuliers

Une invitation a également été envoyée aux médias le 28 août 2020.

Format de la consultation

Consultation en ligne

La phase finale de la consultation publique sur les documents de planification met l'accent sur la transparence et la responsabilité : les membres du public ont reçu la version intégrale du plan et ont eu une dernière occasion de façonner son contenu avant qu'il ne soit soumis à l'approbation du conseil d'administration de la CCN. En plus de rendre la version intégrale du plan accessible en ligne, nous avons créé une page Web qui résumait les principales caractéristiques du plan, ainsi que le contexte général dans lequel il a été rédigé. Les commentaires du public ont été recueillis au moyen d'une boîte de commentaires sur la même page, ainsi que par courriel. Les participants qui le désiraient ont également été invités à examiner les rapports de consultation publique publiés dans le cadre des phases précédentes de consultation. À la fin de la période de consultation de trois semaines, tous les commentaires ont été consignés dans une feuille de calcul Excel et examinés par l'équipe de projet qui leur a attribué une étiquette correspondant au type de rétroaction fournie. Ce classement a permis à la CCN de dégager des tendances et de résumer plus efficacement les commentaires du public.

Points saillants de la consultation – Phase 4

Voici un résumé de haut niveau des commentaires reçus dans la boîte de commentaires en ligne et par courriel. Il est important de souligner que cette phase de la consultation publique sur le Plan directeur du parc de la Gatineau s'est déroulée pendant la pandémie de COVID-19, de sorte que certains des commentaires des participants reflètent ces circonstances uniques.

Ce que nous avons entendu

- **La plupart des commentaires reçus au cours de cette phase de la consultation publique portaient sur les lacunes perçues dans l'approche de la CCN pour gérer la tension entre les activités de conservation et les activités récréatives dans le parc de la Gatineau.** De nombreux participants ont l'impression que l'ébauche du plan est indûment restrictif – que le plan va trop loin en limitant les activités récréatives au nom de la conservation. Pour d'autres, le plan ne va pas assez loin.
- **La gestion des transports était un autre sujet polarisant. De nombreux participants ont exprimé leur appui à la fermeture récente des promenades pendant la pandémie de COVID-19 et leur désir que les fermetures soient prolongées.** D'autres ont exprimé des réserves au sujet de cette politique et ont souligné les obstacles qu'elle a soulevés pour certains utilisateurs. Ces participants et d'autres ont souligné l'importance de l'équité par rapport à l'accès et à l'abordabilité.
- **Bon nombre des commentaires formulés par les participants comprenaient des recommandations relatives à la gestion et au soutien**

de certaines activités récréatives ou initiatives de conservation dans le Parc. Un certain nombre de participants ont préconisé des changements qui amélioreraient l'expérience utilisateur des membres de leur communauté sportive et ont exhorté la CCN à collaborer étroitement avec les groupes d'utilisateurs. D'autres participants ont présenté des propositions visant à renforcer la protection des habitats naturels et à réduire l'empreinte humaine dans le Parc.

Résultats de la consultation

Activités récréatives

Limites des activités hors sentier

La partie du plan qui a suscité le plus de commentaires est l'ensemble des règles qui régissent les activités récréatives autorisées dans les différentes zones du Parc. De nombreux participants ont critiqué les dispositions qui visent à limiter les activités récréatives aux sentiers officiels et à restreindre l'accès aux aires écosensibles le long de l'escarpement d'Eardley et à l'ouest du chemin Eardley-Masham. La majorité des personnes qui se sont opposées à ces politiques sont des membres de collectivités récréatives pour qui l'aventure hors sentier est un élément essentiel de leur sport (p. ex. la course d'orientation). D'autres veulent simplement avoir la liberté d'explorer à pied des zones plus éloignées du Parc ou de continuer à utiliser des sentiers non officiels dans les zones protégées du Parc. Ces participants craignent que le plan ne les empêche de participer à des activités qu'ils considèrent comme une contribution importante à leur qualité de vie et qui ont défini leur expérience du Parc depuis de nombreuses années. Dans la plupart des cas, ils soutiennent que leur utilisation du Parc n'a pas d'effets négatifs sur son environnement naturel et remettent en cause les motifs pour lesquels le plan cherche à limiter les activités récréatives aux zones et sentiers désignés. Certains ont reconnu les risques posés par l'accès sans entrave à toutes les zones du Parc, mais ont fait valoir que l'utilisation qu'ils désirent en faire peut être durable si elle est bien gérée (p. ex. au moyen de permis ou en sensibilisant les utilisateurs à l'utilisation respectueuse de l'environnement des zones hors sentier).

Activités de nuit

Les efforts déployés pour réduire la pollution lumineuse et l'utilisation du parc de la Gatineau la nuit afin de limiter les perturbations pour la faune ont suscité une certaine consternation. Les participants qui ont formulé des commentaires à ce sujet ont indiqué qu'ils ne comprenaient pas clairement de quelle façon cette politique serait appliquée et ont dit craindre qu'elle inclue une interdiction d'utilisation de lampes frontales et/ou tout simplement les activités récréatives de nuit. Bon nombre de ces participants ont exprimé du scepticisme quant au risque que la lumière émise par les lampes frontales puisse avoir un effet négatif sur la faune. Ils ont fait valoir que toute perturbation mineure qu'ils pourraient causer ne serait en rien comparable à celle causée par les feux des véhicules et la pollution lumineuse

provenant des centres urbains. D'autres ont exprimé leur soutien aux efforts visant à réduire la pollution lumineuse, notant qu'il s'agissait d'une bénédiction pour les astronomes amateurs et les observateurs d'étoiles.

Amélioration de l'offre d'activités récréatives

Un certain nombre de participants ont exprimé le désir que certaines activités récréatives dans le Parc bénéficient d'un meilleur soutien. Ils ont suggéré les mesures de soutien suivantes :

- Augmenter le nombre de sites d'escalade et améliorer les sites existants (p. ex. avec des panneaux de signalisation supplémentaires).
- Faciliter la baignade en eau libre au lac Meech et, plus précisément, éliminer les obstacles à la baignade tôt le matin.
- Améliorer et élargir le réseau de sentiers de vélo de montagne.
- Autoriser l'utilisation de motoneiges dans le Parc sur des sentiers autres que le corridor d'activités récréatives et touristiques du chemin d'Eardley-Masham.
- Diverses autres améliorations, y compris des sentiers plus difficiles, un plus grand nombre de boucles de sentier, de pistes étroites et d'abris de jour et un soutien accru à certaines activités comme l'équitation, le patin à roues alignées, le vélo à pneus surdimensionnés, le camping rustique, la marche nordique, la raquette et le yoga, pour ne nommer que celles-ci.

Les participants ont également encouragé la CCN à collaborer avec les communautés et les organismes sportifs qui représentent différents groupes d'utilisateurs afin d'améliorer l'expérience de leurs membres dans le Parc. D'autres ont suggéré d'élargir les services commerciaux pour inclure plus d'options comme des cafés, des vendeurs d'aliments, des lieux de location d'équipement et des aires de repos. Plusieurs participants ont appuyé les dispositions du plan qui s'appliquent au Camp Fortune, particulièrement en ce qui a trait à son intégration au réseau plus vaste de sentiers de ski de fond, de vélo de montagne et de randonnée du Parc. Les participants ont toutefois souligné que l'adaptation de l'infrastructure existante à ces fins exigerait des investissements importants, compte tenu de l'état lamentable de certains sentiers et de la capacité de stationnement limitée.

Certains ont exprimé leur appui à la désignation du site du Relais plein air comme une installation très émettrice, comme le Camp Fortune, plutôt que simplement comme une aire d'accueil des visiteurs.

Comportement indésirable

Un certain nombre de participants ont soulevé des questions sur les mécanismes qui permettraient d'encourager et d'exiger un comportement respectueux chez les utilisateurs du Parc.

Même si leurs commentaires ne portaient pas sur une région ou un enjeu en particulier, de nombreux participants ont exprimé leur frustration à l'égard du comportement de certains utilisateurs du Parc. Ces comportements comprenaient les suivants :

- Mauvaise utilisation des rampes de mise à l'eau (p. ex. baignade, pique-nique, feux de camp, fêtes, etc.).
- Utilisation des sentiers à des fins non autorisées (p. ex. randonnée sur des pistes de ski entretenues).
- Propriétaires qui laissent courir leurs chiens en liberté.
- Cyclistes de montagne qui roulent trop vite et sans égard pour les autres utilisateurs des sentiers.
- Visiteurs qui ne nettoient pas leur embarcation avant la mise à l'eau comme il se doit afin de prévenir la propagation d'espèces envahissantes.
- Vitesse sur les promenades.
- Camping dans des endroits où cette activité n'est pas autorisée.
- Comportement bruyant et turbulent.

Ces participants ont exhorté la CCN à mieux gérer les comportements indésirables par divers moyens :

- Surveillance accrue par le personnel de la CCN des secteurs problématiques (p. ex. lac Meech, rampe de mise à l'eau P12).
- Initiatives très visibles d'éducation et de promotion d'un code de conduite qui encouragent une utilisation respectueuse du Parc.
- Meilleure séparation des utilisateurs (p. ex. plus de sentiers réservés à des utilisations particulières).
- Interdiction d'accès des chiens à certains sentiers ou à tous les secteurs du Parc.
- Réduction des limites de vitesse sur les promenades et augmentation des moyens d'application de la loi (p. ex. radar photographique, surveillance policière).

Quai de la rive nord du lac Meech

Un certain nombre de participants ont exprimé des préoccupations au sujet des plans visant à désigner un site sur la rive nord du lac Meech comme un quai officiel pour les embarcations non motorisées. Ces participants ont soutenu que cette

décision allait à l'encontre des objectifs de conservation du plan et que ce genre d'installation aurait un effet néfaste sur l'environnement naturel du lac. Les risques cernés par les participants comprennent l'érosion du sol, l'abandon de détritiques, le bruit et, de façon plus générale, le risque que les utilisateurs utilisent le quai comme une nouvelle zone de plage, de pique-nique ou de fête. Compte tenu de ces risques, les participants se sont demandé comment l'utilisation respectueuse de cet endroit serait exigée. Certains ont demandé plus de détails sur l'emplacement exact de l'installation, lequel n'est pas précisé dans le plan.

Le tableau suivant présente quelques exemples de commentaires formulés par les participants sur les sujets abordés ci-dessus.

Sujet	Exemple de commentaire
Limites des activités hors sentier	Je crois comprendre que l'utilisation du Parc pour la course d'orientation sera considérablement limitée dans le parc de la Gatineau. Je suis tout à fait en désaccord et je suggère plutôt qu'on élargisse l'accès à cette activité. Le Parc a pour vocation d'être utilisé et fréquenté par le public; il existe peu d'activités qui peuvent promouvoir la jouissance et le respect de la nature aussi efficacement que la course d'orientation. Cette activité est bien différente de la géocachette et est bien encadrée par les responsables du Parc. Elle encourage la découverte de la faune et a pour effet d'accroître l'intérêt du public à maintenir la santé du Parc. Le fait de contrôler et de limiter cette activité dans la mesure proposée dans le plan réduira l'accès sain à ce merveilleux Parc et son utilisation. Orienteering Ottawa a collaboré avec les représentants de la CCN et s'est révélé un bon partenaire pour maintenir la viabilité et un accès sain et sécuritaire. Veillez ne pas interdire la course d'orientation dans le parc de la Gatineau. Je vis en Alberta et je me suis rendu à plusieurs reprises à Ottawa pour participer à des compétitions de course d'orientation dans le parc de la Gatineau. Le Parc est un endroit formidable au Canada pour la course d'orientation. Il est bien connu que la course d'orientation est un sport à faible impact. L'activité n'entraîne pas

	l'aménagement de nouveaux sentiers. Des recherches universitaires confirment que la course d'orientation a une très faible empreinte environnementale. Veuillez reconsidérer cette position. Certaines des meilleures cartes de course d'orientation du Canada se trouvent dans le parc de la Gatineau. Le plan est contesté. Le mandat des fonctionnaires de la CCN devrait être de faciliter l'accès au Parc pour les contribuables/électeurs/citoyens. Le plan fait exactement le contraire avec des mesures comme l'interdiction d'accès à certains secteurs comme à l'ouest du chemin Eardley-Masham, la limitation de l'accès uniquement à des sentiers approuvés par les bureaucrates et à d'autres éléments. Le plan devrait être réécrit pour que les contribuables aient accès au Parc. Il faudrait supprimer les interdictions d'accès et ajouter des mesures pour faciliter l'accès. Les fonctionnaires qui ont voulu ajouter ce genre de mesures devraient perdre le financement dont ils sont responsables. Un accent exagéré est mis sur la conservation. C'est un territoire public et le public devrait pouvoir en profiter. En tant que randonneur, j'aime faire de la randonnée hors sentier dans certains secteurs, surtout sur la crête de l'escarpement où l'on trouve déjà un vieux réseau de sentiers. En tant que skieur de fond, j'aime aussi faire du ski de fond sur un réseau de très vieux sentiers et explorer des marécages et des étangs. Les skieurs ne créent pas activement de nouveaux sentiers par leur passage. Dans le plan directeur provisoire, ces deux activités seraient interdites.
Activités de nuit	Il faut clarifier ce que l'on entend par réduction de l'éclairage durant la nuit. Des nuances devraient être apportées

	entre ce qui constitue des événements et ce qui constitue une utilisation personnelle. Expliquer quel est l'impact de la lumière. Je suis préoccupé par l'objectif déclaré de réduire la pollution lumineuse. Il faudrait clarifier en quoi cela consiste. La randonnée, le vélo et le ski nocturnes sont d'excellents moyens de se rapprocher de la nature. Parfois, ces activités nécessitent un certain niveau d'éclairage, particulièrement dans les sentiers en arrière-pays. Les lampes d'éclairage individuel ont une incidence minime, voire nulle, sur le bien-être de la faune. Jusqu'ici, ce sont les voitures qui accélèrent inutilement jusqu'à une grande vitesse le long des promenades, avec des feux à haute intensité et dégageant une pollution sonore importante qui sont les plus nuisibles pour la faune. J'aimerais voir un plan de promotion de l'observation des étoiles et de l'astronomie dans le Parc, qui favorise l'observation du ciel étoilé et préconise une faible pollution lumineuse. J'aimerais avoir accès à la plage O'Brien du lac Meech pour l'astronomie. Cette plage est maintenant fermée la nuit. On ne sait pas trop quel type d'éclairage doit être réduit ou éliminé la nuit. J'espère que le plan n'a pas pour but d'éliminer le ski de fond avec des lampes frontales ou une utilisation similaire des sentiers. Nous avons un long hiver où la période de lumière du jour est courte. Pour la plupart des utilisateurs qui ne sont pas à la retraite, le ski de fond dans le Parc se pratique surtout après le coucher du soleil. Il me semble qu'il s'agit d'une activité à très faible impact.
Amélioration de l'offre d'activités récréatives	J'aimerais qu'il y ait une meilleure signalisation de toutes les zones d'escalade, ce qui limiterait le nombre de grimpeurs et de randonneurs qui sortent des sentiers. J'aimerais que la CCN réexamine les secteurs fermés pour déterminer s'il est

possible de les rouvrir complètement ou partiellement. J'aimerais qu'il y ait un guide touristique mis à jour pour renseigner adéquatement les nouveaux grimpeurs sur la région et sensibiliser les nouveaux grimpeurs et les grimpeurs qui ne connaissent pas encore le secteur aux lignes directrices et aux pratiques de la CCN.

Un dernier commentaire : j'ai trouvé contradictoire la modification des options de stationnement dans le secteur des plages, car elle impose des contraintes aux nageurs qui désirent pratiquer leur sport tôt le matin. Personnellement, je demeure assez près de ce secteur pour me rendre y nager sans devoir stationner ma voiture; je parle au nom des autres nageurs qui veulent jouir du lac. Il est peut-être préférable de réglementer et d'encourager la restriction du bruit aux premières heures plutôt que de restreindre un sport et un loisir que l'on aime depuis des années. La nage sur de longues distances dans le lac a beaucoup moins d'impact sur l'environnement que de nombreux autres sports pratiqués dans les sentiers du Parc. Ils n'ont qu'à être silencieux!

Bonjour, j'aime bien l'orientation que prend ce plan. En tant que membre de l'Ottawa Mountain Bike Association, je suis ravi de voir que le vélo de montagne est une priorité. De nombreux amateurs de plein air de la région de la capitale nationale ont besoin d'un plus grand nombre de sentiers approuvés pour circuler librement et en toute sécurité. Gardez à l'esprit le vélo de montagne lorsque vous créez des réseaux de sentiers : le Parc est un magnifique espace pour ce sport en plein essor et la région a la chance d'avoir un groupe dévoué qui préserve les sentiers.

Pour ce Parc en particulier, et pour la CCN en général, il faut permettre davantage d'activités commerciales privées. La conservation et les activités commerciales peuvent facilement coexister. La présence de services privés pour répondre aux besoins des visiteurs (nourriture, services,

	confort) améliore l'expérience et la rend plus accessible, en particulier pour les personnes qui visitent le Parc en utilisant les transports en commun. La carte actuelle ne prévoit pas l'aménagement d'un nombre suffisant de boucles. Il faut souvent faire un aller-retour. Les sentiers ne peuvent être rejoints à pied; il faut marcher en bordure de la promenade, sans allée désignée pour la marche et, bien sûr, sans indication. Il serait de loin préférable de revoir le tracé de certaines des randonnées proposées pour permettre aux utilisateurs de partir d'un point et d'y revenir en suivant une boucle. Les sentiers de motoneige doivent rester; les fermer tuerait des collectivités.
Comportement indésirable	Lorsque vous faites de la randonnée à partir du terrain de stationnement P7 pour ensuite longer le chemin Ridge, des cyclistes descendent la colline à vive allure jusqu'au terrain de stationnement. Il est dangereux que ces personnes croisent des enfants de deux ans avec leur famille. De façon générale, il n'est pas souhaitable que les cyclistes et les marcheurs se croisent. Les cyclistes empruntent le sentier 6 (Little Switzerland) même si le panneau indique « pas de cyclistes », si je me souviens bien. Peut-on empêcher l'utilisation de ce sentier par des cyclistes? Nous demandons que le nouveau plan directeur de la CCN comprenne des détails précis sur la façon de s'assurer que la rampe de mise à l'eau est utilisée uniquement aux fins prévues, à savoir un point de départ pour les plaisanciers sur le lac, conformément au mandat de la CCN de maintenir le parc de la Gatineau comme lieu où faire l'expérience du plein air d'une façon respectueuse de l'environnement. Depuis quelques années, la rampe de mise à l'eau est de plus en plus utilisée comme une plage et une zone de baignade non officielles et non réglementées. À mesure que la réglementation sur le nombre d'utilisateurs des plages O'Brien et Blanchet s'est resserrée, la mauvaise utilisation de la

rampe de mise à l'eau comme zone de baignade a augmenté de façon exponentielle. Si le personnel de la CCN n'applique pas les règles affichées, il n'est pas inhabituel d'y voir des groupes de 20 personnes ou plus se baigner, pique-niquer, faire des barbecues et faire la fête, surtout en juin, juillet et août. La situation est inquiétante, parce que la rampe de mise à l'eau est un environnement fragile où s'écoule le plus important affluent du lac et le lieu de nidification saisonnier d'un grand nombre de sauvagines, d'oiseaux et d'autres espèces sauvages.

L'utilisation accrue par le public des installations du parc de la Gatineau, particulièrement dans les secteurs sensibles comme le lac Meech, exige des efforts de conservation accrus et appropriés de la part de la CCN. La réduction de la vitesse sur le chemin du lac Meech, le contrôle de la circulation, la surveillance des feux, la surveillance de la natation sécuritaire, le contrôle des foules et les installations sanitaires doivent être améliorés et il faut prévoir du personnel pour ce faire. Les rampes de mise à l'eau ne sont pas surveillées, les rives deviennent des terrains de camping illégaux et la route est devenue une piste de course. Ce NE sont PAS là des caractéristiques d'un Parc fédéral. Avec la fermeture des routes du Parc à la plupart des véhicules, le chemin du lac Meech est devenu le seul accès à de nombreux sentiers. Les cyclistes et les voitures ne peuvent pas partager cette route en toute sécurité à l'heure actuelle. Les piétons sont complètement écartés de la route. Vous devez payer du personnel pour réglementer ces aspects si vous voulez encourager l'utilisation.

On devrait interdire les chiens dans les sentiers de vélo de montagne, car la popularité de ce sport est en hausse et la plupart des chiens que je croise ne sont pas tenus en laisse. Ce n'est qu'une question de temps avant qu'il ne se produise un incident grave. Les chiens

	sont imprévisibles; je me suis déjà fait mordre et suivre à plusieurs reprises. Je pense qu'il devrait y avoir des patrouilleurs à vélo dans les sentiers de vélo de montagne et pas seulement la fin de semaine.
Quai de la rive nord du lac Meech	Si vous faites de l'avant avec le quai dans la baie Hope au lac Meech, vous devrez engager un plus grand nombre d'agents de conservation. Pensez-vous vraiment que les gens vont arrêter d'aller dans les sites illégaux de camping autour du lac Meech de leur plein gré? Ils feront des feux et y laisseront leurs détritiques comme ils le font le long de la route et autour du lac, sans aucun respect. En ce qui concerne l'aire récréative du lac Meech, il y a quelque chose d'indésirable dans la version provisoire du plan, à savoir la création d'une aire récréative à proximité de la baie Hope et de la chapelle Cappucin sur la rive nord du lac. Je crois que cela causera des dommages environnementaux indus, que les déchets attireront la faune et qu'il y a un risque sérieux de camping et d'incendie. Le camping sur la rive nord du lac Meech est chose courante. Au cours de l'été 2020, de nombreux campeurs qui y séjournent la nuit ont fait des feux et laissé des déchets. Le problème s'aggraverait avec le temps. L'aménagement de sites de débarquement désignés pour les plaisanciers est une bonne idée. L'utilisation de la rive nord à cette fin est une option dangereuse. Il serait difficile de patrouiller dans ce secteur et, comme on l'a dit plus haut, la surveillance du lac est déjà insuffisante. L'allumage de feux est déjà fréquent et très dangereux, compte tenu des conditions de sécheresse extrême que nous vivons de plus en plus. La municipalité de Chelsea n'a pas les moyens de répondre aux appels visant des sites qui ne sont accessibles que par l'eau. Le fait de demander aux résidents de transporter des pompes et de l'équipement de l'autre côté

du lac n'est pas une solution. Il serait difficile d'entretenir des installations sanitaires et de collecter les déchets. Le maintien de la fermeture des terrains de stationnements en soirée aidera à réduire les fêtes après les heures d'ouverture. Il faudrait envisager d'utiliser les plages qui se trouvent sur la rive sud.

Conservation

Contrairement à la plupart des commentaires mentionnés ci-dessus, de nombreux participants estimaient que le plan penche trop en faveur des loisirs au détriment du mandat de conservation du Parc. Les participants ont souligné plusieurs problèmes pour lesquels ils estiment que le plan offre des solutions inadéquates ou mal définies, y compris le surpeuplement, l'abandon de détritus, la pollution sonore, l'érosion, l'introduction d'espèces envahissantes dans les lacs du Parc et un manque généralisé de respect des règles du Parc, entre autres. Plusieurs participants ont également exprimé leur vive opposition à l'existence et à l'aménagement de propriétés privées dans le Parc et auraient aimé lire une déclaration plus ferme à ce sujet dans le plan. D'autres ont mentionné des études environnementales qui ont révélé que la biodiversité est compromise aux échelles mondiale et nationale, et ont demandé pourquoi, compte tenu de ces constatations, on n'en fait pas plus pour protéger l'intégrité écologique du Parc. Pour ces participants, les initiatives de conservation devraient être élargies et elles devraient se voir attribuer une place de choix dans le plan.

Les participants ont présenté les propositions suivantes pour renforcer le plan à cet égard :

- Obtenir une norme plus élevée de protection juridique pour le Parc.
- Fournir aux visiteurs davantage de ressources éducatives sur l'environnement naturel du Parc et des conseils sur la façon de profiter du Parc de façon respectueuse et durable.
- Améliorer la surveillance du comportement des visiteurs et l'application des règles du Parc.
- Créer des zones tampons autour du Parc pour le protéger des effets du développement le long de ses limites.
- Augmenter le nombre d'installations de lavage des bateaux.
- Interdire tout autre développement dans le Parc.
- Acheter et restaurer les terres privées dans le Parc.
- Améliorer la surveillance de l'habitat.
- Élaborer des stratégies pour mieux protéger certaines espèces.

Le tableau suivant présente quelques exemples de commentaires formulés par les participants sur les sujets abordés ci-dessus.

Sujet	Exemple de commentaire
Conservation	La législation fédérale est le facteur le plus important mentionné dans le plan directeur. Malheureusement, le plan directeur n'en tient pas compte dans la mesure où il le devrait. Au lieu de cacher la raison pour laquelle il est urgent d'adopter des mesures législatives, il faudrait en faire le premier chapitre du plan directeur et en traiter en profondeur. À défaut de limites protégées par la loi et si la CCN n'a pas le pouvoir légal d'administrer le Parc, le plan directeur ne deviendra qu'une simple ligne directrice appelée à être modifiée en tout temps. Le parc de la Gatineau doit devenir un véritable Parc, et ce, pour toujours. La volonté de conservation ne transcende pas beaucoup le concept ni les objectifs. La majorité du Parc doit être utilisée pour des activités récréatives respectueuses de l'environnement. La conservation intégrale (faune) ne concerne qu'un petit secteur, pourquoi s'en priver? Le plan comporte de nombreuses idées positives; il est clair qu'il est le fruit d'une réflexion, d'une consultation et d'une planification approfondies. La première des priorités doit être axée sur les écosystèmes, pour assurer la protection de la faune et de son habitat. En outre, l'utilisation récréative durable devrait être autorisée/encouragée, mais gérée, car il est également important d'offrir une oasis pour que les gens puissent jouir de la nature et d'un espace sécuritaire pour l'activité physique à faible impact environnemental. L'éducation environnementale doit être fortement encouragée. La CCN possède des propriétés tout autour des limites établies du Parc. Depuis un certain temps, des pressions sont exercées en vue de développer ces secteurs

adjacents. N'oubliez pas qu'une frontière de Parc qui borde directement un secteur d'habitation décourage grandement l'accès au Parc. Les zones tampons permettent aux utilisateurs de profiter pleinement des merveilles du Parc. Je suis en faveur du maintien de la plus grande superficie tampon possible, de son expansion dans la mesure du possible et de l'imposition d'un moratoire sur toute autre construction dans le Parc (bien sûr en excluant celle nécessaire à l'entretien).

Les forces de l'ordre doivent être présentes dans le Parc pour s'assurer que les gens ne créent pas des sentiers supplémentaires, que les adeptes du vélo de montagne respectent les randonneurs et que les gens gardent leurs chiens en laisse. Il s'agit d'un problème persistant. Les gens s'approprient le Parc sans égard pour les autres utilisateurs ou la protection écologique du Parc. La protection de la biodiversité doit devenir une priorité. Je crains qu'en ouvrant de nouveaux sentiers sans prévoir de mesures d'application de la loi, les gens ouvriront de nouveaux sentiers additionnels.

Les mesures de protection des écosystèmes du Parc sont beaucoup trop faibles. La protection des écosystèmes doit devenir la priorité absolue du plan. Les lois, les protocoles, les mesures d'application de la loi, la recherche, la surveillance et les rapports publics qui concernent la protection du Parc doivent être de calibre mondial. Le parc de la Gatineau devrait bénéficier d'une protection au moins égale à celle des sites et parcs protégés par le gouvernement fédéral. Les groupes autochtones devraient participer à la recherche. Interdire tout nouvel aménagement de routes, bâtiment, etc., qui nuirait encore davantage au sol, à l'eau, aux plantes, à la faune. Ne pas inclure d'autres aménagements sur une propriété privée à l'intérieur du Parc ou sur une propriété municipale et privée environnante qui causeraient des dommages au parc de la Gatineau.

Le lavage des bateaux à la rampe de mise à l'eau P12 serait une excellente idée, mais seulement si vous offriez un poste de lavage et obligiez tous vos visiteurs à mettre leur embarcation à l'eau à partir de cet endroit. Mais ce n'est pas le cas! En l'état, les espèces envahissantes sont présentes parce que les visiteurs sont laissés à eux-mêmes pour mettre à l'eau leurs embarcations et ils le font de partout le long du littoral. La renaturalisation est un piètre substitut à la prévention. Malgré sa renaturalisation, la rampe de mise à l'eau P12 n'a plus de terre végétale; il ne reste plus qu'un filet géotextile pour l'empêcher de s'enfoncer dans le lac. Les visiteurs ont travesti la rampe de mise à l'eau en nouvelle plage non surveillée.

Le parc de la Gatineau est un trésor de la région de la capitale nationale, et tout autre développement privé devrait être interrompu, et toutes les résidences privées existantes devraient être achetées par la CCN pour renaturaliser le Parc, à l'instar de ce qu'on fait pour la Ceinture de verdure à Ottawa. Cela permettra de s'assurer que les espèces menacées et protégées ont un habitat et ne sont pas touchées par l'intensification de l'activité humaine, en plus de réduire la probabilité d'interactions négatives entre les humains et les animaux (comme les ours qui perçoivent de plus en plus les poubelles comme des sources de nourriture).

Transport et accès

Fermetures de promenade

À la fin d'une période au cours de laquelle les promenades ont été fermées en réponse à la pandémie de COVID-19, cette phase de la consultation publique a suscité de nombreuses réactions à cette politique temporaire. De nombreux participants ont fait part de leur enthousiasme à l'égard de la fermeture des promenades et ont exprimé le désir que la politique soit prolongée. Ils estimaient que l'occasion de profiter des promenades sans s'inquiéter de conflits avec des véhicules motorisés contribuait grandement à leur santé et à leur bien-être général et, dans bien des cas, à celui de leurs amis et de leur famille. Certains ont suggéré

que les promenades restent fermées de façon permanente, ou intermittente, tout au long de la semaine selon un horaire prédéterminé. D'autres se sont opposés à la fermeture des promenades au motif qu'elle favorise injustement les cyclistes, les résidents de la localité et les personnes sans handicap, tout en rendant l'accès beaucoup plus difficile pour d'autres utilisateurs, comme les aînés, les familles et les personnes handicapées, qui doivent utiliser leur véhicule pour se rendre à leur destination dans le Parc. Certains participants qui ont reconnu ce problème estimaient que l'on pourrait atteindre un meilleur équilibre entre la durabilité et l'équité en offrant un service de navette et des installations de stationnement adéquates en périphérie du Parc.

Circulation des véhicules motorisés

En plus des commentaires sur la fermeture des promenades, les participants ont mentionné un éventail d'autres défis liés au transport dans le parc de la Gatineau. Comme dans les phases précédentes de la consultation publique, une grande partie des commentaires sur ce sujet portaient sur la gestion des véhicules motorisés dans le Parc. La sécurité est demeurée une priorité pour un certain nombre de participants, qui ont exhorté la CCN à prendre des engagements plus clairs dans le plan afin d'accroître la sécurité des cyclistes et des piétons. Les suggestions à cet égard comprenaient la réduction des limites de vitesse, la séparation de la circulation motorisée et non motorisée et le déploiement d'outils d'application de la loi comme des radars photographiques dans le Parc. D'autres se préoccupaient principalement des moyens de réglementer le volume de la circulation motorisée dans le Parc et aux alentours. Les participants ont souligné le niveau de congestion à Chelsea et l'état lamentable de certaines routes (p. ex. le chemin du Lac-Meech) comme des problèmes pour lesquels ils aimeraient que le plan offre de meilleures solutions. Un certain nombre de participants ont exprimé leur appui à l'interdiction totale des véhicules motorisés dans le Parc, le service de navette étant offert comme moyen de transport de rechange.

Accès équitable et abordabilité

Plusieurs participants sont d'avis qu'il faut faire davantage pour démocratiser l'utilisation du Parc. Les participants ont souligné à quel point il est difficile pour les personnes qui n'ont pas de véhicule privé d'accéder au Parc et ont encouragé la CCN à collaborer avec les administrations de transport en commun pour accroître l'étendue de desserte et la fréquence du service de transport au Parc. D'autres ont recommandé que la CCN offre un service de navette à longueur d'année à partir des zones urbaines avoisinantes, un peu à l'instar des services offerts à l'occasion de Coloris automnal. Les propositions visant à modifier la structure tarifaire du Parc ont fait l'objet d'un examen semblable. Un certain nombre de participants qui ont commenté cette proposition ont souligné l'importance de garder le Parc accessible aux personnes et aux familles ayant des moyens financiers limités.

Certains ont considéré l'accès équitable d'un point de vue géographique et ont critiqué le manque de points d'accès du côté ouest du Parc. D'autres se sont dits

préoccupés par les plans visant à améliorer l'accès au Parc à partir des collectivités avoisinantes en créant des points d'entrée sans espace de stationnement. Compte tenu du niveau de congestion à Chelsea, ils craignent que les points d'entrée attirent des visiteurs de l'extérieur du voisinage qui se stationneront tout simplement dans les rues adjacentes.

Le tableau suivant présente quelques exemples de commentaires formulés par les participants sur les sujets abordés ci-dessus.

Sujet	Exemple de commentaire
Fermetures de promenade	Gardez les promenades de Gatineau fermées! J'ai ADORÉ pouvoir circuler librement sur ces routes sans craindre qu'une charrue ne m'arrache à la vie. J'ai fait la route à d'innombrables reprises depuis Barrhaven pour passer du temps le long des promenades. Quel cadeau cet été! En fermant un si grand nombre de parcs de stationnement si souvent au cours de l'année, de nombreuses familles avec de jeunes enfants n'ont pas pu visiter le Parc et l'utiliser. Les jeunes enfants, les personnes âgées et les personnes handicapées ONT BESOIN d'un espace de stationnement pour pouvoir utiliser le Parc. Lorsque vous fermez des terrains de stationnement et encouragez seulement les utilisateurs actifs à utiliser et à visiter le Parc, c'est injuste pour une grande partie de la population. Le Parc ne profite alors qu'aux jeunes et aux personnes en santé, sans handicap, qui peuvent se permettre de se dépenser pour accéder au Parc. Maintenez le stationnement et l'accès POUR TOUS! Merci d'avoir fait de la réduction du nombre de voitures dans le Parc une priorité. Comme l'expérience de cet été l'a démontré, un Parc sans voiture attire un plus grand nombre des types d'utilisateurs que vous désirez, selon moi, c'est-à-dire les personnes actives, qui ne polluent pas et respectueuses de l'environnement naturel. Cela contribue également à la sécurité publique en réduisant les conflits entre les voitures et les autres utilisateurs, et à la santé publique en faisant la promotion du Parc en tant qu'endroit sécuritaire pour y

être actif et en encourageant les utilisateurs actifs à venir. Je maintiens que l'argument avancé par certains utilisateurs voulant qu'ils soient exclus du Parc à cause de l'interdiction des voitures est une fausse dichotomie, compte tenu du nombre de parcs de stationnement qui leur permettent d'accéder au Parc.

Je pense que les fermetures actuelles des promenades pendant la COVID ont démontré à quel point il y a une demande d'utilisation sans circulation de véhicules du Parc. Je vous encourage fortement à élargir cette initiative, conformément à ce qui se dégage de certaines des discussions qui ont été tenues au cours des premières étapes de la consultation et aux grandes lignes de la section 3.3. En fait, je pense que les expériences récentes montrent qu'il est possible de prendre des mesures très énergiques pour accorder la priorité à l'accès sans véhicule le long des promenades. Je suis d'accord avec bon nombre des commentaires que vous avez déjà reçus selon lesquels un service de navette (et, en général, un lien étroit avec les réseaux de transport en commun de la CCN) faciliterait considérablement ce processus.

En tant que randonneur ayant de jeunes enfants, je suis convaincu, comme d'autres, d'avoir été exclu, non seulement pendant les phases de la COVID, mais aussi dans les nouveaux plans. Oui, nous nous rendons à Gatineau en voiture parce que nous ne vivons pas à distance de marche, mais nous ne voulons pas faire de vélo. Nous ne le pouvons pas tous. Mes parents sont âgés. Nous voulons profiter d'endroits comme le lac Pink et d'autres sentiers dont l'accès depuis la promenade a été bloqué. Je marche et je fais de la randonnée. Pas seulement l'après-midi. Il n'est pas équitable que seuls les cyclistes aient accès à l'un de nos plus grands espaces verts. Cette discrimination ouvre la voie à des poursuites. Il est tout à fait discriminatoire de ne pas permettre aux gens d'autres parties de la ville de se rendre au Parc et de

	l'utiliser. Les gens peuvent partager la route. C'est presque comme si c'était pour les riches, qui peuvent pratiquer ces sports actifs et nous, les résidents de la localité, ne pouvons pas venir le matin ou quand nous le voulons.
Circulation des véhicules motorisés	Je crois que l'effort de conservation doit être renforcé. À mon avis, la meilleure façon de concilier la conservation et les activités récréatives est de réduire l'impact de la circulation automobile. Je pense que la promenade devrait être un endroit pour profiter de la nature, et non simplement un moyen de se rendre rapidement à une destination. J'aimerais que les limites de vitesse à l'intérieur des limites du Parc soient réduites à 40 km/h et, sur les chemins des lacs, à 30 km/h. De cette façon, les cyclistes, les marcheurs et les animaux sauvages pourraient utiliser les routes en toute sécurité. Merci. Installez un radar photographique sur les routes principales du Parc. De nombreuses voitures et motocyclettes dépassent la limite de vitesse dans le Parc. Certains font des courses d'accélération. C'est très dangereux pour les conducteurs de ces véhicules et d'autres utilisateurs motorisés et non motorisés du Parc. Le radar photographique est un moyen efficace de décourager les excès de vitesse et de changer le comportement des conducteurs de véhicules motorisés dans le Parc. Il s'agit également d'une solution peu coûteuse pour l'application des limites de vitesse. J'aimerais que la plupart de la circulation automobile soit interdite dans le Parc et remplacée par un système de navettes écologiques et accessibles. Voyez comment l'expérience dans le Grand Canyon et le parc de Yosemite a grandement été améliorée grâce à un système de ce genre. Le stress sur l'environnement d'un grand nombre de visiteurs, en particulier pour les événements et dans les périodes de pointe, signifie que les routes menant au Parc sont bloquées et que les coûts de la circulation sont assumés par les résidents des

	municipalités aux points d'entrée, en particulier à Chelsea. Il faut remédier à cette situation. Un mélange de circulation en voiture et à vélo. Nous avons beau essayer, ils ont du mal à coexister. Il vaut probablement mieux séparer les voitures et la circulation non motorisée. Sinon, il faut éduquer les deux parties aux points d'accès et ensuite appliquer la loi de façon rigoureuse. Réduction globale de l'utilisation des véhicules et facilitation de l'accès aux transports actifs. Je suis d'accord.
Accès équitable et abordabilité	Comme un pourcentage important de citoyens, je n'ai pas accès à une voiture. J'aimerais voir un engagement plus ferme et plus explicite à rendre le Parc accessible à tous, pas seulement à ceux qui conduisent. J'aimerais beaucoup voir une ligne d'autobus qui relie divers débuts de sentier dans le Parc. Le manque de transport en commun est franchement classiste, car il exclut les personnes qui n'ont pas de véhicule personnel. Il encourage également la circulation des voitures et alimente le besoin d'aires de stationnement plus vastes sur les terrains du Parc. Il serait formidable d'avoir plus d'options de transport en commun pour permettre un meilleur accès au Parc. Plus particulièrement, il serait utile que les services de transport aient des points de départ dans des lieux centraux à Ottawa, de sorte que les options de transport ne deviennent pas l'apanage exclusif des collectivités voisines. Les connexions au réseau de train léger seraient essentielles, tant pour le réseau actuel d'Ottawa que pour le réseau prévu à Gatineau. Il serait préférable d'avoir des liens de transport non seulement au sud du Parc, près de Hull et d'Aylmer, mais aussi jusqu'à Chelsea et Wakefield. Le plan semble viser à augmenter ou à imposer des frais d'utilisation dans le Parc. Nous devons nous assurer que le Parc

demeure accessible aux utilisateurs, peu importe leur revenu. Les activités doivent demeurer gratuites. Dans l'état actuel des choses, je ne comprends pas pourquoi les raquetteurs et les cyclistes à vélo à roues surdimensionnées doivent payer des frais d'utilisation en hiver, alors que leurs sentiers ne sont pas entretenus.

J'aimerais aussi qu'il y ait une tarification qui rende le Parc accessible à tous. Par exemple, l'imposition de frais pour une journée de ski de fond peut constituer un obstacle pour certains. Personnellement, je serais ravi de payer davantage pour un laissez-passer de saison s'il était mentionné qu'un montant X servirait à subventionner des laissez-passer pour d'autres personnes qui n'ont pas les moyens de se payer un laissez-passer au prix régulier.

En tant que résident de la région du Pontiac, j'habite à l'est du chemin Eardley-Masham, mais à l'extérieur de la région de la capitale nationale (Gatineau/Hull, Chelsea) où se trouve la majorité des points d'accès aux sentiers. Lorsque vous parlez d'assurer un accès équitable au Parc et exprimez votre désir de fermer les sentiers non officiels, je me dois de vous rappeler qu'il y a un nombre écrasant de points d'accès aux sentiers à Chelsea/Hull, mais pratiquement aucun point d'accès officiel pour la région du Pontiac, à l'exception de la chute de Luskville.

Veuillez faire preuve de prudence lorsque vous examinerez les frais d'accès. Bien que je comprenne le principe du recouvrement des coûts, un parc comme celui-ci devrait être accessible au plus grand nombre de personnes possible. L'augmentation des frais créera des obstacles supplémentaires à l'accès à la grande beauté et aux expériences du parc de la Gatineau.

Points d'accès sans stationnement. Je comprends tout à fait l'intention d'aménager de nouveaux sentiers officiels qui seraient reliés aux sentiers municipaux et non municipaux existants, et

permettraient aux résidents de la localité d'avoir accès au Parc par le transport actif. Toutefois, je crains que ces nouveaux sentiers officiels soient inscrits sur des cartes officielles du Parc. Les non-résidents chercheront sans doute des moyens d'accéder à ces sentiers à partir de points à proximité des nouveaux points d'accès sans stationnement, et chercheront d'autres endroits où stationner, notamment les routes municipales locales. Je suis très préoccupé par l'incidence de l'augmentation du besoin de stationnement et de la circulation dans les quartiers semi-ruraux, sans oublier que certains de ces points d'accès se trouvent à l'intérieur ou à côté des corridors écologiques désignés.

Intégration des résultats

Les commentaires fournis par les participants aux consultations publiques ont été examinés attentivement par l'équipe de projet et, lorsqu'ils étaient pertinents, ont été communiqués aux gestionnaires du Parc.

Dans les paragraphes qui suivent, l'équipe de projet répond à certains des commentaires formulés au cours de la dernière phase de la consultation publique sur l'examen du Plan directeur du parc de la Gatineau.

- Comme le parc de la Gatineau est un parc de conservation situé à proximité de zones urbaines densément peuplées, l'un de ses plus grands défis consiste à trouver un équilibre entre les besoins d'activités récréatives des utilisateurs et la protection de l'environnement naturel. L'approche de gestion du Parc est fondée sur la [Définition d'un Parc de catégorie II de l'UICN](#). Cette catégorie vise à protéger les processus écologiques à grande échelle et à fournir, entre autres, une base pour des activités récréatives durables sur le plan environnemental. Conformément à ce mandat général, le plan directeur ne peut pas répondre à toutes les demandes d'activités de plein air supplémentaires ou élargies. Certaines décisions, comme celles concernant les limites imposées aux activités récréatives hors des sentiers et la fermeture des sentiers non officiels, reflètent également les résultats des initiatives de mobilisation du public comme le projet de [Gestion responsable des sentiers du parc de la Gatineau](#), qui ont nécessité une vaste collaboration avec les utilisateurs et les intervenants afin de favoriser des activités récréatives durables.
- L'équipe du projet a remanié certains passages afin de renforcer l'engagement du plan à améliorer la protection de l'intégrité écologique du Parc dans tous les secteurs. Les auteurs ont également révisé le document pour préciser que l'un des objectifs du plan est d'attirer une plus grande

diversité de visiteurs, plutôt que d'attirer un plus grand nombre de personnes.

- L'équipe de projet a ajouté des détails au plan qui expliquent mieux le pouvoir limité de la CCN sur les propriétés privées situées dans le parc de la Gatineau. Les auteurs ont également clarifié le cadre dans lequel un code de conduite sera élaboré pour le Parc. Les règlements qui s'appliquent aux activités nocturnes dans le Parc ont également été clarifiés, à savoir que les activités récréatives individuelles exigeant l'utilisation de lampes frontales seront autorisées le soir, mais pas au milieu de la nuit.
- Une grande partie de la rétroaction liée au transport, à la gestion de la promenade et à la structure des frais a été jugée compatible avec les objectifs du plan directeur et sera prise en compte dans le cadre de la phase de mise en œuvre du programme de ces initiatives.
- Bon nombre des points de vue exprimés par les participants au sujet de la gestion de différents sites et de différentes activités (p. ex. les activités permises sur un sentier donné ou les heures où certains sites devraient être ouverts au public) ont été communiqués aux gestionnaires du Parc. Il convient de noter que bon nombre des éléments qui, selon les participants, ne figuraient pas dans le plan directeur (p. ex. les protocoles de surveillance des écosystèmes du Parc) sont plutôt couverts dans l'un des cinq sous-plans qui continuent d'être en vigueur pour le parc de la Gatineau. Il s'agit du [plan de conservation de l'écosystème](#), du plan d'activités en plein air, du plan de transport durable, du [plan du patrimoine culturel](#) et de la stratégie d'interprétation.

Prochaines étapes

Lorsque cela est possible et compatible avec le cadre stratégique global du plan, l'équipe du projet a intégré les commentaires fournis par les membres du public dans la version finale du Plan directeur du parc de la Gatineau.

La version finale du plan directeur a été présentée au conseil d'administration de la CCN pour approbation en janvier 2021.

Annexe A : Membres du CCP

Nom	Intérêt ou statut
Sandra Beaubien	Loisir
Jacques Dumont	Loisir
Janet Campbell	Loisir
Benoit Delage	Développement durable
Nik Lopoukhine	Spécialiste de la gestion des parcs
Stephen Woodley	Spécialiste de l'environnement
Katharine Fletcher	Écrivaine et historienne
Gershon Rother	Résident local et bénévole du parc
Michel Prévost	Historien
Sylvie Turcotte	Résidente locale
Tom Young	Résident local
Joanne Hamilton	Résidente locale
André Groulx	Tourisme régional
Chris Chapman	Industrie du loisir
Sophie Routhier Leblanc	Étudiante
À déterminer	Représentant autochtone
Bob Brown	Comité consultatif sur l'accessibilité universelle
Barry McMahon	Comité consultatif sur l'accessibilité universelle

Révision du Plan directeur du parc de la Gatineau

Octobre – novembre 2017

Introduction

La Commission de la capitale nationale (CCN) est à réviser le plan d'aménagement, d'utilisation et de gestion à long terme du parc de la Gatineau, le parc de conservation de la capitale. Dans le cadre de son processus de planification, la CCN révisé le Plan directeur du parc de la Gatineau tous les 10 ans, dans un horizon de 50 ans.

Comptant une vaste gamme d'écosystèmes qui abritent plus de 5 000 espèces, dont 150 espèces en péril, de même que divers lieux patrimoniaux et paysages culturels, et permettant la pratique de nombreuses activités récréatives de plein air, le parc de la Gatineau est un lieu unique qui reçoit quelque 2,6 millions de visites par année.

De plus, suivant l'orientation définie dans le *Plan de la capitale du Canada de 2017 à 2067*, le parc de la Gatineau présentera une valeur nationale encore plus grande en tant que vaste réserve naturelle située à quelques minutes du centre urbain de la capitale.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le parc de la Gatineau et ce processus de planification, vous pouvez consulter les panneaux de la consultation publique [ici](#) et visiter le site Web de la CCN [ici](#).

Nous souhaitons connaître votre opinion sur l'avenir du parc de la Gatineau. Veuillez répondre à notre sondage en ligne entre le 19 octobre et le 14 novembre 2017.

Conditions, possibilités et enjeux actuels

D'après vous, quels sont les possibilités et les enjeux liés au parc de la Gatineau qui sont les plus importants et qui devront être abordés dans l'avenir? (Maximum de 500 caractères)

Imaginer le parc de la Gatineau dans 50 ans

À quoi voulez-vous que le parc de la Gatineau ressemble en 2067 (dans 50 ans)?

Questions sur la vision du parc de la Gatineau des 50 prochaines années

Quels sont les trois mots que vous aimeriez lire dans l'énoncé de vision?

Autres commentaires

Veuillez écrire tout commentaire que vous aimeriez transmettre.

Veuillez indiquer les trois premiers caractères de votre code postal : __ __ __

Merci d'avoir répondu à ce sondage. Veuillez noter que vos réponses resteront confidentielles.

Plan directeur du parc de la Gatineau

Rencontre avec les élus de la région de la capitale nationale

Jeudi 14 décembre 2017, de 16 h à 18 h

Participants

Carol Green
Gilles Chagnon
Zachary Dayler, cabinet de M^{me} McKenna
Isabelle N. Miron
William Amos
Mike Duggan
Alexandre Séguin,
pour Maude Marquis-Bissonnette

Personnel de la CCN

Mark Kristmanson
Lucie Bureau
Christie Spence
Cédric Williams
Kelly McRae
Hugues Charron

Il s'agit d'un moment important pour réviser le plan de 2005, car les conditions ont changé depuis sa rédaction. Les éléments à examiner sont les suivants : la nécessité de changer ou non la loi pour mieux protéger le parc; les pressions croissantes que le parc subit en raison du développement et du stress que celui-ci entraîne sur les corridors écologiques. Pendant la rencontre, on a demandé aux élus quels étaient les enjeux perçus et les idées à mettre en œuvre.

Commentaires recueillis lors des discussions

Prioriser la conservation.

Permettre à l'ensemble de la région de profiter du potentiel économique du parc en développant les municipalités de La Pêche et de Pontiac.

Trouver des solutions pour réduire les effets de la circulation dans le village d'Old Chelsea.

S'assurer que l'accessibilité universelle fait partie du plan. S'inspirer de la *Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*.

Voir à protéger les espaces verts adjacents, comme la forêt Boucher.

Tenir compte des besoins de la Ville de Gatineau pour la desserte en transport en commun de l'ouest de la ville et de la possibilité d'élargir le boulevard des Allumetières.

Réduire l'incidence du stationnement par les usagers du parc sur les quartiers résidentiels.

Améliorer la transition entre les espaces verts et les quartiers urbains.

Rendre plus souple l'interface avec l'environnement (voir le plan du corridor Hollow Glen à Chelsea).

Profiter des subventions fédérales pour adapter les infrastructures aux changements climatiques (réfection du chemin du Lac-Meech).

Inclure des lignes directrices de construction, qui cadreraient possiblement avec celles élaborées par la Municipalité de Chelsea.

Trouver une façon de gérer la construction de nouvelles habitations dans le parc en utilisant différents outils d'urbanisme.

Envisager de modifier la *Loi sur la capitale nationale* pour améliorer les outils de gestion du parc.

Améliorer la façon d'accéder au parc.

Utiliser une tarification variable pour les stationnements afin d'encourager les gens à utiliser l'ensemble du parc.

Voir s'il est possible de développer des applications de signalisation d'orientation.

Trouver une façon de mettre en harmonie les habitations existantes et l'environnement du parc.

Annexe D : Phase 2 – Sondage en ligne

Bienvenue!

La Commission de la capitale nationale (CCN) est engagée dans le processus de mise à jour de son Plan directeur du parc de la Gatineau, et nous voudrions avoir votre avis. Avec votre aide, ce plan directeur orientera la conservation et l'aménagement du parc au cours des prochaines décennies.

Durant cette étape du projet, nous vous demanderons d'évaluer certaines des orientations stratégiques définies pour le parc suivant la précédente ronde de consultations publiques qui a eu lieu à l'automne de 2017. Nous vous demanderons également de commenter l'ébauche de la vision, laquelle s'appuie sur les commentaires du public colligés pendant la première ronde de consultations publiques.

Pourquoi l'énoncé de vision importe-t-il?

L'énoncé de vision est la déclaration des aspirations d'un projet. Plus que de simples mots, il guide utilement la prise de décisions et sert de feuille de route pour établir les buts et les réaliser.

Veuillez lire l'ébauche de l'énoncé de vision présenté ci-dessous dans le cadre de la révision du Plan directeur du parc de la Gatineau, et la commenter. Vos commentaires nous aideront à faire en sorte que les résultats du processus de révision du plan directeur en cours reflètent les besoins, les préoccupations et les valeurs de la communauté des usagers et des protecteurs du parc. On peut s'attendre à ce que l'ébauche de l'énoncé de vision ci-dessous évolue suivant les commentaires que nous recevrons du public pendant cette ronde de consultation.

Énoncé de vision :

"Précieux refuge naturel aux portes de la capitale du Canada, le parc de la Gatineau inspirera les gens à contribuer à sa protection durable pour que tous puissent continuer de découvrir sa richesse naturelle et culturelle et en profiter."

Description de la vision :

1. Le parc et ses précieux attraits naturels et culturels seront protégés par la loi afin qu'ils deviennent un patrimoine vivant pour les générations à venir. En sa qualité de parc de conservation de la région de la capitale nationale, il sera le symbole de l'engagement des Canadiens envers la protection de l'intégrité environnementale.
2. Les ressources naturelles demeureront abondantes dans tous les différents écosystèmes et habitats du parc. La faune et la flore indigènes du parc, y compris les espèces rares et en péril, prospéreront dans cette aire protégée.
3. Le parc incarnera les valeurs intangibles d'un environnement naturel sain et offrira une gamme de services écologiques qui serviront aussi les intérêts de la région. Il apportera une contribution essentielle à la résilience de la région de la capitale nationale et au bien-être de ses résidents, qui reconnaîtront la relation directe entre l'intégrité du parc et la quantité et la qualité des avantages qu'il procure.
4. Le parc sera un élément clé d'un réseau de réserves et de parcs régionaux, provinciaux et nationaux. Des corridors écologiques le reliant à d'autres milieux naturels aideront le parc à conserver ses espèces indigènes en permettant aux différentes espèces de se déplacer librement et de s'adapter au changement climatique.
5. Le parc servira aussi de laboratoire naturel pour la recherche scientifique. Les résultats de recherche seront volontiers diffusés et appuieront la prise de décisions de gestion.
6. On trouvera des paysages culturels et des bâtiments patrimoniaux d'importance régionale et nationale dans tout le parc, ainsi que des récits que les visiteurs pourront découvrir.
7. La présence, l'histoire, la culture et les traditions authentiques des Anishinabés feront partie intégrante du parc de la Gatineau.
8. Une variété d'expériences offertes toute l'année — des activités exaltantes aux expériences contemplatives — intensifieront le sentiment de bien-être et favoriseront les liens à ce joyau naturel.

9. Les usagers profiteront du parc dans le respect de l'environnement.
10. Le parc offrira des occasions pratiques de découvrir et d'apprécier la richesse de ses attraits naturels et culturels.
11. Le parc sera accueillant et facilement accessible aux gens qui veulent le visiter. De nombreux modes de transport et la mobilité active soutiendront l'accès durable au parc.
12. Le parc et ses partenaires municipaux, régionaux, provinciaux et fédéraux travailleront ensemble à la protection des valeurs intrinsèques que le parc représente et, ce faisant, atteindront les objectifs de conservation de la nature, de prospérité régionale et de qualité de vie qu'ils ont en commun.
13. En comprenant l'importance du parc, les visiteurs, les résidents et les groupes communautaires participeront à l'intendance des attraits naturels et culturels du parc. Ils protégeront les particularités qui les attirent dans le parc et contribueront ainsi à ce que tous en profitent.
14. La qualité des habitats naturels du parc sera améliorée suivant l'acquisition et l'intégration de propriétés privées stratégiques.
15. Les propriétaires privés, les commerçants et les résidents du parc continueront de participer à l'effort collectif de protection de l'intégrité de l'environnement naturel et ils s'efforceront d'habiter le parc de façon durable.

Dans quelle mesure êtes-vous satisfait de la façon dont l'ébauche de l'énoncé ci-dessous exprime la meilleure vision possible de la conservation, de l'usage et de la gestion du parc de la Gatineau pour les années à venir?

1. Très satisfait
2. Satisfait
3. Ni satisfait ni insatisfait
4. Pas satisfait
5. Pas du tout satisfait

Si vous avez des commentaires sur l'énoncé de vision, veuillez les écrire dans la case ci-dessous.

Buts et orientations stratégiques

En s'appuyant sur la précédente ronde de consultations publiques, la CCN a établi quatre buts principaux sur lesquels centrer le prochain Plan directeur du parc de la Gatineau. Chaque but est soutenu par un ensemble d'orientations stratégiques.

1er but — Écosystèmes sains : Assurer la santé et la biodiversité du parc à long terme pour soutenir la résilience et la qualité de vie et offrir aux gens des connexions à un environnement sain.

Veuillez indiquer si vous êtes d'accord ou en désaccord avec chacune des orientations stratégiques ci-dessous.

	D'accord	En désaccord
Mettre en place des dispositions législatives et réglementaires adéquates pour veiller à la protection à long terme du parc.	☐	☐
Minimiser ou réduire la fragmentation des habitats dans le parc de la Gatineau.	☐	☐
Assurer la protection des espèces en péril et de leur habitat.	☐	☐
Minimiser les impacts des espèces envahissantes sur les écosystèmes et l'habitat.	☐	☐

Adopter une approche de gestion écosystémique pour s'assurer que la région bénéficie des services écologiques durablement.	☐	☐
Travailler avec les partenaires et les parties prenantes pour conserver une zone tampon adéquate aux limites du parc et la fonctionnalité des corridors écologiques.	☐	☐
Gérer les promenades de façon à minimiser leur incidence sur la faune et la flore tout en assurant la sécurité des visiteurs.	☐	☐
Poursuivre la mise en œuvre des mesures de gestion responsable des sentiers.	☐	☐

Y a-t-il une ou des orientations stratégiques non mentionnées ci-dessus qui, à votre avis, devraient faire partie de ce but?

2e but — Offrir des expériences en nature : Offrir à longueur d'année une gamme d'activités et d'expériences variées qui sont en harmonie avec les priorités de conservation du parc.

Veuillez indiquer si vous êtes d'accord ou en désaccord avec chacune des orientations stratégiques ci-dessous.

	D'accord	En désaccord
Encourager la pratique d'activités de plein air respectueuses de la nature et promouvoir le partage convivial des sentiers et des promenades.	☐	☐
Soutenir l'offre d'activités récréatives de plein air complémentaires dans les collectivités voisines du parc.	☐	☐
Offrir dans le parc des lieux de contemplation et de bien-être et d'autres qui conviennent à la pratique d'activités de plein air à forte intensité.	☐	☐
Évaluer les nouvelles activités de manière cohérente et transparente en tenant compte des effets cumulatifs. Les localiser en fonction de la sensibilité environnementale des sites.	☐	☐
Présenter la trame historique et culturelle de la région dans le cadre d'activités éducatives et d'interprétation à des emplacements clés, comme le domaine Mackenzie-King, les ruines Carbide Willson et d'autres paysages culturels.	☐	☐
Souligner la présence des résidences officielles comme un aspect unique de la fonction du parc de la capitale.	☐	☐
Faire mieux comprendre la nature grâce à des activités éducatives et d'interprétation.	☐	☐

Y a-t-il une ou des orientations stratégiques non mentionnées ci-dessus qui, à votre avis, devraient faire partie de ce but?

3e but — Échange de connaissances et engagement : Encourager l'acquisition de connaissances, susciter

un sentiment d'appartenance au parc et l'engagement envers sa conservation.

Veuillez indiquer si vous êtes d'accord ou en désaccord avec chacune des orientations stratégiques ci-dessous.

	D'accord	En désaccord
Travailler avec les partenaires pour améliorer la conservation et l'interprétation des ressources naturelles, culturelles et historiques du parc.	☐	☐
Faire en sorte que la culture, l'histoire et les traditions des Premières Nations soient une partie intégrante du parc de la Gatineau et que les Anishinabés participent à les faire connaître.	☐	☐
Travailler ensemble (la CCN et les partenaires municipaux, provinciaux et communautaires) à l'atteinte des objectifs communs de conservation de la nature, de prospérité régionale et de qualité de vie.	☐	☐
Faire du parc une classe de formation pratique en plein air grâce à des programmes où étudiants, néo-Canadiens et gens du public peuvent découvrir et apprécier la nature, la culture et l'histoire de la région et s'adonner à des activités de plein air.	☐	☐
Inciter les usagers à jouer un rôle actif dans l'entretien des installations récréatives officielles et à agir à titre d'ambassadeurs pour la protection des ressources naturelles et culturelles du parc.	☐	☐
Réduire les impacts sur les paysages naturels et culturels en incitant les résidents, les commerçants et les propriétaires d'infrastructures qui se trouvent dans le parc à mettre en application des pratiques écologiques durables et des principes de design harmonieux.	☐	☐
Continuer de soutenir et d'encourager la recherche scientifique dans le parc pour appuyer les décisions de gestion fondées sur des données scientifiques.	☐	☐

Y a-t-il une ou des orientations stratégiques non mentionnées ci-dessus qui, à votre avis, devraient faire partie de ce but?

4e but — Accès équitable et durable : Développer et soutenir un accès équitable et d'autres modes de transport durables.

Veuillez indiquer si vous êtes d'accord ou en désaccord avec chacune des orientations stratégiques ci-dessous.

	D'accord	En désaccord
Soutenir des options de transport équitables et durables pour donner aux visiteurs l'accès aux principaux sites récréatifs du parc de la Gatineau.	☐	☐
Offrir aux visiteurs du parc des incitatifs pour qu'ils optent pour le covoiturage et des modes de transport durables.	☐	☐
Améliorer l'accès universel des principaux attraits du parc pour permettre aux gens vivant avec un handicap de profiter davantage du contact avec la nature.	☐	☐

Offrir des services complémentaires à certains endroits pour permettre aux gens qui n'ont pas de voiture de visiter le parc et de pratiquer des activités de plein air.	☐	☐
Appliquer une grille tarifaire équitable pour accéder au parc et y pratiquer des activités récréatives.	☐	☐

Y a-t-il une ou des orientations stratégiques non mentionnées ci-dessus qui, à votre avis, devraient faire partie de ce but?

Au cours de la dernière année, combien de fois avez-vous visité le parc de la Gatineau durant la saison hivernale (de novembre à avril)?

Au cours de la dernière année, combien de fois avez-vous visité le parc de la Gatineau durant la saison estivale (de mai à octobre)?

À quelle fréquence pratiquez-vous les activités suivantes dans le parc de la Gatineau? Certaines activités se pratiquent toute l'année et d'autres seulement durant une ou des saisons précises. Veuillez répondre en tenant compte du nombre de fois où vous avez pratiqué l'activité durant la ou les saisons où elle est offerte.

	Jamais	Une fois par mois ou moins	2 à 3 fois par mois	Une fois par semaine	Plusieurs fois par semaine	Tous les jours
Randonnée/marche	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Promener son chien	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Ornithologie	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Navigation en bateau	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Vélo	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Camping	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Vélo de montagne	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Pêche	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Géocachette	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Équitation	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Patin à roues alignées	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Escalade	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Baignade	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Raquette	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Ski de fond	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Vélo d'hiver	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Autre	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Comment vous rendez-vous au parc de la Gatineau pour pratiquer les activités susmentionnées? Veuillez cocher tous les choix qui s'appliquent.

1. En auto
2. À pied
3. À ski
4. À vélo
5. Autre

Quels sont les trois premiers caractères de votre code postal?

Annexe E : Phase 2– Affiches



COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
NATIONAL CAPITAL COMMISSION

Révision du Plan directeur du parc de la Gatineau Consultation publique

La CCN révisé son Plan directeur du parc de la Gatineau et vous a invité à cette consultation publique pour lancer la discussion sur la planification à long terme du parc de la Gatineau.

Canada



COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
NATIONAL CAPITAL COMMISSION

Ce que nous avons entendu jusqu'ici ...

Consultations publiques tenues



Comité consultatif public
12 octobre 2017

Ateliers de discussion
19 octobre 2017 (Ottawa)
1er novembre 2017 (Gatineau)



Questionnaire en ligne
19 oct. au 14 nov. 2017



Canada



COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
NATIONAL CAPITAL COMMISSION

Buts du parc de la Gatineau



Écosystèmes sains

Assurer la santé et la biodiversité du parc à long terme pour soutenir la résilience et la qualité de vie et offrir aux gens des connexions à un environnement sain.



Offrir des expériences en nature

Offrir à longueur d'année une gamme d'activités et d'expériences variées qui sont en harmonie avec les priorités de conservation du parc.



Échange de connaissances et engagement

Encourager l'acquisition de connaissances, susciter un sentiment d'appartenance au parc et l'engagement envers sa conservation.



Accès équitable et durable

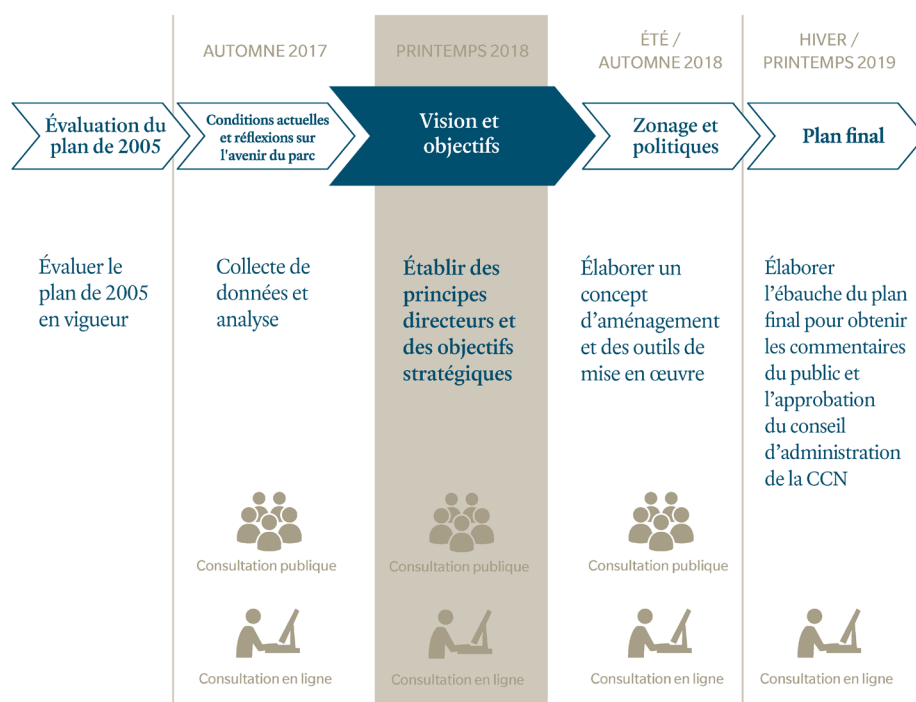
Développer et soutenir un accès équitable et d'autres modes de transport durables.

Canada



COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
NATIONAL CAPITAL COMMISSION

Où nous allons...



Annexe F : Phase 3.0– Sondage

Dans le cadre de la révision du Plan directeur du parc de la Gatineau, la CCN aimerait connaître votre opinion sur trois sujets importants :

1. La relocalisation du sentier de motoneige au lac Curley.
2. La gestion de l'utilisation du réseau des promenades du parc de la Gatineau.
3. Le développement du site de Camp Fortune.

Dans les sections suivantes, nous vous expliquerons le contexte des propositions qui se rattachent aux sujets ci-dessus. Nous vous poserons ensuite des questions qui vous permettront de nous faire connaître vos idées et votre point de vue par rapport à chacun des sujets.

Section 1 : relocalisation du sentier de motoneige au lac Curley

La CCN compte fermer le sentier de motoneige au lac Curley et ouvrir un nouveau sentier récréotouristique le long du chemin Eardley-Masham, entre les municipalités de Pontiac et de La Pêche. Ce sentier serait utilisé par les cyclistes ainsi que les cavaliers (équitation) l'été et par les motoneigistes l'hiver.

Pourquoi?

- Le sentier de motoneige au lac Curley se situe dans une zone de conservation intégrale.
- Les activités motorisées hors route devaient être exclues du Parc dès 2010, selon le Plan directeur du parc de la Gatineau de 2005 et le Plan de conservation des écosystèmes du parc de la Gatineau.
- Cette fermeture permettra de renaturaliser les milieux naturels sensibles de cette partie de la zone de conservation intégrale du Parc. Le nouveau sentier permettra aux motoneigistes de circuler entre Pontiac et La Pêche l'hiver sans augmenter l'impact sur les aires naturelles du Parc.

Avez-vous des commentaires par rapport au projet de relocalisation du sentier de motoneige au lac Curley?

1. Oui
2. Non

Veuillez inscrire vos commentaires dans la boîte ci-dessous.

Section 2 : gestion de l'utilisation du réseau des promenades du parc de la Gatineau

Les promenades du parc de la Gatineau sont ouvertes à la circulation des véhicules motorisés et non motorisés du 1er vendredi de mai au dernier dimanche d'octobre. Elles attirent un grand nombre d'utilisateurs pendant cette période. Nous observons de nombreux conflits entre différents groupes d'utilisateurs (automobilistes, cyclistes, clubs et groupes de course, etc.).

Selon vous, quelles mesures pourraient être mises en place pour réduire les conflits entre utilisateurs?

Section 2 : gestion de l'utilisation du réseau des promenades du parc de la Gatineau (suite)

La CCN est présentement en train d'élaborer une politique de gestion des événements pour le Parc. Celle-ci lui permettra de gérer de manière juste, transparente et systématique le type et le nombre d'événements qui ont lieu dans le Parc.

Pourquoi?

- Il y a une surcharge d'événements qui se tiennent dans le Parc, notamment en période estivale.
- Cette surcharge entraîne des fermetures fréquentes des promenades, ce qui limite l'accès du public, et peut créer des conflits entre les utilisateurs.
- La CCN ne possède actuellement aucune politique pour le Parc qui lui permettrait de faire un tri plus judicieux des événements. Nous souhaitons trouver un équilibre entre les attentes des organisateurs d'événements et l'accès au grand public à l'ensemble des promenades (autos, autobus, motos, vélos).

Selon vous, quels types d'événements devraient avoir un accès prioritaire aux infrastructures du Parc?

Section 2 : gestion de l'utilisation du réseau des promenades du parc de la Gatineau (suite)

Veuillez placer les types d'événements suivants en ordre d'importance au niveau de l'accès aux infrastructures du Parc :

- Événements locaux _____
- Événements nationaux _____
- Événements internationaux _____

Section 2 : gestion de l'utilisation du réseau des promenades du parc de la Gatineau (suite)

Veillez placer les types d'événements suivants en ordre d'importance au niveau de l'accès aux infrastructures du Parc :

- Levées de fond _____
- Compétitions sportives _____
- Événements avec retombées économiques touristiques _____

Section 2 : gestion de l'utilisation du réseau des promenades du parc de la Gatineau (suite)

La CCN étudie la possibilité de fermer le réseau des promenades à la circulation motorisée la nuit.

Pourquoi?

- Nous voulons réduire l'incidence des problèmes suivants la nuit dans le Parc :
 1. Les accidents de la route
 2. La vitesse
 3. La collision entre les véhicules motorisés et la faune
 4. Les nuisances pour les résidents des quartiers à proximité
 5. Consommation d'alcool et de drogues
 6. Vandalisme (graffitis, feux à ciel ouvert, déchets).

Avez-vous des commentaires par rapport à la fermeture des promenades à la circulation motorisée la nuit?

1. Oui
2. Non

Veillez inscrire vos commentaires dans la boîte ci-dessous.

Section 2 : gestion de l'utilisation du réseau des promenades du parc de la Gatineau (suite)

Selon vous, quelles autres mesures pourraient être mises en place pour réduire la vitesse sur les promenades, le jour comme la nuit?

Section 3 : développement du site de Camp Fortune

Dans un contexte de changements climatiques, Camp Fortune aimerait pouvoir bonifier son offre à l'année longue en offrant des activités en période estivale, incluant la luge alpine et la tyrolienne.

Avez-vous des commentaires par rapport à cette proposition?

1. Oui
2. Non

Veuillez inscrire vos commentaires dans la boîte ci-dessous.

Section 3 : développement du site de Camp Fortune (suite)

Camp Fortune se situe dans la zone de récréation intensive du Parc. Il s'agit du seul site sur lequel il existe des infrastructures sportives plus développées (par exemple : ski alpin) et qui soit propice à l'accueil d'activités à plus haute intensité (par exemple : compétitions de vélo et de biathlon).

Selon vous, est-ce que Camp Fortune devrait augmenter, réduire, ou ne faire aucun changement à son offre d'activités?

1. Augmenter
2. Réduire
3. Aucun changement
4. Ne sais pas

Pourquoi?

Section 3 : développement du site de Camp Fortune (suite)

Quand vous pensez à Camp Fortune, est-ce en tant que site faisant partie du parc de la Gatineau?

1. Oui
2. Non

Au cours de la dernière année, combien de fois avez-vous visité le parc de la Gatineau durant la saison hivernale (de novembre à avril)?

Au cours de la dernière année, combien de fois avez-vous visité le parc de la Gatineau durant la saison estivale (de mai à octobre)?

À quelle fréquence pratiquez-vous les activités suivantes dans le parc de la Gatineau? Certaines activités se pratiquent toute l'année et d'autres seulement durant une ou des saisons précises. Veuillez répondre en tenant compte du nombre de fois où vous avez pratiqué l'activité durant la ou les saisons où elle est offerte.

	Jamais	Une fois par mois ou moins	2 à 3 fois par mois	Une fois par semaine	Plusieurs fois par semaine	Tous les jours
Randonnée/marche	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Promener son chien	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Ornithologie	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Navigation	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Cyclisme	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Camping	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Vélo de montagne	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Pêche	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Géocachette	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Équitation	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Patin à roues alignées	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Escalade	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Baignade	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Raquette	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Ski de fond	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Vélo d'hiver	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Course en sentier	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Ski à roulettes	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Canot	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Autre	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Ski alpin	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Course d'orientation	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Comment vous rendez-vous au parc de la Gatineau pour pratiquer les activités susmentionnées? Veuillez cocher tous les choix qui s'appliquent.

1. En auto
2. À pied
3. À ski
4. À vélo
5. Autre

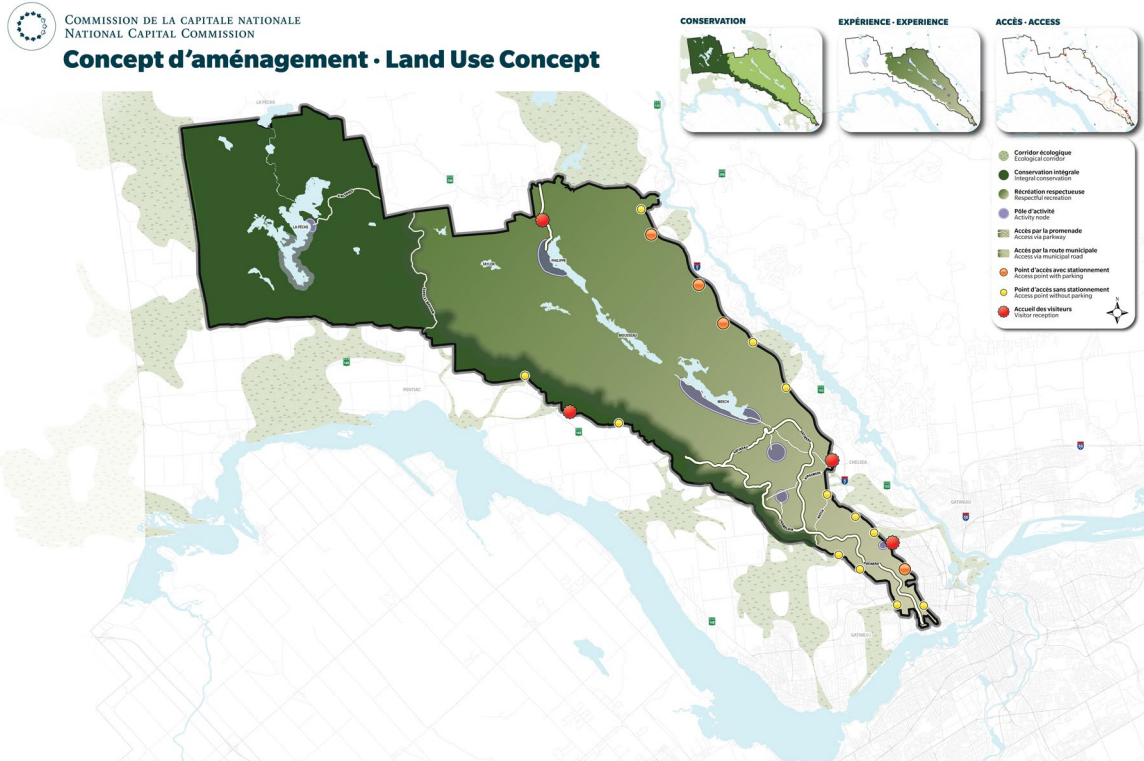
À quel genre vous identifiez-vous?

1. Homme
2. Femme
3. Autre

Veuillez indiquer votre groupe d'âge.

1. Moins de 18 ans
2. 18-24 ans
3. 25-34 ans
4. 35-44 ans
5. 45-54 ans
6. 55-64 ans
7. 65+

Annexe G : Phase 3.1– Affiches





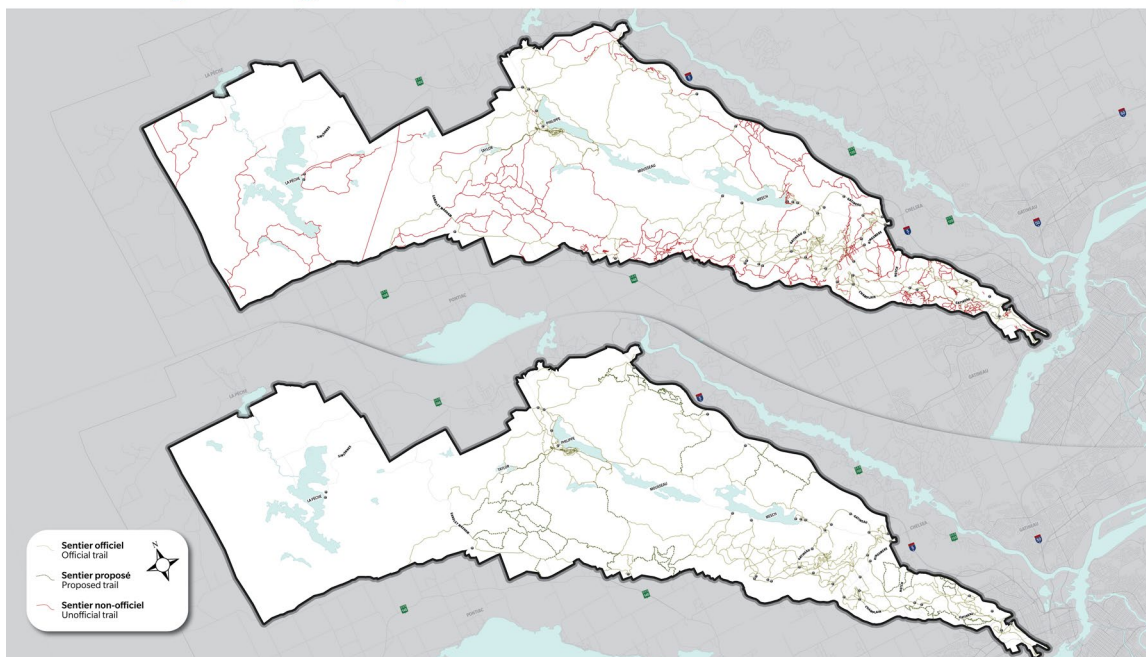
COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
NATIONAL CAPITAL COMMISSION

Affectations du sol • Land Use Designations



COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
NATIONAL CAPITAL COMMISSION

Réduction de l'impact écologique des routes et des sentiers Reducing the Ecological Impact of Roads and Trails

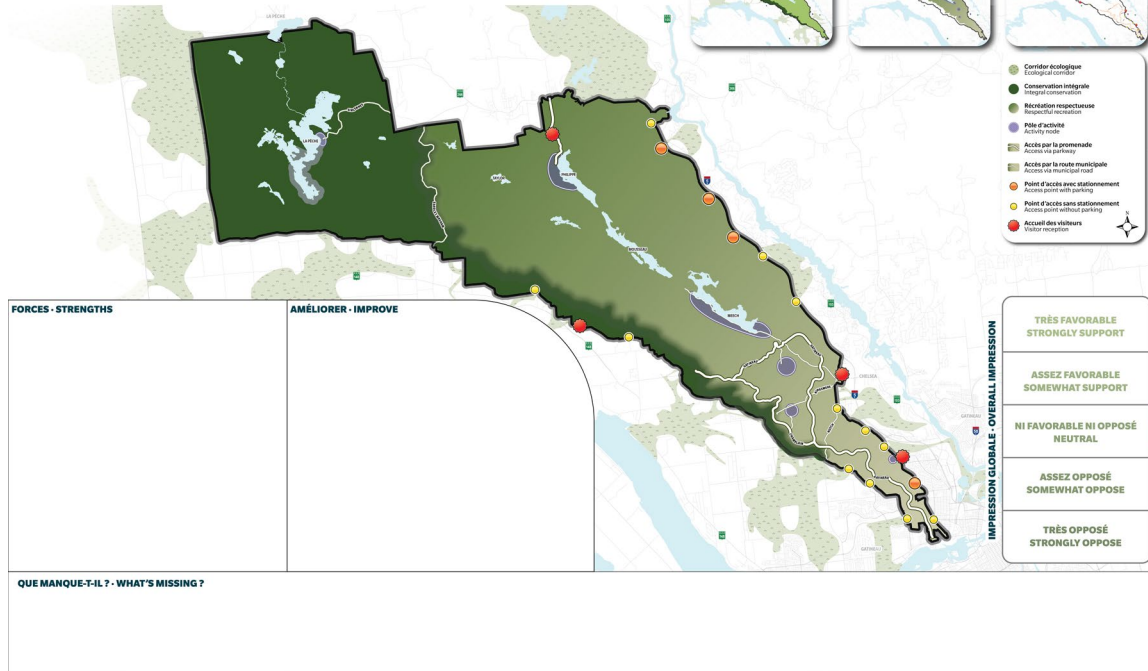


Annexe H : Phase 3.1– Activités



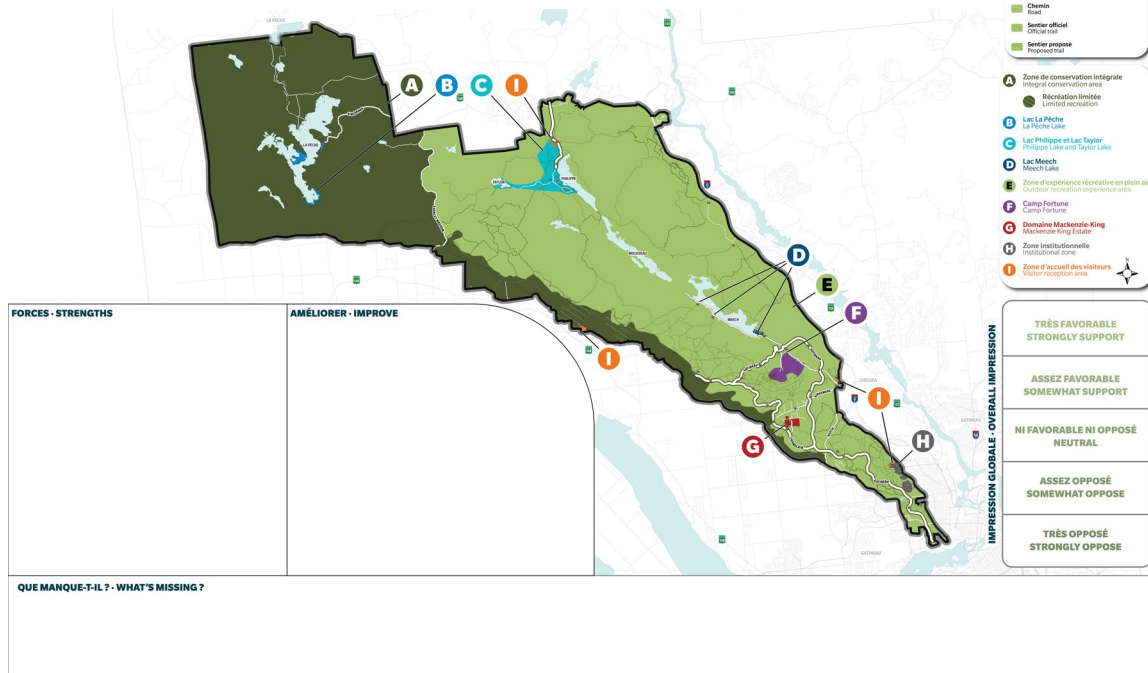
COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
NATIONAL CAPITAL COMMISSION

Concept d'aménagement • Land Use Concept



COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
NATIONAL CAPITAL COMMISSION

Affectations du sol • Land Use Designations



DESCRIPTION DU CONCEPT D'AMÉNAGEMENT

Ce que fait ce concept à long terme

1. Il fournit un cadre pour conserver les ressources écologiques.
2. Il facilite la récréation responsable et respectueuse fondée sur un processus de collaboration.
3. Il favorise le déplacement durable vers le parc et à l'intérieur de ses limites.

Comment?

- Il protège les aires naturelles dans l'ensemble du parc.
- Il accroît la protection écologique en limitant les activités publiques dans les **aires de conservation intégrale** autour du lac La Pêche et de l'escarpement d'Eardley.
- Il encourage la conservation de 13 corridors écologiques qui entourent le parc.
- Il restaure les habitats naturels par la fermeture de la majorité des sentiers non officiels et en rendant officiels certains sentiers (choisis en étroite collaboration avec la communauté des usagers du parc en se basant sur leur faible impact).
- Il offre des possibilités d'activités récréatives de plein air, dont la densité augmente du nord au sud.
- Il concentre l'activité dans les pôles existants.
- Il fournit de nouveaux points d'accès piétonniers et cyclables qui correspondent à l'emplacement des nouveaux sentiers officiels.
- Il maintient les accès officiels existants.
- Il vise à réduire le nombre de véhicules qui circulent dans le parc.
- Il limite les nouvelles infrastructures routières dans le parc tout en améliorant les options de transport durable.
- Il maintient le principal centre des visiteurs à Chelsea et améliore d'autres postes d'accueil.

Qu'est-ce qu'un concept d'aménagement?

- La représentation graphique de la vision à long terme du parc de la Gatineau (« où nous voulons aller »).
- L'illustration des principales idées qui orienteront l'aménagement et la gestion du parc de la Gatineau au cours des 50 prochaines années.
- L'illustration géographique de la façon dont les buts et les objectifs peuvent être atteints sur le terrain.

Mise à jour

En nous appuyant sur les commentaires reçus pendant les précédentes rondes de consultation publique, nous avons ciblé les quatre buts suivants et leurs orientations stratégiques respectives pour le parc de la Gatineau :

- 1) Conservation
- 2) Expérience
- 3) Accès
- 4) Collaboration et engagement

La carte du concept d'aménagement proposé découle directement des trois premiers buts.

Les orientations stratégiques liées à la **collaboration** et à l'**engagement** ne sont pas représentées géographiquement sur le plan conceptuel. Elles s'appliqueront dans l'ensemble du plan comme suit :

- en faisant de la sensibilisation;
- en engageant les usagers à atteindre ces objectifs par l'intendance commune;
- en collaborant avec les organismes régionaux pour atteindre l'objectif commun de conserver le parc pour les générations futures.

Diagramme



AFFECTATIONS DU SOL

Dans l'ensemble du parc

- Protection et restauration des habitats naturels et des espèces en péril
- Récréation, sauf dans la zone de conservation intégrale (A)
- Appui à la recherche scientifique
- Éducation et interprétation, sauf dans la zone de conservation intégrale (A)

A Zone de conservation intégrale

- Conserver les habitats naturels.
- Activités récréatives interdites, sauf indication contraire.
- Récréation restreinte (secteurs hachurés en vert) :
 - sentier équestre existant;
 - sites d'escalade existants et sentiers d'accès associés;
 - sentiers de la chute de Luskville;
 - sentiers ciblés dans le projet de gestion responsable des sentiers;
- Démolir les bâtiments inutilisés dont la CCN est propriétaire.
- Remettre les anciennes routes à leur état naturel.

B Lac La Pêche

- Récréation aquatique non motorisée
- Canot-camping rustique
- Location d'embarcations non motorisées
- Plage et pique nique

C Lac Philippe et lac Taylor

- Plages et pique nique
- Camping avec ou sans services
- Hébergement (refuges, yourtes, tentes 4 saisons)
- Vélos et embarcations non motorisées (location)
- Petits commerces (services aux campeurs), aire commune pour les campeurs, interprétation
- Randonnée, course, vélo, ski et raquette dans les sentiers

D Lac Meech

- Plages et pique-nique
- Mise à l'eau d'embarcations non motorisées
- Hôtel boutique et centre de congrès (seulement dans les bâtiments existants)
- Débarcadère de jour/aire de repos (berge nord)

E Zone d'expérience récréative en plein air

- Randonnée, course, vélo (de montagne, de route, d'hiver), ski et raquette dans les sentiers, pique nique
- Rendre officiels les sentiers ciblés dans le cadre du projet de gestion responsable des sentiers
- Relais de jour
- Hébergement touristique dans des bâtiments patrimoniaux existants de la CCN dans des secteurs comme ceux du Moulin de Wakefield et de la vallée du ruisseau Meech
- Corridor récréatif le long du chemin Eardley-Masham (4 saisons, pour le vélo et la motoneige)

F Camp Fortune

- Concentration des activités récréatives à forte intensité
- Dans l'empreinte actuelle du secteur :
 - Centre de ski alpin
 - Vélo de montagne et d'hiver
 - Ski de fond et raquette
 - Zone d'entraînement pour le biathlon
 - Compétitions (de ski, de vélo, entre autres)
 - Activités spéciales (p. ex., réceptions)
 - Installations récréatives (luge, parc aérien, tyrolienne)

G Domaine Mackenzie-King

- Expérience autour du patrimoine culturel, expositions et activités
- Randonnée, course, ski et raquette dans les sentiers
- Pôle de services : salon de thé et café

H Zone institutionnelle

- Établissements éducatifs et culturels

I Zone d'accueil des visiteurs

- Installation d'accueil des visiteurs
- Bureaux administratifs, dont des salles de réunion
- Infrastructures de transport durable
- Expositions, interprétation, éducation
- Services (p. ex., fartage, location et vente de skis)

Annexe J : Phase 3.1– Sondage (texte seulement)

Bienvenue!

La Commission de la capitale nationale (CCN) est engagée dans le processus de mise à jour de son Plan directeur du parc de la Gatineau, et nous voudrions avoir votre avis. Avec votre aide, ce plan directeur donnera l'orientation des politiques ainsi que les objectifs et les outils d'aménagement du parc au cours des

prochaines décennies.

Lors de la précédente ronde de consultations publiques, en mai 2018, nous vous avons demandé votre avis sur la vision d'ensemble du parc et sur les buts et objectifs à l'appui. Ces commentaires nous ont aidés à élaborer un concept d'aménagement et des affectations du sol pour différents secteurs du parc. Durant cette étape du projet, nous vous demanderons de réviser ces deux nouveaux éléments du plan et de donner votre avis.

Partie 1 : Le défi

Le parc de la Gatineau est d'abord et avant tout un parc de conservation. Comme le parc est l'une des aires écologiques les plus importantes de la capitale nationale, son rôle premier est de protéger les écosystèmes distincts et variés où vivent quelque 5 000 espèces animales et végétales. Le parc est aussi une destination extrêmement populaire auprès des visiteurs et des résidents de la région pour pratiquer des activités récréatives de plein air et acquérir des connaissances sur la nature et la culture. Chaque année, le parc de la Gatineau enregistre plus de 2,6 millions de visites, soit presque autant que le parc national du Canada Banff, qui est 10 fois plus grand. Au fil du temps, sa fréquentation intensive a engendré la fragmentation des habitats c'est-à-dire le morcellement des aires naturelles en parcelles de terrain de plus en plus petites. De ce fait, les animaux et les plantes — dont beaucoup d'espèces en péril — sont de plus en plus menacés. Leurs contacts avec des gens sont plus fréquents et leurs besoins de nourriture et d'abri sont moins susceptibles d'être comblés dans ces plus petites parcelles.

Consultez la carte ci dessous pour voir ce qu'il en est sur le terrain.

Les lignes représentent les sentiers et les routes du parc. Les lignes vertes représentent les sentiers officiels de la CCN. Toutes les lignes rouges sont des routes ou des sentiers non officiels aménagés par les usagers sans l'approbation de la CCN. Tous ces sentiers additionnels mettent de la pression sur la faune et la flore du parc, en partie parce qu'ils peuvent empiéter sur des habitats et des espèces fragiles. Le concept d'aménagement et les affectations du sol présentés dans ce sondage donnent des solutions aux défis que pose la fragmentation grandissante des habitats naturels du parc de la Gatineau. Le but ultime est de faire du parc un endroit où les gens et la nature peuvent coexister de façon positive et durable.

Partie 2 : La vue d'ensemble

Qu'est-ce qu'un concept d'aménagement?

Le concept d'aménagement que nous avons élaboré est la représentation graphique de notre vision à long terme du parc de la Gatineau (en d'autres mots, où nous voulons aller). Ce concept illustre les principales idées qui orienteront l'aménagement et la gestion du parc de la Gatineau au cours des 50 prochaines années. Plus précisément, il montre où et comment les buts et les objectifs du Plan directeur du parc de la Gatineau peuvent être appliqués géographiquement. En nous appuyant sur les commentaires reçus pendant les précédentes rondes de consultations publiques, nous avons ciblé quatre grands buts pour le parc de la Gatineau :

Conservation
Expérience
Accès
Collaboration et engagement

Le concept proposé découle directement des trois premiers buts. Les mesures précises liées à la collaboration et à l'engagement ne sont pas visuellement représentées dans le cadre du concept, mais elles s'appliqueront néanmoins à l'ensemble du plan directeur comme suit :

en faisant de la sensibilisation;
en promouvant l'intendance commune auprès des usagers du parc;
en collaborant avec les organismes régionaux pour atteindre l'objectif commun de conserver le parc pour les générations futures.

Voici le concept proposé :

Ce que fait ce concept à long terme :

Il fournit un cadre pour conserver les ressources écologiques.
Il facilite la récréation responsable et respectueuse fondée sur un processus de collaboration.
Il favorise le déplacement durable vers le parc et à l'intérieur de ses limites.

Comment? Il protège les aires naturelles dans l'ensemble du parc.
Il accroît la protection écologique en limitant les activités publiques dans les aires de conservation intégrale autour du lac La Pêche et de l'escarpement d'Eardley.
Il encourage la conservation de 13 corridors écologiques qui entourent le parc.
Il restaure les habitats naturels par la fermeture de la majorité des sentiers non officiels et en rendant officiels certains sentiers (choisis en étroite collaboration avec la communauté des usagers du parc avec, pour critère, leur faible impact). Il offre des possibilités d'activités récréatives de plein air, dont la densité augmente du nord au sud.
Il concentre l'activité dans les pôles existants.
Il fournit de nouveaux points d'accès piétonniers et cyclables qui correspondent à l'emplacement des nouveaux sentiers officiels.
Il maintient les accès officiels existants.
Il vise à réduire le nombre de véhicules qui circulent dans le parc.
Il limite les nouvelles infrastructures routières dans le parc tout en améliorant les options de transport durable.
Il maintient le principal centre des visiteurs à Chelsea et améliore d'autres postes d'accueil.

Dans la prochaine partie du sondage, nous décrirons les usages proposés pour les différents secteurs du parc, puis nous vous demanderons votre avis. Pour le moment, nous voudrions connaître vos réactions par rapport à la vue d'ensemble que nous avons décrite jusqu'à maintenant.

Veuillez indiquer dans quelle mesure vous êtes favorable ou opposé au concept d'aménagement décrit ci dessus.

1. Très favorable
2. Assez favorable
3. Ni favorable ni opposé
4. Assez opposé
5. Très opposé
6. Ne sais pas

Quels aspects du concept proposé vous importent le plus?

Que changeriez-vous du concept proposé?

Lequel des énoncés suivants explique le mieux votre position quant au concept proposé?

1. Il n'y a pas assez d'information pour que je puisse prendre une position claire.
2. Je n'ai pas d'opinion ferme à ce propos.
3. Autre

Partie 3 : Les précisions

Les affectations du sol proposées pour le parc de la Gatineau sont un outil servant à appliquer le concept présenté dans la partie précédente. Elles exposent les grandes lignes de la façon dont des terrains précis du parc seront utilisés (et, dans certains cas, comment ils ne seront pas utilisés). En particulier, elles ciblent les activités qui conviennent à chaque secteur du parc. Cela aide à minimiser les effets néfastes sur la faune et son habitat.

La carte ci-dessous illustre les neuf affectations du sol proposées à l'intérieur des limites du parc.

Dans les sections qui suivent, vous trouverez une brève description des affectations du sol pour chacun des secteurs illustrés sur la carte. Dans chaque cas, nous vous demanderons d'indiquer dans quelle mesure vous êtes favorable ou opposé aux utilisations proposées.

Zone de conservation intégrale

Intention et utilisations proposées :

Conserver les habitats naturels.

Activités récréatives interdites, sauf indication contraire.

Récréation restreinte (secteurs hachurés en vert) :

sentier équestre existant;

sites d'escalade existants et sentiers d'accès associés;

sentiers de la chute de Luskville;

sentiers ciblés dans le projet de gestion responsable des sentiers;

Démolir les bâtiments inutilisés dont la CCN est propriétaire.

Remettre les anciennes routes à leur état naturel.

Veillez indiquer dans quelle mesure vous êtes favorable ou opposé à l'intention et aux utilisations proposées pour la zone de conservation intégrale.

1. Très favorable
2. Assez favorable
3. Ni favorable ni opposé
4. Assez opposé
5. Très opposé
6. Ne sais pas

Voudriez-vous faire des commentaires sur l'intention et les utilisations proposées pour la zone de conservation intégrale?

1. Oui
2. Non

Veillez formuler vos commentaires dans la case ci-dessous :

Quels aspects de l'intention et des utilisations proposées pour la zone de conservation intégrale changeriez-vous?

Lequel des énoncés suivants explique le mieux votre position quant à l'intention et aux utilisations proposées?

1. Il n'y a pas assez d'information pour que je puisse prendre une position claire.
2. Je n'ai pas d'opinion ferme à ce propos.
3. Autre

Lac La Pêche

Intention et utilisations proposées :

Récréation aquatique non motorisée
Canot-camping rustique
Location d'embarcations non motorisées
Plage et pique-nique

Veillez indiquer dans quelle mesure vous êtes favorable ou opposé à l'intention et aux utilisations proposées pour le lac La Pêche.

1. Très favorable
2. Assez favorable
3. Ni favorable ni opposé
4. Assez opposé
5. Très opposé
6. Ne sais pas

Voudriez-vous faire des commentaires sur l'intention et les utilisations proposées pour le lac La Pêche?

1. Oui
2. Non

Veillez formuler vos commentaires dans la case ci-dessous :

Quels aspects de l'intention et des utilisations proposées pour le lac La Pêche changeriez-vous?

Lequel des énoncés suivants explique le mieux votre position quant à l'intention et aux utilisations proposées pour le lac La Pêche?

1. Il n'y a pas assez d'information pour que je puisse prendre une position claire.
2. Je n'ai pas d'opinion ferme à ce propos.
3. Autre

Lac Philippe et lac Taylor

Intention et utilisations proposées :

Plages et pique-nique
Camping avec ou sans services
Hébergement (refuges, yourtes, tentes 4 saisons)

Vélos et embarcations non motorisées (location) Petits commerces (services aux campeurs), aire commune pour les campeurs, interprétation
Randonnée, course, vélo, ski et raquette dans les sentiers

Veuillez indiquer dans quelle mesure vous êtes favorable ou opposé à l'intention et aux utilisations proposées pour le lac Philippe et le lac Taylor.

1. Très favorable
2. Assez favorable
3. Ni favorable ni opposé
4. Assez opposé
5. Très opposé
6. Ne sais pas

Voudriez-vous faire des commentaires sur l'intention et les utilisations proposées pour le lac Philippe et le lac Taylor?

1. Oui
2. Non

Veuillez formuler vos commentaires dans la case ci-dessous :

Quels aspects de l'intention et des utilisations proposées pour le lac Philippe et le lac Taylor changeriez-vous?

Lequel des énoncés suivants explique le mieux votre position quant à l'intention et aux utilisations proposées pour le lac Philippe et le lac Taylor?

1. Il n'y a pas assez d'information pour que je puisse prendre une position claire.
2. Je n'ai pas d'opinion ferme à ce propos.
3. Autre

Lac Meech

Intention et utilisations proposées :

Plages et pique-nique

Mise à l'eau d'embarcations non motorisées

Hôtel boutique et centre de congrès (seulement dans les bâtiments existants)

Débarcadère de jour/aire de repos (berge nord)

Veuillez indiquer dans quelle mesure vous êtes favorable ou opposé à l'intention et aux utilisations proposées pour le lac Meech.

1. Très favorable
2. Assez favorable
3. Ni favorable ni opposé
4. Assez opposé
5. Très opposé
6. Ne sais pas

Voudriez-vous faire des commentaires sur l'intention et les utilisations proposées pour le lac Meech?

1. Oui
2. Non

Veuillez formuler vos commentaires dans la case ci-dessous :

Quels aspects de l'intention et des utilisations proposées pour le lac Meech changeriez-vous?

Lequel des énoncés suivants explique le mieux votre position quant à l'intention et aux utilisations proposées pour le lac Meech?

1. Il n'y a pas assez d'information pour que je puisse prendre une position claire.
2. Je n'ai pas d'opinion ferme à ce propos.
3. Autre

Zone d'expérience récréative en plein air

Intention et utilisations proposées :

Randonnée, course, vélo (de montagne, de route, d'hiver), ski et raquette dans les sentiers , pique-nique
Rendre officiels les sentiers ciblés dans le cadre du projet de gestion responsable des sentiers

Relais de jour

Hébergement touristique dans des bâtiments patrimoniaux existants de la CCN dans des secteurs comme ceux du Moulin de Wakefield et de la vallée du ruisseau Meech

Corridor récréatif le long du chemin Eardley-Masham (4 saisons, pour le vélo et la motoneige)

Veuillez indiquer dans quelle mesure vous êtes favorable ou opposé à l'intention et aux utilisations proposées pour la zone d'expérience récréative en plein air.

1. Très favorable
2. Assez favorable
3. Ni favorable ni opposé
4. Assez opposé
5. Très opposé
6. Ne sais pas

Voudriez-vous faire des commentaires sur l'intention et les utilisations proposées pour la zone d'expérience récréative en plein air?

1. Oui
2. Non

Veuillez formuler vos commentaires dans la case ci-dessous :

Quels aspects de l'intention et des utilisations proposées pour la zone d'expérience récréative en plein air changeriez-vous?

Lequel des énoncés suivants explique le mieux votre position quant à l'intention et aux utilisations proposées pour la zone d'expérience récréative en plein air?

1. Il n'y a pas assez d'information pour que je puisse prendre une position claire.
2. Je n'ai pas d'opinion ferme à ce propos.
3. Autre

Camp Fortune

Intention et utilisations proposées :

Concentration des activités récréatives à forte intensité

Dans l'empreinte actuelle du secteur :

Centre de ski alpin

Vélo de montagne et d'hiver

Ski de fond et raquette

Zone d'entraînement pour le biathlon

Compétitions (de ski, de vélo, entre autres)

Activités spéciales (p. ex., réceptions) Installations récréatives (luge, parc aérien, tyroliennes)

Veuillez indiquer dans quelle mesure vous êtes favorable ou opposé à l'intention et aux utilisations proposées pour Camp Fortune.

1. Très favorable
2. Assez favorable
3. Ni favorable ni opposé
4. Assez opposé
5. Très opposé
6. Ne sais pas

Voudriez-vous faire des commentaires sur l'intention et les utilisations proposées pour Camp Fortune?

1. Oui
2. Non

Veuillez formuler vos commentaires dans la case ci-dessous :

Quels aspects de l'intention et des utilisations proposées pour Camp Fortune changeriez-vous?

Lequel des énoncés suivants explique le mieux votre position quant à l'intention et aux utilisations

proposées pour Camp Fortune?

1. Il n'y a pas assez d'information pour que je puisse prendre une position claire.
2. Je n'ai pas d'opinion ferme à ce propos.
3. Autre

Domaine Mackenzie-King

Intention et utilisations proposées :

Expérience autour du patrimoine culturel, expositions et activités

Randonnée, course, ski et raquette dans les sentiers

Pôle de services : salon de thé et café

Veuillez indiquer dans quelle mesure vous êtes favorable ou opposé à l'intention et aux utilisations proposées pour le domaine Mackenzie-King.

1. Très favorable
2. Assez favorable
3. Ni favorable ni opposé
4. Assez opposé
5. Très opposé
6. Ne sais pas

Voudriez-vous faire des commentaires sur l'intention et les utilisations proposées pour le domaine Mackenzie-King?

1. Oui
2. Non

Veuillez formuler vos commentaires dans la case ci-dessous :

Quels aspects de l'intention et des utilisations proposées pour le domaine Mackenzie-King changeriez-vous?

Lequel des énoncés suivants explique le mieux votre position quant à l'intention et aux utilisations proposées pour le domaine Mackenzie-King?

1. Il n'y a pas assez d'information pour que je puisse prendre une position claire.
2. Je n'ai pas d'opinion ferme à ce propos.
3. Autre

Zone institutionnelle

Intention et utilisations proposées :

Établissements éducatifs et culturels

Veillez indiquer dans quelle mesure vous êtes favorable ou opposé à l'intention et les utilisations proposées pour la zone institutionnelle.

1. Très favorable
2. Assez favorable
3. Ni favorable ni opposé
4. Assez opposé
5. Très opposé
6. Ne sais pas

Voudriez-vous faire des commentaires sur l'intention et les utilisations proposées pour la zone institutionnelle?

1. Oui
2. Non

Veillez formuler vos commentaires dans la case ci-dessous :

Quels aspects de l'intention et les utilisations proposées pour la zone institutionnelle changeriez-vous?

Lequel des énoncés suivants explique le mieux votre position quant à l'intention et aux utilisations proposées pour la zone institutionnelle?

1. Il n'y a pas assez d'information pour que je puisse prendre une position claire.
2. Je n'ai pas d'opinion ferme à ce propos.
3. Autre

Zone d'accueil des visiteurs

Intention et utilisations proposées :

Installation d'accueil des visiteurs
Bureaux administratifs, dont des salles de réunion
Infrastructures de transport durable
Expositions, interprétation, éducation
Services (p. ex., fartage, location et vente de skis)

Veuillez indiquer dans quelle mesure vous êtes favorable ou opposé à l'intention et aux utilisations proposées pour la zone d'accueil des visiteurs.

1. Très favorable
2. Assez favorable
3. Ni favorable ni opposé
4. Assez opposé
5. Très opposé
6. Ne sais pas

Voudriez-vous faire des commentaires sur l'intention et les utilisations proposées pour la zone d'accueil des visiteurs?

1. Oui
2. Non

Veuillez formuler vos commentaires dans la case ci-dessous :

Quels aspects de l'intention et les utilisations proposées pour la zone d'accueil des visiteurs changeriez-vous?

Lequel des énoncés suivants explique le mieux votre position quant à l'intention et aux utilisations proposées pour la zone d'accueil des visiteurs?

1. Il n'y a pas assez d'information pour que je puisse prendre une position claire.
2. Je n'ai pas d'opinion ferme à ce propos.
3. Autre

Le parc de la Gatineau dans son ensemble

Intention et utilisations proposées pour le parc dans son ensemble :

Protection et restauration des habitats naturels et des espèces en péril
Récréation, sauf dans la zone de conservation intégrale (A)
Appui à la recherche scientifique
Éducation et interprétation, sauf dans la zone de conservation intégrale (A)

Veillez indiquer dans quelle mesure vous êtes favorable ou opposé à l'intention et aux utilisations proposées pour le parc de la Gatineau dans son ensemble.

1. Très favorable
2. Assez favorable
3. Ni favorable ni opposé
4. Assez opposé
5. Très opposé
6. Ne sais pas

Voudriez-vous faire des commentaires sur l'intention et les utilisations proposées pour le parc de la Gatineau dans son ensemble?

1. Oui
2. Non

Veillez formuler vos commentaires dans la case ci-dessous :

Quels aspects de l'intention et les utilisations proposées pour le parc de la Gatineau dans son ensemble changeriez-vous?

Lequel des énoncés suivants explique le mieux votre position quant à l'intention et aux utilisations proposées pour le parc de la Gatineau dans son ensemble?

1. Il n'y a pas assez d'information pour que je puisse prendre une position claire.
2. Je n'ai pas d'opinion ferme à ce propos.
3. Autre

Cartographie

Changeriez-vous quelque chose à la manière selon laquelle nous avons divisé le parc de la Gatineau en neuf affectations du sol distinctes?

1. Oui
2. Non

De quelle manière modifieriez-vous la carte des affectations du sol?

Votre profil

À quel genre vous identifiez-vous?

1. Masculin
2. Féminin
3. Autre

À quel groupe d'âge appartenez-vous?

1. Moins de 18 ans
2. 18-24 ans
3. 25-34 ans
4. 35-44 ans
5. 45-54 ans

- 6. 55-64 ans
- 7. 65+

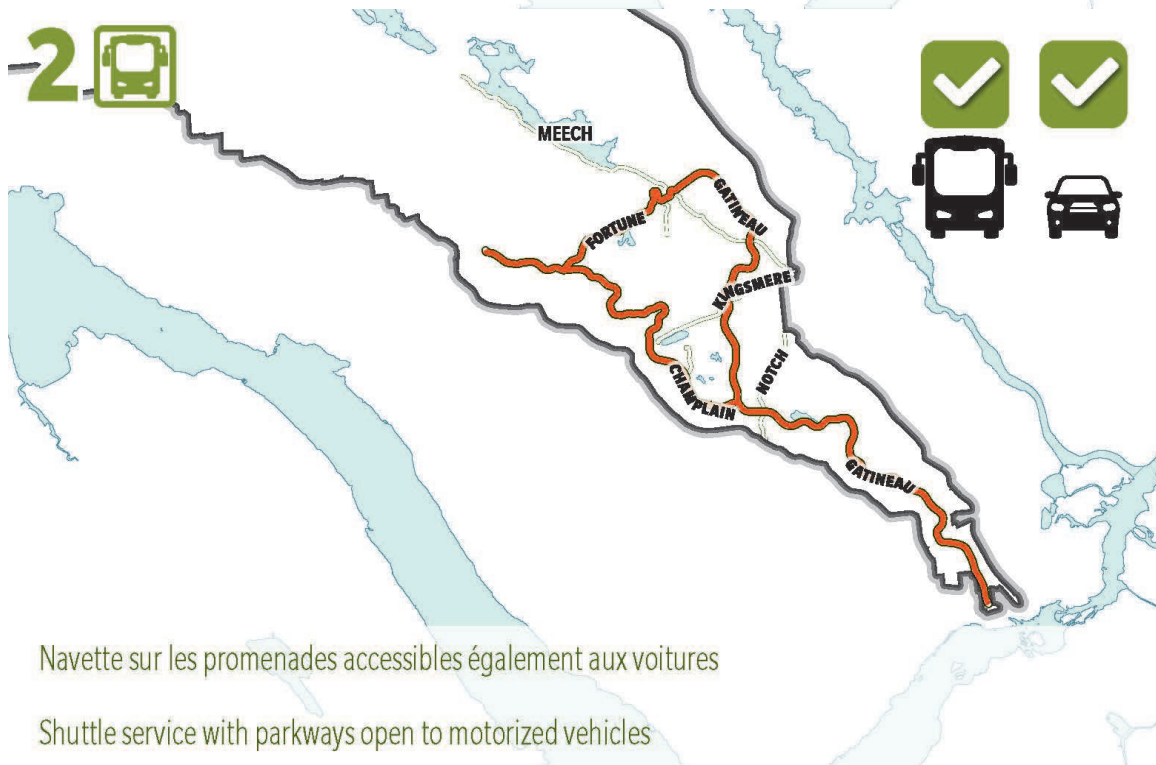
Quels sont les trois premiers caractères de votre code postal?

Annexe K : Phase 3.2– Affiches



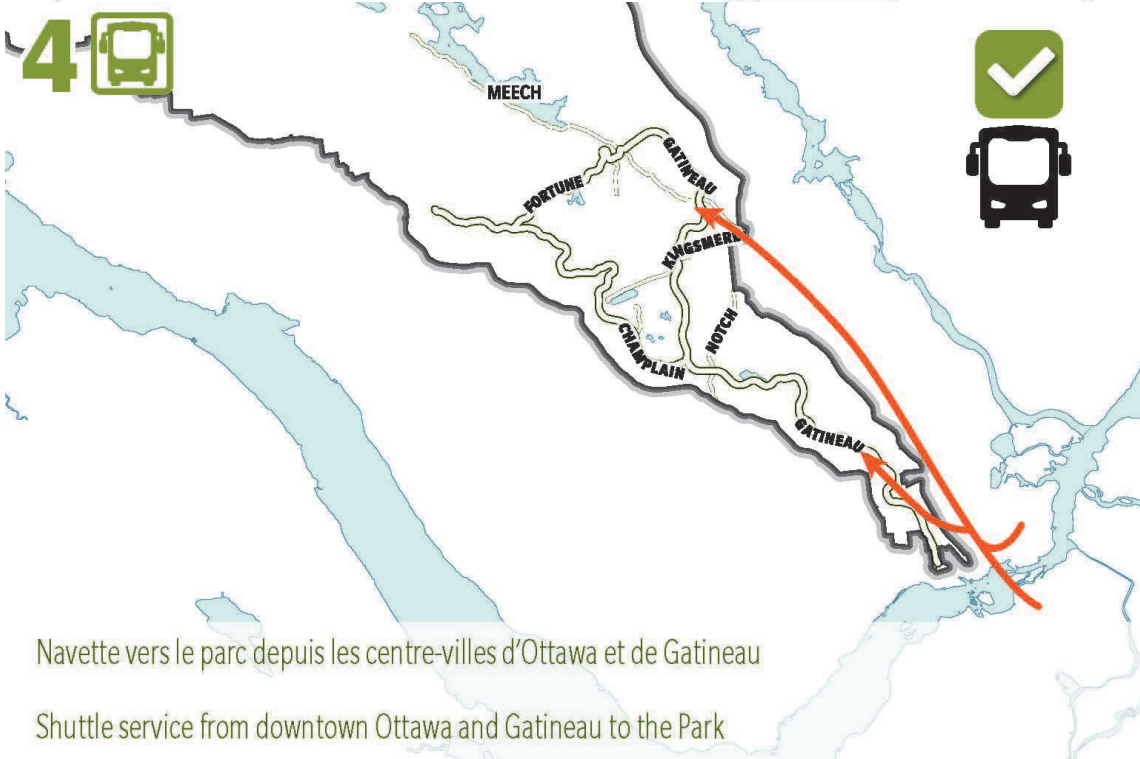
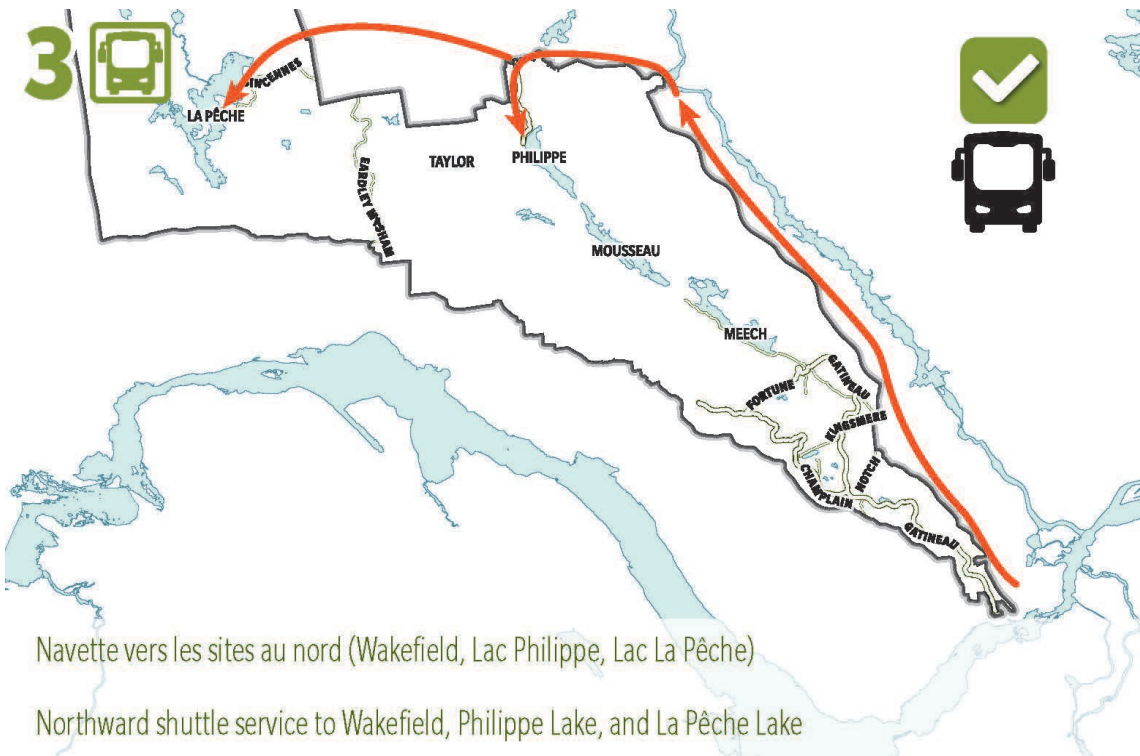
Navette sur les **promenades** fermées aux voitures (Autres chemins demeurent accessibles à tous)

Parkways with shuttle closed to private motorized vehicles (Other roads remain fully accessible)



Navette sur les promenades accessibles également aux voitures

Shuttle service with parkways open to motorized vehicles





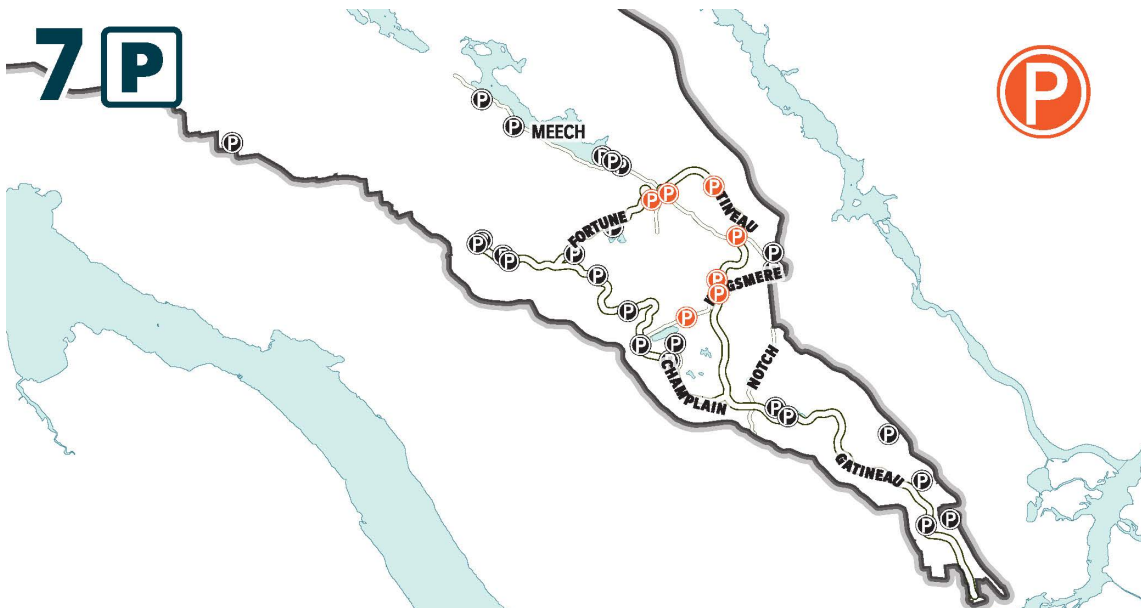
Promenade Gatineau fermée aux véhicules entre la Promenade Champlain et le P9

Close the Gatineau Parkway to motorized vehicles between Champlain Parkway and P9



Sens unique sur la boucle des promenades avec une voie exclusive pour les cyclistes

One-way traffic only on the parkway loop with separate lane for cyclists



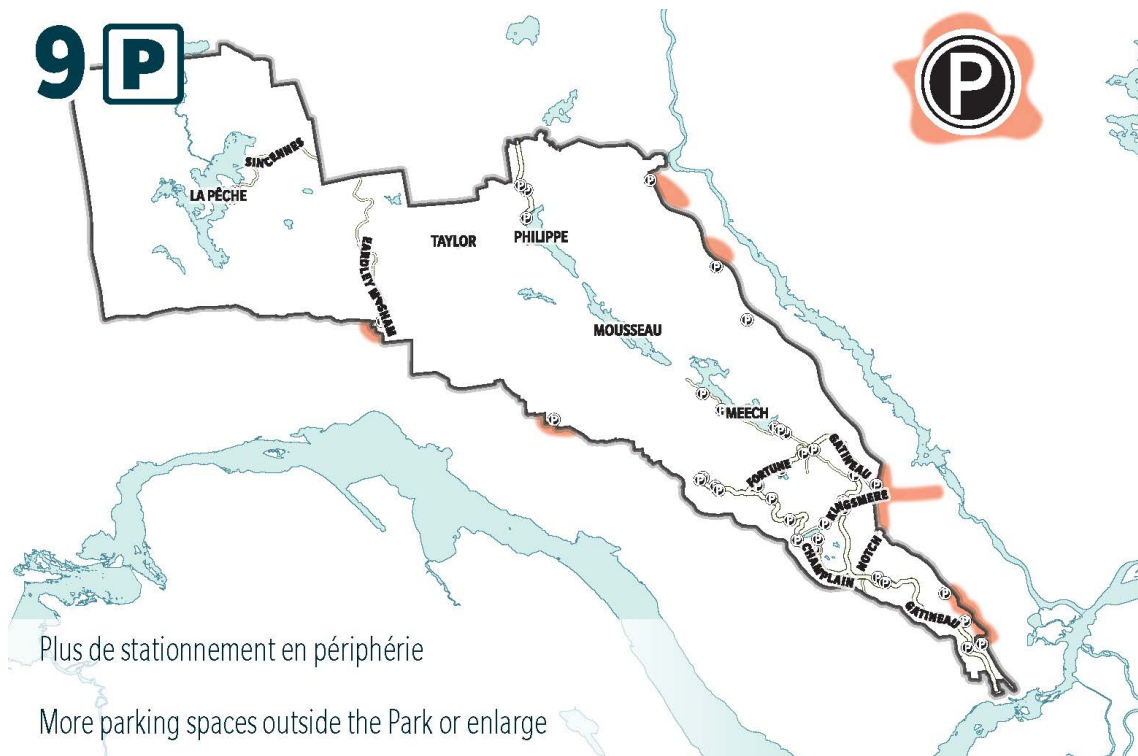
Réduire les stationnements adjacents aux chemins du Lac-Meech, Kingsmere et Dunlop

Limit the amount of parking available along Meech Lake Rd, Kingsmere Rd, and Dunlop Rd

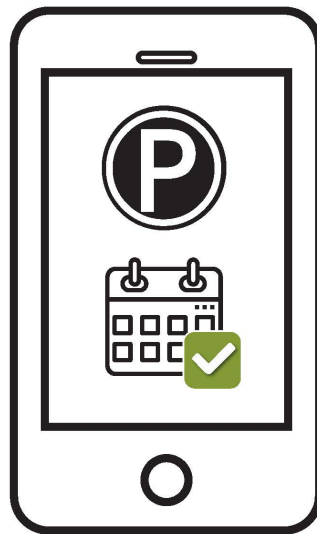


Tarifier les stationnements intérieurs au parc seulement

Charge parking fees only at parking lots located within the Park



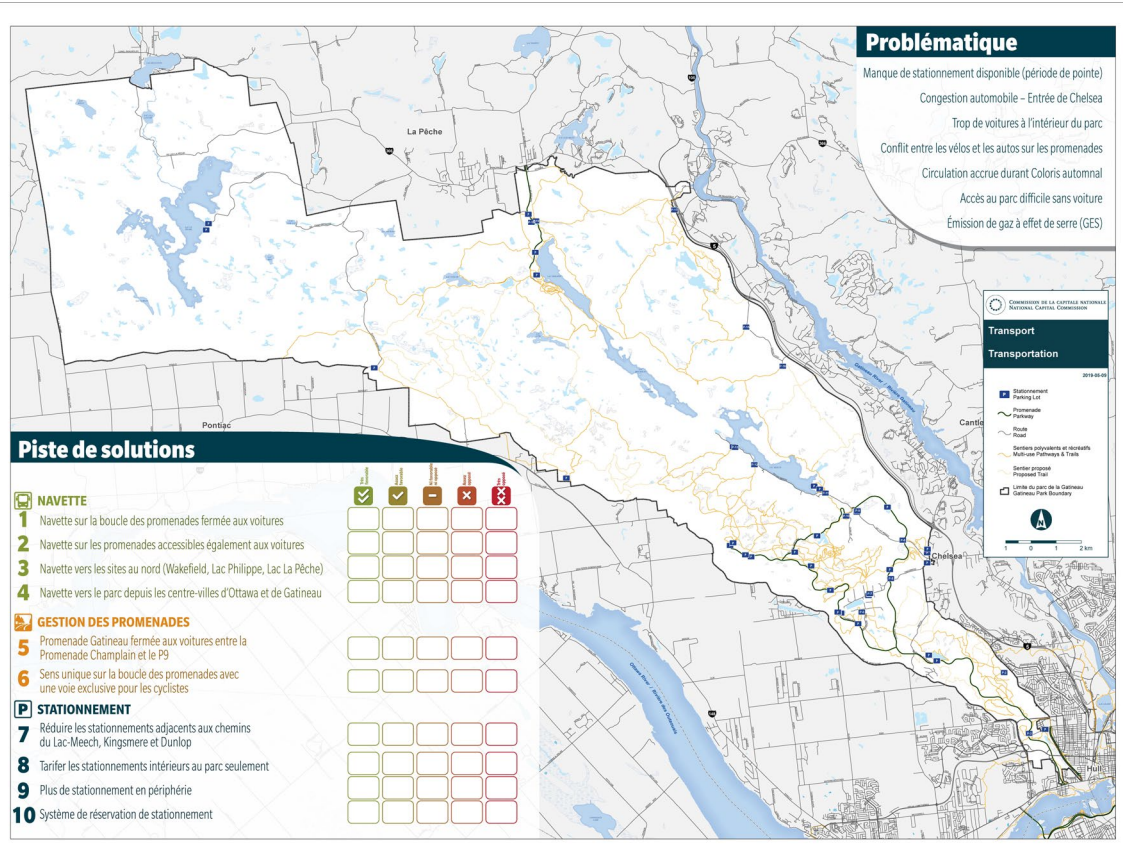
10 P



Système de réservation de stationnement

Parking reservation system

Annexe L : Phase 3.2– Activités



Activités commerciales acceptables

Parmi les activités commerciales ou les façons de générer des revenus, quelles sont, à votre avis, celles qui sont acceptables dans le parc de la Gatineau?

Vente de biens pour soutenir les activités de plein air autorisées (ex. fart à ski)

Hébergement (hôtel, résidentiel) dans les bâtiments existants

Restaurant

Casse-croûte

Location d'équipement (ex. raquettes)

Événements sportifs occasionnels (ex. compétitions) sur les promenades ou les sentiers

Location de salle ou d'espace (ex. mariage, réceptions)

Commandites (ex. plaques sur le mobilier, adopter un sentier)

Événements de charité et levée de fonds

Autre



PRÉCISIONS



Hébergement

Le camping et ses variantes (ex. yourte, refuge) devraient demeurer le principal type d'hébergement dans le parc.

L'hôtellerie à l'intérieur du parc devrait uniquement être autorisée pour réutiliser des bâtiments patrimoniaux existants.

L'hébergement devrait être localisé là où il y a une offre récréative existante à proximité.

Les bâtiments résidentiels en bonne condition et acquis par la CCN devraient pouvoir être loués comme habitation jusqu'à la fin de leur vie utile.

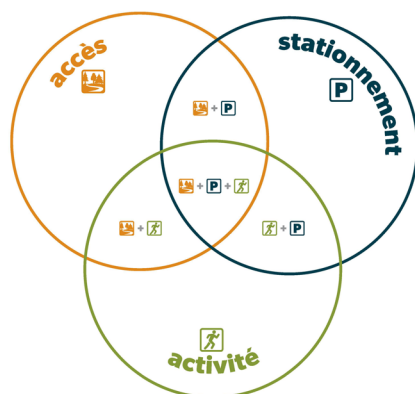
De l'hébergement devrait être autorisé à l'intérieur de l'empreinte existante du Camp Fortune.

Fortement en accord	En accord	Neutre	En désaccord	Fortement en désaccord
✓	✓	✓	✗	✗

AUTRES COMMENTAIRES CONCERNANT L'HÉBERGEMENT ET LES ACTIVITÉS COMMERCIALES ACCEPTABLES

Viabilité financière - Tarification

Quoi?



COMMENT?

- 1 **TARIF D'ACCÈS UNIFORME**
Tarif d'accès unique applicable à tous, en tout temps
- 2 **TARIF D'ACCÈS VARIABLE**
Tarif d'accès selon le moyen de transport utilisé pour entrer dans le parc (à pied, à vélo, en véhicule, par navette, etc.)
- 3 **TARIF D'ACCÈS VARIABLE**
Tarif d'accès selon la saison
- 4 **TARIF DE STATIONNEMENT UNIFORME**
Tarif de stationnement unique (peu importe le lieu, le moment ou le nombre d'occupants)
- 5 **TARIF DE STATIONNEMENT VARIABLE**
Tarif de stationnement selon la demande (ex. périodes de pointe, saison)
- 6 **TARIF DE STATIONNEMENT VARIABLE**
Tarif de stationnement selon la durée de la visite
- 7 **TARIF DE STATIONNEMENT VARIABLE**
Tarif de stationnement selon le stationnement (ex. les stationnements intérieurs vs ceux en périphérie)
- 8 **TARIF D'ACTIVITÉ UNIFORME**
Tarif d'activité unique
- 9 **TARIF D'ACTIVITÉ VARIABLE**
Tarif selon l'activité

COMMENTAIRES

AUTRES COMMENTAIRES CONCERNANT LA TARIFICATION

Annexe M : Phase 3.2– Polycopiés

TRANSPORT - Pistes des solutions et compromis



NAVETTE

1

Navette sur les promenades fermées aux voitures

- Les promenades sont partagées entre les cyclistes et une navette fréquente
- Les promenades sont accessibles uniquement à pied, à vélo ou par la navette
- Le coût élevé de la navette doit être financé d'une manière ou d'une autre

2

Navette sur les promenades accessibles également aux voitures

- Les promenades sont partagées entre la navette, les voitures et les vélos
- Le coût modéré de la navette doit être financé d'une manière ou d'une autre

3

Navette vers les sites au nord (Wakefield, Lac Philippe, Lac La Pêche)

- Le coût de la navette doit être financé d'une manière ou d'une autre

4

Navette vers le parc depuis les centres-villes d'Ottawa et de Gatineau

- Les promenades sont partagées entre la navette, les voitures et les vélos
- Le coût de la navette doit être financé d'une manière ou d'une autre



GESTION DES PROMENADES

5

Promenade Gatineau fermée aux véhicules motorisés entre la Promenade Champlain et le P9

- Seule une partie des promenades est fermée aux voitures
- Les véhicules motorisés n'auront plus accès :
 - Au lien direct entre la promenade Champlain et l'entrée Chelsea
 - À l'échangeur reliant le chemin Kingsmere et la promenade Gatineau
 - À l'aire de piquenique Pingouin

6

Sens unique sur la boucle des promenades avec une voie exclusive pour les cyclistes

- Les déplacements sont plus longs pour se rendre à une destination précise ou pour sortir du parc
- La circulation motorisée est concentrée sur une seule voie
- La circulation est orientée dans une même direction de façon permanente



STATIONNEMENT

7

Réduire le nombre de stationnements adjacents aux chemins du Lac-Meech, Kingsmere et Dunlop

- Les automobilistes doivent utiliser des stationnements agrandis à la limite du parc ou de nouveaux stationnements à l'extérieur du parc
- Une fois leur voiture stationnée, les automobilistes doivent entrer au parc à pied, à vélo ou par une navette
- Le coût de la navette doit être financé d'une manière ou d'une autre

8

Tarifier les stationnements intérieurs au parc seulement

- Le tarif serait plus élevé pour stationner un véhicule à l'intérieur du parc, près des sites d'activité

9

Plus de stationnement en périphérie

- Ceux qui utilisent les nouveaux stationnements doivent entrer au parc à pied, à vélo ou par une navette

10

Système de réservation de stationnement

- Les visiteurs doivent prévoir leur visite à l'avance pour pouvoir utiliser un espace de stationnement

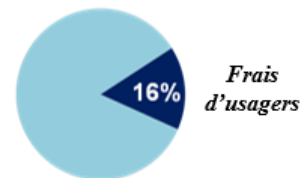


Viabilité financière - Tarification

CONTEXTE

- **Actuellement, les coûts associés aux activités dépassent les revenus du parc, alors que le nombre de visites au parc augmente année après année.**
 - Le parc de la Gatineau offre aux visiteurs une large gamme de services et de possibilités récréatives, dont un vaste réseau de sentiers, des panneaux d'interprétation, des installations pour le ski et de l'hébergement rustique.
 - Aussi plusieurs projets de conservation sont nécessaires à la protection de ses écosystèmes variés.
- **Seule une portion des usagers du parc de la Gatineau paient des frais sous une forme ou une autre.**
 - À l'heure actuelle, des frais de stationnement s'appliquent à certains endroits du parc de la Gatineau (p. ex. les plages) durant l'été. Il y a également des frais pour la pratique de certaines activités (p. ex. le ski de fond et la raquette).
- **La tarification n'a pas un but lucratif : ces revenus sont réinvestis dans le parc.**
 - Les frais d'utilisation constituent un outil important et couramment utilisé pour assurer la viabilité financière des parcs publics qui attirent un grand nombre de visiteurs.
 - Ceci aide au maintien et à l'amélioration des infrastructures, des services et des fonctions écologiques du parc.

*Budget annuel pour le
Parc de la Gatineau
17,6 M\$*



COMMENT?

En vue d'équilibrer les frais d'utilisation et d'assurer la viabilité financière du parc, la CCN envisage diverses options. Dans la section qui suit, nous vous demanderons vos idées et préférences sur cette question.

ACCÈS

- 1) Tarif d'accès unique applicable à tous, en tout temps
- 2) Tarif d'accès selon le moyen de transport utilisé pour entrer dans le parc (à pied, à vélo, en véhicule, par navette, etc.)
- 3) Tarif d'accès selon la saison

STATIONNEMENT

- 4) Tarif de stationnement unique (peu importe le lieu, le moment ou le nombre d'occupants)
- 5) Tarif de stationnement selon la demande (ex. périodes de pointe, saison)
- 6) Tarif de stationnement selon la durée de la visite
- 7) Tarif de stationnement selon le stationnement (ex: les stationnements intérieurs vs ceux en périphérie)

ACTIVITÉ

- 8) Tarif d'activité unique
- 9) Tarif selon l'activité

Annexe N : Phase 3.2– Sondage (texte seulement)

Bienvenue!

La Commission de la capitale nationale (CCN) met actuellement à jour le Plan directeur du parc de la Gatineau, et nous voudrions avoir votre avis. Avec votre aide, ce plan directeur donnera les orientations

concernant l'utilisation et la gestion du parc au cours des prochaines décennies. En février 2019, la CCN a tenu des consultations publiques pour recueillir des commentaires sur le concept d'aménagement et les affectations du sol proposés pour le parc de la Gatineau. Puisque nous continuons d'élaborer des orientations et des politiques pour le plan directeur, nous aimerions savoir ce que vous pensez de certaines politiques détaillées qui n'ont pas déjà fait l'objet d'une consultation. Ces politiques ont été regroupées sous deux grands thèmes, qui sont les deux sujets du présent questionnaire :

les transports et l'accès
la viabilité financière

Ce sondage devrait vous prendre entre 5 et 10 minutes à compléter. Vos commentaires nous aideront à élaborer les politiques relatives à ces deux sujets.

Transports

Au cours des précédentes étapes des consultations publiques sur le plan directeur, les participants nous ont fait part de différents problèmes que rencontrent les visiteurs du parc de la Gatineau en ce qui concerne la circulation et les transports. Nous avons aussi entendu des solutions possibles pour résoudre ces problèmes. À partir de ces commentaires et de pratiques exemplaires, nous avons élaboré diverses propositions en vue d'atteindre les buts qui suivent.

Favoriser un accès équitable et durable sur le plan de l'environnement aux différents lieux d'intérêt du parc de la Gatineau.

Réduire le nombre de véhicules motorisés sur les promenades afin : de diminuer les émissions de gaz à effet de serre; de limiter au minimum les conflits avec les animaux et la fragmentation des habitats; d'améliorer l'expérience générale des visiteurs.

Offrir des options de transport qui tiennent compte de la capacité des lieux.

Éviter d'accroître l'empreinte des infrastructures qui ne contribuent pas au transport durable dans le parc.

Dans les sections qui suivent, nous vous demanderons quelles sont vos priorités et préférences concernant ces propositions.

Transports

Nous souhaitons savoir quelles sont vos priorités pour résoudre les problèmes de transport dans le parc. Parmi les options suivantes, veuillez en choisir jusqu'à trois selon l'importance que vous accordez à leur résolution.

1. Le manque de places de stationnement durant les périodes de pointe
2. La congestion routière à l'entrée du parc de Chelsea
3. Le trop grand nombre de voitures dans le parc
4. Le conflit entre cyclistes et automobilistes sur les promenades
5. Les pointes de trafic durant le Coloris automnal
6. La difficulté d'accéder au parc autrement qu'en voiture
7. Les émissions de gaz à effet de serre

Y a-t-il d'autres problèmes de transport, qui ne font pas partie de la liste ci-dessus, que vous aimeriez voir

réglés?

1. Oui
2. Non

Transports

Diverses approches peuvent être adoptées pour résoudre les problèmes liés au transport dans le parc.

Offrir des services de navette

Limiter ou rediriger la circulation automobile sur les promenades

Modifier la taille des stationnements dans le parc et aux limites du parc

Changer la tarification du stationnement

La section qui suit présente une série de solutions possibles à certains des problèmes liés au transport dans le parc. Chaque scénario comporte des avantages et des compromis. Nous vous demandons de les examiner attentivement et d'indiquer dans quelle mesure vous appuyez la mise en œuvre de chacun des scénarios ou vous vous y opposez.

Transports

Scénario possible no 1 : Offrir un service de navette et fermer les promenades aux véhicules automobiles personnels.

Principaux avantages :

Cela améliorerait l'accès à diverses zones d'activité le long des promenades sans qu'il soit nécessaire pour les usagers d'utiliser un véhicule automobile personnel.

Il serait possible d'accéder aux zones intérieures du parc, même lorsque les stationnements sont pleins.

Cette approche permettrait de réduire :

- la circulation automobile dans le parc;
- les émissions de gaz à effet de serre;
- les conflits entre cyclistes et automobilistes sur les promenades;
- les pointes de trafic durant le Coloris automnal.

Principaux compromis :

Les cyclistes et un service de navette fréquent devront cohabiter sur les promenades.

Les visiteurs pourraient accéder aux promenades uniquement à pied, à vélo ou en utilisant la navette.

Il faudrait trouver une façon de financer le coût élevé du service de navette.

1. Très favorable
2. Assez favorable
3. Ni favorable ni opposé
4. Assez opposé
5. Très opposé
6. Je ne sais pas

Transports

Scénario possible no 2 : Offrir un service de navette en laissant les promenades ouvertes aux véhicules automobiles personnels.

Principaux avantages :

Cela améliorerait l'accès aux pôles d'activité le long des promenades sans qu'il soit nécessaire pour les usagers d'utiliser un véhicule automobile personnel.

Il serait possible d'entrer à l'intérieur du parc même lorsque les stationnements sont pleins.

Principaux compromis :

Les voitures, les vélos et les navettes devront cohabiter sur les promenades.

Il faudrait trouver une façon de financer le coût modéré du service de navette.

1. Très favorable
2. Assez favorable
3. Ni favorable ni opposé
4. Assez opposé
5. Très opposé
6. Je ne sais pas

Transports

Scénario possible no 3 : Offrir un service de navette vers les secteurs de Wakefield, du lac Philippe et du lac La Pêche.

Principaux avantages :

Cela améliorerait l'accès à la partie nord du parc, sans qu'il soit nécessaire pour les usagers d'utiliser un véhicule automobile personnel.

Il serait possible d'entrer à l'intérieur du parc même lorsque les stationnements sont pleins.

Principaux compromis :

Il faudrait trouver une façon de financer le coût du service de navette.

1. Très favorable
2. Assez favorable
3. Ni favorable ni opposé
4. Assez opposé
5. Très opposé
6. Je ne sais pas

Transports

Scénario possible no 4 : Offrir un service de navette des centres-villes d'Ottawa et de Gatineau au parc de la Gatineau.

Principaux avantages :

Cela améliorerait l'accès au parc, sans qu'il soit nécessaire pour les usagers d'utiliser un véhicule automobile personnel.

Il serait possible d'entrer à l'intérieur du parc même lorsque les stationnements sont pleins.

Principaux compromis :

Il faudrait trouver une façon de financer le coût du service de navette.

1. Très favorable
2. Assez favorable
3. Ni favorable ni opposé
4. Assez opposé
5. Très opposé
6. Je ne sais pas

Transports

Scénario possible no 5 : Fermer la promenade de la Gatineau aux véhicules motorisés entre la promenade Champlain et le stationnement P9.

Principaux avantages :

Il n'y aurait pas de conflit entre cyclistes et automobilistes dans ce secteur du parc.

Principaux compromis :

Seul un court tronçon de la promenade serait fermé à la circulation automobile.

Les véhicules motorisés n'auraient plus accès :

- Au lien direct entre la promenade Champlain et l'entrée de Chelsea
- À l'échangeur reliant le chemin Kingsmere et la promenade de la Gatineau
- À l'aire de pique-nique du Pingouin.

1. Très favorable
2. Assez favorable
3. Ni favorable ni opposé
4. Assez opposé
5. Très opposé
6. Je ne sais pas

Transports

Scénario possible no 6 : Permettre seulement la circulation à sens unique sur la boucle des promenades et réserver une voie séparée aux cyclistes.

Principaux avantages : Il y aurait moins de conflits entre automobilistes et cyclistes.

Principaux compromis :

Il serait plus long de se rendre à un endroit précis se trouvant le long des promenades ou de sortir du parc.

La circulation automobile serait concentrée en une seule voie.

La circulation serait en tout temps dirigée dans une seule direction.

1. Très favorable
2. Assez favorable
3. Ni favorable ni opposé
4. Assez opposé
5. Très opposé
6. Je ne sais pas

Transports

Scénario possible no 7 : Limiter le nombre de places de stationnement aux abords du chemin du Lac-Meech, du chemin Kingsmere et du chemin Dunlop.

Principaux avantages :

Cela permettrait d'atténuer le goulot d'étranglement à l'entrée du parc de Chelsea.

Principaux compromis :

Les automobilistes devraient utiliser de plus grands stationnements situés aux limites du parc ou de nouveaux stationnements situés à l'extérieur du parc.

Après avoir stationné leur voiture, les automobilistes devraient entrer dans le parc à pied, à vélo ou en autobus.

1. Très favorable
2. Assez favorable
3. Ni favorable ni opposé
4. Assez opposé
5. Très opposé
6. Je ne sais pas

Transports

Scénario possible no 8 : Imposer des frais de stationnement uniquement dans les stationnements situés dans le parc.

Principaux avantages :

Cela fournirait un incitatif qui pourrait réduire :

- la circulation automobile dans le parc;
- les émissions de gaz à effet de serre;
- les goulots d'étranglement à l'entrée de Chelsea.

Principaux compromis :

Il serait plus coûteux pour les visiteurs du parc de stationner leur voiture près des pôles d'activité à l'intérieur du parc.

1. Très favorable
2. Assez favorable
3. Ni favorable ni opposé
4. Assez opposé
5. Très opposé
6. Je ne sais pas

Transports

Scénario possible no 9 : Offrir plus de places de stationnement à l'extérieur du parc, ou agrandir les stationnements existants situés aux limites du parc.

Principaux avantages :

Il y aurait plus de places de stationnement.

Principaux compromis :

Les utilisateurs des nouvelles places de stationnement devraient entrer dans le parc à pied ou à vélo.

1. Très favorable
2. Assez favorable
3. Ni favorable ni opposé
4. Assez opposé
5. Très opposé
6. Je ne sais pas

Transports

Scénario possible no 10 : Établir un système de réservation de stationnement.

Principaux avantages :

Les personnes qui réservent seraient assurées d'avoir une place de stationnement.

Principaux compromis :

Les visiteurs devraient organiser à l'avance leur visite au parc pour s'assurer d'avoir une place de stationnement.

1. Très favorable
2. Assez favorable
3. Ni favorable ni opposé

4. Assez opposé
5. Très opposé
6. Je ne sais pas

Transports

Si un service de navette était offert au parc de la Gatineau, l'utiliseriez-vous?

1. Oui
2. Non

Transports

À votre avis, quelle serait la fréquence minimale à laquelle la navette devrait circuler pour que le service offert en vaille la peine?

Au moins toutes les :

1. 10 minutes
2. 15 minutes
3. 20 minutes
4. 25 minutes
5. 30 minutes
6. 60 minutes

Seriez-vous prêt à payer pour un service de navette?

1. Non, la navette devrait être gratuite.
2. Oui, mais un montant nominal seulement (p. ex. 1 \$).
3. Oui, le coût complet (c.-à-d. entre 5 \$ et 10 \$).

À partir de quel lieu parmi les suivants seriez-vous prêt à prendre une navette?

1. Un stationnement situé aux limites du parc
2. Un endroit désigné dans la ville (p. ex. centre commercial, stationnement incitatif, immeuble public)

Parmi les raisons qui suivent, lesquelles expliquent le mieux pourquoi vous n'utiliseriez pas le service de navette?

1. Je m'oppose à l'établissement d'un service de navette
2. Je préférerais me stationner près du parc et m'y rendre à pied ou à vélo.
3. J'essaierais plutôt de trouver une place de stationnement à l'intérieur du parc.
4. Autre

Frais d'utilisation

Le parc de la Gatineau offre aux visiteurs une large gamme de services et de possibilités récréatives, dont un vaste réseau de sentiers, des panneaux d'interprétation, des installations pour le ski et de l'hébergement rustique. On y mène aussi des projets de conservation qui contribuent à la protection de ses écosystèmes diversifiés. Actuellement, les coûts associés à ces activités dépassent les revenus du parc, alors que le nombre de visites au parc augmente année après année. Les frais d'utilisation constituent un outil important et couramment utilisé pour assurer la viabilité financière des parcs publics qui attirent un grand nombre de visiteurs. À l'heure actuelle, des frais de stationnement s'appliquent à certains endroits du parc de la Gatineau (p. ex. les plages) durant l'été. Il y a également des frais pour la pratique de certaines activités (p. ex. le ski de fond et la raquette). Seule une portion des usagers du parc de la Gatineau paient des frais sous une forme ou une autre. Cette pratique n'est pas à but lucratif; les revenus découlant des frais d'utilisation sont réinvestis pour aider au maintien et à l'amélioration des infrastructures, des services et des fonctions écologiques du parc. En vue d'équilibrer les frais d'utilisation et d'assurer la viabilité financière du parc, la CCN envisage diverses options. Dans la section qui suit, nous vous demanderons vos idées et préférences sur cette question.

Frais d'utilisation

Les frais d'utilisation peuvent s'appliquer aux activités, au stationnement ou à l'accès au parc (à un point d'entrée ou aux stationnements), ou aux trois à la fois; plusieurs combinaisons sont possibles. Veuillez indiquer les approches que vous appuyez parmi les suivantes. Veuillez choisir toutes les réponses qui s'appliquent.

1. Frais axés sur l'accès (entrée) au parc
2. Frais axés sur l'utilisation des stationnements
3. Frais axés sur la participation à certaines activités (p. ex. ski, accès à la plage)
4. Autre

Frais d'utilisation

Parmi les approches qui suivent concernant les frais d'accès au parc, lesquelles appuieriez-vous? Veuillez choisir toutes celles qui s'appliquent.

1. Tarif d'accès unique applicable à tous, en tout temps
2. Tarif d'accès selon le moyen de transport utilisé pour entrer dans le parc (à pied, à vélo, en voiture, par la navette)
3. Tarif d'accès selon la saison

Parmi les approches qui suivent concernant les frais de stationnement, lesquelles appuieriez-vous? Veuillez choisir toutes celles qui s'appliquent.

1. Tarif de stationnement unique, peu importe le lieu, le moment et le nombre d'occupants du véhicule
2. Tarif de stationnement établi selon la demande (p. ex. périodes de pointe et saisons)
3. Tarif de stationnement établi selon la durée de la visite
4. Tarif de stationnement établi selon l'emplacement du stationnement (p. ex. stationnements situés dans le parc par rapport à ceux situés en périphérie)

Parmi les approches qui suivent concernant les frais liés aux activités, lesquelles appuieriez-vous? Veuillez choisir toutes celles qui s'appliquent.

1. Tarif unique pour l'ensemble des activités
2. Tarif variable selon les activités et selon les coûts associés à l'offre de celles-ci.

Avez-vous d'autres commentaires à nous transmettre au sujet des frais d'utilisation dans le parc?

1. Oui
2. Non

Activités commerciales et types d'hébergement acceptables

Une autre façon de récupérer le coût des dépenses d'exploitation consiste à générer des revenus par des activités commerciales compatibles avec le mandat du parc de la Gatineau et respectueuses de son environnement. La CCN aimerait savoir ce que vous pensez de diverses activités commerciales possibles.

Activités commerciales et types d'hébergement acceptables

Veuillez indiquer, parmi les activités commerciales ou les façons de générer des revenus qui suivent, celles qui, à votre avis, seraient acceptables dans le parc de la Gatineau?

1. Vente de biens pour soutenir les activités de plein air autorisées (p. ex. fart à ski)
2. Hébergement (hôtel, résidence) dans les bâtiments existants
3. Restaurant
4. Casse-croûte
5. Location d'équipement (p. ex. raquettes)
6. Activités ou compétitions sportives occasionnelles sur les promenades ou les sentiers
7. Location de salles ou d'espaces (p. ex. mariages, réceptions)
8. Commandites (p. ex. affichage de plaques sur le mobilier, adoption de sentiers)
9. Activités de bienfaisance et de financement

Veuillez indiquer dans quelle mesure vous êtes favorable ou opposé aux politiques suivantes concernant l'hébergement dans le parc.

	Fortement d'accord	Plutôt d'accord	Neutre	Plutôt en désaccord	Fortement en désaccord	Ne sais pas
Le camping et ses variantes (p. ex. : yourte, refuge) devraient demeurer le principal type d'hébergement dans le parc	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Dans le parc, les services hôteliers devraient être autorisés uniquement pour réutiliser des bâtiments patrimoniaux existants.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Les hébergements devraient se trouver près des offres récréatives.	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Les bâtiments résidentiels en bonne condition acquis par la CCN devraient pouvoir être loués jusqu'à la fin de leur vie utile.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Des services d'hébergement devraient être autorisés dans les limites actuelles de Camp Fortune.	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Avez-vous d'autres commentaires à nous transmettre au sujet des activités commerciales et des services d'hébergement acceptables dans le parc?

1. Oui
2. Non